

## BILAN D'ACTIVITE 2016

---

### ETABLISSEMENT PUBLIC ADMINISTRATIF « FARE TAMA HAU »

#### 1 PRESENTATION

L'établissement public administratif dénommé « Fare Tama Hau » a été créé par la délibération n°2004-28 APF du 12 février 2004 modifiée. Son organisation et son fonctionnement sont régis par l'arrêté n° 298/CM du 18 février 2004 modifié qui stipule notamment :

*« En partenariat avec les services et autres établissements de la Polynésie française, l'établissement est chargé de coordonner et de mener toutes actions de prévention et de prise en charge médicale, sociale et pédagogique tendant à protéger et aider les enfants, les adolescents et leurs familles. »*

##### 1.1 Finalité et missions

Finalité et En particulier, il a pour mission :

- d'accueillir, écouter, informer, traiter, accompagner, conseiller et orienter l'enfant, l'adolescent et leurs familles, dans le cadre d'une prise en charge médico-sociale.
- de développer le soutien et l'accompagnement des familles rencontrant des difficultés dans l'éducation de leur enfant.
- d'offrir au public accueilli, un espace libre proposant diverses activités éducatives.
- de proposer aux professionnels, des secteurs publics et privés concernés par la jeunesse, un soutien, notamment à travers des formations, dans la prise en charge des enfants, des adolescents et de leurs familles.
- de proposer aux autorités toutes mesures permettant d'assurer la protection et l'épanouissement des enfants et des adolescents.

##### 1.2 Organisation

Pour mener à bien ces missions quatre unités ont été constituées :

- deux unités de soins et de prise en charge pluridisciplinaire, **la maison de l'enfant et la maison de l'adolescent**. Elles développent des actions de prévention et de promotion de la santé, au sens le plus large du terme, envers les enfants, les adolescents et leurs familles. Elles proposent des actions de formation en faveur des professionnels.
- Depuis décembre 2013 l'établissement assure la gestion et la coordination des maisons de l'enfance implantées en Polynésie française (Faa'a, Punaauia, Taravao, Uturoa et Taiohae). Ces cinq unités font partie intégrante de la maison de l'enfant.
- Une unité à caractère préventif, **l'observatoire de l'enfant et de l'adolescent**.

L'observatoire étant amené à être fermé où a été transféré, son activité a été mise en sommeil, d'autant que le poste d'assistant socio-éducatif, chargé de cette mission d'observation n'a pas été pourvu depuis 2011 ; seul le centre de documentation qui est dorénavant plus une bibliothèque, a une activité qui perdure tant bien que mal sans agent de documentation spécialisé.

##### 1.3 Moyens

###### **Moyens humains**

Au 31/12/16, L'établissement employait quarante cinq agents, soit :

- Neuf agents de catégorie A, quatorze agents de catégorie B, dix-huit agents de catégorie C, quatre agents de catégorie D,
- Dix-huit agents non titulaires (ANT) et vingt-sept agents titulaires de la fonction publique,

- un emploi fonctionnel, deux agents du cadre d'emploi des médecins, cinq agents du cadre d'emploi des psychologues, un agent du cadre d'emploi des attachés d'administration, un agent du cadre d'emploi des rédacteurs, un agent du cadre d'emploi des techniciens, dix agents du cadre d'emploi des assistants socio-éducatifs, deux agents du cadre d'emploi des infirmiers, dix-huit agents du cadre d'emploi des agents sociaux, deux agents du cadre d'emploi des agents de bureau, deux agents du cadre d'emploi des aides techniques.

Lors du vote du budget primitif 2016, le conseil d'administration de l'établissement a acté la transformation et la mutation d'un poste de catégorie C du cadre d'emploi des agents sociaux en un poste de catégorie B du cadre d'emploi des assistants socio-éducatif, la modification du libellé d'une fonction d'un poste de catégorie B du cadre d'emploi des assistants socio-éducatifs de la maison de l'enfant. Le conseil d'administration a également acté la création de six postes pour les maisons de l'enfance de Raiatea et de Taiohae, deux postes de catégorie B du cadre d'emploi des assistants socio-éducatif et quatre postes de catégories C du cadre d'emploi des agents sociaux.

Les dépenses de personnel comprenant les salaires, les charges sociales salariales et patronales, les visites médicales se sont élevées à 229 383 236 FCFP.

Les remboursements d'indemnités journalières de la caisse de prévoyance sociale se sont élevés à 3 931 312 FCFP au titre des années 2015 et 2016.

Le nombre total de jours d'arrêt maladie y compris les jours fériés, les samedis et les dimanches s'est élevé à 372 jours pour l'année 2016 et a concerné 34 agents de l'établissement répartis en 67 jours pour les agents de catégorie A, 85 jours pour les agents de catégorie B, 202 jours pour les agents de catégorie C, 18 jours pour les agents de catégorie D. Pour information, le nombre de jours d'arrêt maladie de l'année 2015 s'élevait à 773 jours, on note donc une diminution de 52% des jours d'arrêt maladie.

Le nombre total de jours de congé de maternité pour l'année 2016 s'est élevé à 224 jours et a concerné 2 agents.

### **Moyens financiers**

Le montant total des dépenses de fonctionnement s'est élevé à 294 270 844 FCFP dont 78% de charges de personnel, soit 229 383 236 FCFP. Les dépenses de fonctionnement se répartissent en 223 190 347 FCFP pour le financement des missions initiales du Fare Tama Hau et 71 080 497 FCFP pour le financement des maisons de l'enfance.

Pour information, en 2014, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 255 392 735 FCFP dont 229 588 211 FCFP pour le site de Fare Ute et 25 804 524 pour les maisons de l'enfance. En 2015, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 263 486 852 FCFP dont 219 232 702 FCFP pour le site de Fare Ute et 44 254 150 pour les maisons de l'enfance.

Le montant total des recettes de fonctionnement s'est élevé à 310 965 124 FCFP dont 300 000 000 FCFP de subvention de fonctionnement du pays, 1 347 165 FCFP au titre du tiers payant, 3 535 087 FCFP de remboursement d'indemnités journalières, 102 000 FCFP au titre des abonnements du centre de documentation, 192 100 FCFP au titre des ventes de mobiliers et véhicules, 526 400 FCFP au titre de la convention n°157-15 entre le syndicat mixte pour la gestion du contrat de ville de l'agglomération de Papeete et l'établissement, 240 000 FCFP au titre de dons pour la journée mondiale des droits de l'enfant, 504 057 FCFP au titre de l'ACSE (Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'égalité des chances), 1 854 042 FCFP au titre du remboursement par le Pays de la DAETH exercice 2010 à 2013 et 2 664 273 FCFP de produits exceptionnels (écritures d'ordre).

Le montant total des dépenses de la section d'investissement s'est élevé à 8 963 104 FCFP dont 2 664 273 FCFP de dépenses d'ordre et 6 298 831 FCFP de dépenses d'investissement répartis en 1 536 800 FCFP d'achat d'un logiciel des gestion des entrées des maisons de l'adolescent et de l'enfant, 2 425 250 FCFP de travaux de rénovation des sous-forgets côté mer du bâtiment de Fare Ute, 2 336 781 FCFP d'équipements divers (ordinateurs, serveurs, climatiseurs, rideaux métalliques etc.).

Le montant total des produits de la section d'investissement s'est élevé à 5 682 993 FCFP de recettes d'ordre uniquement.

Dans les dépenses d'investissement ci-dessus, ne figurent pas celles effectuées pour les maisons de l'enfance sur l'AP 107.2016 « MDE 2016 », soit 8 325 775 FCFP consommés en 2016 dont :

- 2 038 860 FCFP pour des équipements pour la maison de l'enfance de Uturoa
- 5 111 075 FCFP pour la maison de l'enfance de Taiohae (dont 2 086 757 FCFP d'équipements et 3 424 318 FCFP pour des travaux)
- 775 840 d'équipements pour la maison de l'enfance de Punaauia.

Par ailleurs, l'établissement souhaitait imputer sur l'AP 107.2016, 537 690 FCFP de travaux d'étanchéité pour la maison de l'enfance de Punaauia, ces derniers ayant été refusés par la direction du budget seront imputés en section de fonctionnement sur l'exercice 2017.

Le fonds de roulement est augmenté de 13 414 169 FCFP passant de 79 412 635 FCFP au 31/12/15 à 92 826 804 FCFP au 31/12/16.

Le montant total du budget de l'exercice 2016 s'est élevé à 303 233 948 FCFP.

Pour mémoire, sur l'AP 156.2014 « Equipements, matériel pédagogique, aménagements divers, rénovation des maisons », sur l'AP 137.2015 « Equipements, matériel pédagogique, aménagements divers, rénovation des maisons » gérées par la délégation à la famille et à la condition féminine, les consommations ont été les suivantes :

#### AP156.2014 :

- 7 277 172 FCFP ont été consommés en 2014 dont
  - 5 801 144 FCFP pour des travaux
  - 1 476 026 FCFP pour des équipements
  - 3 793 658 FCFP pour la maison de l'enfance de Faa'a (2 317 630 FCFP de travaux et 1 473 028 FCFP d'équipements)
  - 3 483 514 FCFP pour la maison de l'enfance de Punaauia (pour des travaux).
- 9 123 104 FCFP ont été consommés en 2015 dont
  - 4 852 783 FCFP pour des travaux
  - 4 270 321 FCFP pour des équipements
  - 756 044 FCFP pour la maison de l'enfance de Faa'a (431 100 FCFP de travaux et 324 944 FCFP d'équipements)
  - 1 948 429 FCFP pour la maison de l'enfance de Punaauia (110 740 FCFP de travaux et 1 837 689 FCFP d'équipements)
  - 6 418 631 FCFP pour la maison de l'enfance de Taravao (4 310 943 FCFP de travaux et 2 107 688 FCFP d'équipements)

#### AP 137.2015 :

- 14 303 078 FCFP ont été consommés en 2015 dont
  - 1 298 263 FCFP pour des travaux à la maison de l'enfance de Faa'a
  - 1 972 415 FCFP pour des travaux à la maison de l'enfance de Punaauia
  - 11 032 400 FCFP pour des travaux à la maison de Taravao.

#### Locaux

Les locaux sont répartis sur les trois étages du bâtiment « Royal Confort », auparavant occupé par la Direction des Affaires Foncières, sur un terrain appartenant au Port autonome de Papeete. La parcelle dépendant de la terre TAAONE 3, cadastrée commune de Pirae d'une superficie de 2088m<sup>2</sup>, affectée en 2008 à l'établissement a été réaffectée en 2011 au pays.

## **2 ACTIVITES ET REALISATIONS SUR L'ANNEE 2016**

### **2.1 Rapport d'activité de la Maison de l'Adolescent**

La Maison de l'adolescent (MDA) du Fare Tama Hau est un lieu qui accueille les adolescents et jeunes adultes de 12 à 25 ans. Une équipe de professionnels constituée de psychologues, éducateurs spécialisés, médecins, agents sociaux, kinésithérapeute et infirmiers est disponible pour répondre au mieux à leurs demandes et leurs besoins. Nous sommes la seule structure du Pays à offrir cette prise en charge globale et coordonnée. L'activité de notre MDA comporte une unité de soins, lieu des consultations, et un lieu d'accueil dédié aux adolescents : l'Espace jeunes.

L'Equipe intervient également auprès de partenaires extérieurs, à leur demande dans le cadre de la prévention qui est l'autre volet important de l'activité de la MDA.

L'année a été marquée par des remaniements de personnels suite à une fin de contrat, des mutations vers d'autres structures, un départ à la retraite, à l'arrivée d'un nouvel infirmier et d'une lauréate du concours des psychologues.

A partir de 2017 l'analyse des résultats de l'activité de la MDA sera optimisée grâce à la mise en œuvre d'un nouveau logiciel de saisie des données.

#### **Les missions et les objectifs de la Maison de l'Adolescent :**

Les missions de la Maison de l'Adolescent ont été précisées par l'arrêté N°1420/CM du 28/08/2009 portant organisation et fonctionnement du Fare Tama Hau.

Ces missions s'articulent autour de :

- L'accueil, l'écoute, l'information, l'orientation de l'adolescent à partir de 12 ans, ou de sa famille
- La prise en charge sous forme :
  - de consultations médicales
  - de consultations psychologiques
  - de permanences sociales, éducatives ou juridiques
- L'offre de prestations individuelles ou collectives destinées :
  - aux adolescents : prestations culturelles, sportives, ludiques dans un objectif éducatif
  - à leurs familles : prestations d'aide et de soutien, des actions de prévention en privilégiant la qualité de la relation parents-enfants.

L'accès est gratuit et ne nécessite aucune autorisation préalable des parents.

La Maison de l'Adolescent doit permettre aux adolescents, adultes de demain, de jouir d'une santé optimale et de réaliser leur plein potentiel de développement.

Les objectifs opérationnels qui en découlent sont de :

- Développer puis mettre en œuvre des outils et des actions de prévention en faveur des adolescents ;
- Permettre un décloisonnement des secteurs d'intervention auprès des adolescents et une synergie de compétences professionnelles diverses visant à la réalisation d'actions de prévention variées et bien articulées entre elles ;
- Améliorer l'accès aux soins des adolescents et leur offrir un lieu d'accueil
- Favoriser la complémentarité des acteurs et les prises en charge globales pluridisciplinaires (à la fois médicales, psychologiques, sociales et éducatives) et pluri-institutionnelles (santé, éducation, jeunesse et sport, social) pour les adolescents en difficulté.
- Développer chez les professionnels une culture commune sur l'adolescence et améliorer la collaboration interprofessionnelle et interdisciplinaire dans le champ de la santé de l'adolescent par le développement d'un réseau en faveur des adolescents et par le biais de formations ;

- Mettre en œuvre un système d'information et d'aide (individuelle ou collective) aux parents dans le sens d'une valorisation de leurs compétences.

#### **L'organisation :**

##### **Elle comporte deux unités distinctes :**

- Un espace d'accueil : lieu de « promotion du bien-être de l'adolescent » dénommé Espace jeunes situé au rez-de-chaussée du bâtiment.
- Un lieu de consultations, d'évaluation et de prises en charge de problématiques spécifiques qui ont lieu au premier étage de l'établissement.

##### **Les ressources humaines :**

- Un médecin coordinateur
- Un médecin nutritionniste vacataire ayant effectué 60 matinées de consultations en 2016.
- Trois psychologues cliniciennes
- Deux infirmiers
- Deux éducatrices spécialisées, un troisième poste est vacant
- Quatre agents sociaux
- Un masseur kinésithérapeute qui partage son activité entre la MDA et la MDE

#### **1. BILAN DE L'ACTIVITE DE SOINS : UNITE TRANSDISCIPLINAIRE MEDICO PSYCHOSOSIAL**

La Maison de l'Adolescent est la seule structure du territoire dédiée aux adolescents qui offre dans un même lieu une approche spécifique de la santé des adolescents. Elle est orientée vers une prise en charge globale et coordonnée alliant la dimension somatique, psychique et sociale, toutes trois profondément remaniées à cette période de la vie.

##### **Le public accueilli :**

La Maison de l'Adolescent accueille des adolescents et de jeunes adultes de 12 à 25 ans ne présentant pas de troubles graves de la personnalité ou du comportement, scolarisés ou non. Les adolescents peuvent s'y rendre sans aucune autorisation préalable des parents et les soins dispensés sont gratuits.

Les familles, principalement les parents, peuvent y trouver un soutien mais également être intégré à l'accompagnement proposé au jeune.

En 2012 en Polynésie française, les jeunes de 10 à 25 ans représentaient 69178 individus soit 25.79 % de la population (source ISPF recensement 2012).

Depuis son ouverture en juillet 2004, la Maison de l'adolescent a enregistré 6136 dossiers d'adolescents et a réalisé 1118 dépistages anonyme et gratuit du SIDA.

##### **1.1 Les nouvelles demandes reçues au cours de l'année 2016**

**704 nouvelles demandes** ont été reçues par la Maison de l'Adolescent. Si 58% des demandes se font par voie téléphonique, il est important de noter que 42% correspondent à des venues spontanées de l'adolescent ou d'un membre de sa famille à la Maison de l'Adolescent. Lorsqu'un adolescent ou un parent se présente il est reçu le plus rapidement possible par un professionnel disponible de la Maison de l'Adolescent qui, dans un premier temps, fait préciser la demande. Cette écoute immédiate est essentielle pour ne pas différer les demandes urgentes et montrer l'intérêt porté à la sollicitation.

Selon les difficultés décrites lors de cette première demande, l'équipe pluridisciplinaire définit la nature de celle-ci, puis décide qui aura la charge de l'évaluation. Elles peuvent aussi toucher différents champs de compétence. Grâce à une équipe transdisciplinaire qui travaille en cohérence dans un même lieu, la demande peut être traitée dans sa multiplicité.

**573 nouveaux dossiers ont été ouverts** en 2016 (598 en 2015).

### **1.1.1 Caractéristiques des adolescents nouvellement accueillis en 2016**

L'âge moyen des adolescents, pour lesquels la demande est effectuée est de 16 ans (16.7 en 2015). Le sexe ratio reste en faveur des filles en 2016 puisqu'elles sont 59% à avoir ouvert un nouveau dossier contre 41% de garçons. Cette différence en faveur des filles est moins marquée que l'année précédente (65%).

**Il est à noter que près de 20% des adolescents nouvellement accueillis ne vont plus à l'école. Parmi ceux-ci 2.6% ont moins de 16 ans, 80% sont non diplômés et 9% travaillent.**

### **1.1.2 Domicile des consultants :**

Les adolescents habitent, le plus souvent, la zone urbaine de Tahiti (**80.5% sont domiciliés entre les communes de Mahina à Punaauia**). Les autres secteurs sont représentés comme suit : hors zone urbaine 12%, Moorea 4.5%, pour les autres archipels 3%. Ces chiffres sont à peu près stables d'une année sur l'autre.

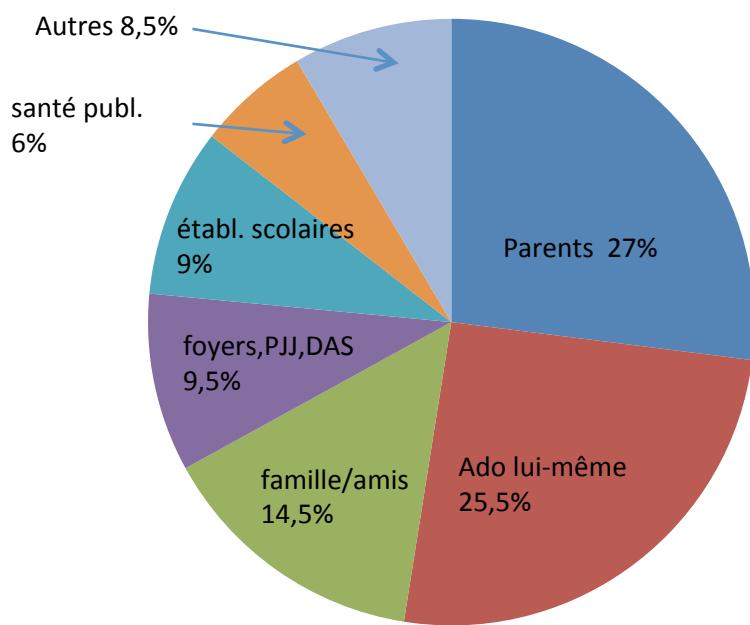
### **1.1.3 Qui sollicite la MDA ?**

Les adolescents font une demande en leur nom, sont amenés par la famille ou sont adressés par des professionnels.

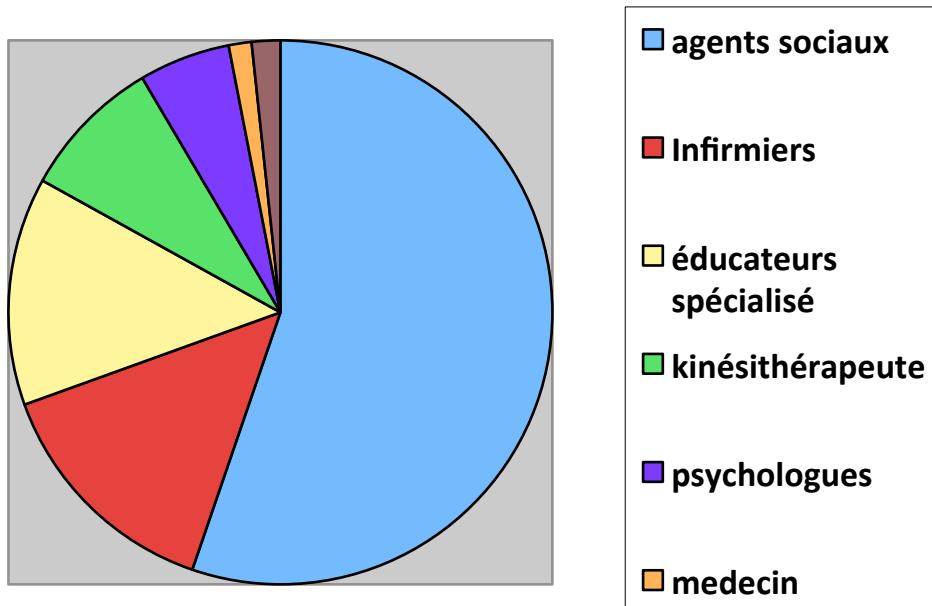
**En 2016 ce sont les parents qui sont les premiers à effectuer des demandes pour leur adolescent 27% mais ils sont suivis de très près par les adolescents eux-mêmes (25.5%).**

Cela montre que les adolescents connaissent la structure et se la sont appropriée grâce notamment aux actions de promotion de la santé réalisées par les agents du FTH dans leurs lieux de vie (établissements scolaires, associations...). En troisième position (14.5%) les demandes émanent de la famille et des amis, en quatrième position on trouve les foyers, la PJJ, la DAS puis les établissements scolaires et enfin la santé publique.

### **Première demande ; sollicitation de la MDA par :**



**Les 295 venues spontanées ont été reçues par :**



#### 1.1.4 La prise en charge initiale

Deux fois par semaine les professionnels de la MDA se réunissent ce qui permet d'évoquer en équipe les situations problématiques. Cela permet aux différents professionnels de mettre leurs perceptions en commun pour comprendre et analyser les situations des jeunes et familles afin de mettre en œuvre des propositions d'accompagnement adaptées à la singularité de chacun. **Certaines situations nous imposent de travailler à plusieurs, de nous rencontrer pour croiser nos regards, nos savoirs et de travailler ainsi dans une perspective de santé globale de l'adolescent.**

Dans certaines situations complexes pour lesquelles d'autres partenaires effectuent déjà un suivi de l'adolescent nous prenons contact avec eux et organisons si nécessaire une réunion de synthèse préalable à la prise en charge.

#### 1.1.5 Couverture sociale des adolescents pour lesquels un nouveau dossier a été ouvert

Type d'affiliation sociale	Pourcentage
Régime salarié (RS)	52
<b>RSPF</b>	<b>28.6</b>
Sécurité sociale (SS)	5.9
Régime des non-salariés (RNS)	3.8
ENIM	0.5
Sans couverture sociale	9

On note que 9% n'ont pas de couverture sociale, il s'agit le plus souvent de personnes relevant du RSPF qui n'ont pas effectué les démarches d'inscription ou de renouvellement. Il est donc probable que plus du tiers (37%) des adolescents relève du RSPF.

#### 1.2 L'activité de soins par catégorie professionnelle

En complément de leur activité de soins, tous les professionnels de la Maison de l'Adolescent participent aux actions de prévention. **Le relevé des actes effectués ne rend donc compte que d'une partie des activités de la Maison de l'Adolescent parallèlement très investie dans la prévention.**

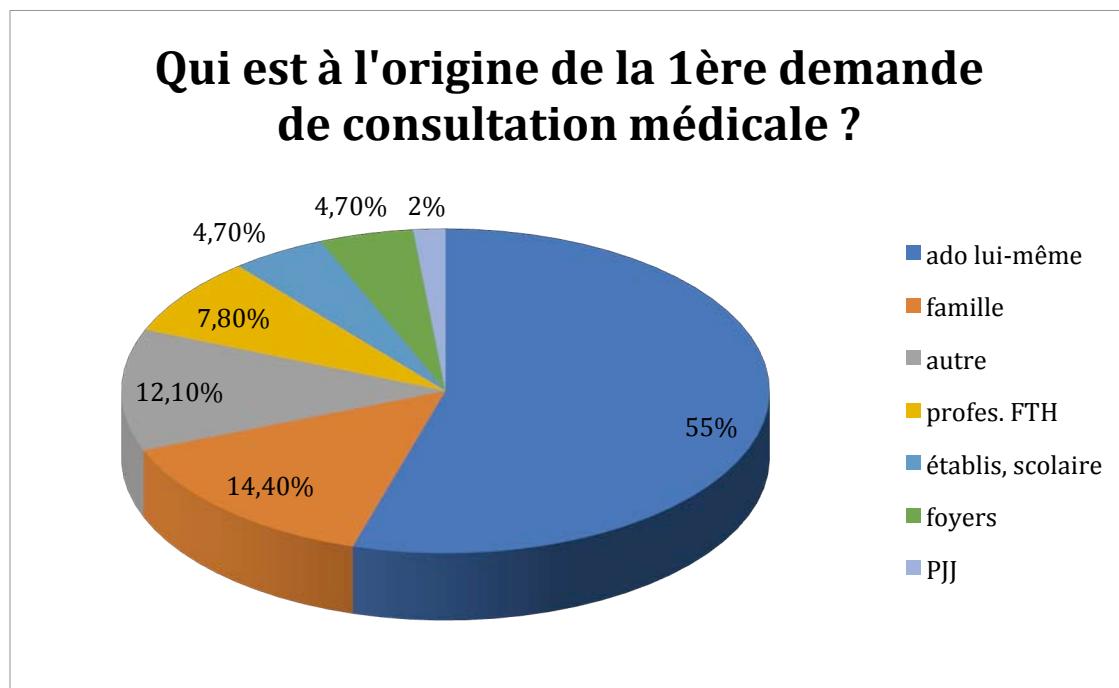
## **1.2.1 Les consultations du pôle médical et paramédical**

### **1.2.1.1 Les consultations des médecins :**

Ce rapport annuel concerne le médecin référent de l'unité qui travaille à temps plein et assure la coordination de l'équipe de la MDA et le médecin nutritionniste vacataire. Celui-ci a effectué 60 matinées de vacation en 2016 (62 en 2015). Le médecin nutritionniste effectue des consultations spécialisées, joue un rôle de conseil et de formateur en nutrition et assure les consultations de médecine générale en l'absence du médecin référent (congés, actions de prévention...).

Les médecins ont effectué **879 consultations d'adolescent (+6%)** dont 58% sont des filles. Parmi les consultants, 257 adolescents sont venus pour la 1<sup>ère</sup> fois et 117 sont venus **au moins une** seconde fois au cours de l'année. **15 parents** ont été reçus sans leur adolescent : nécessité de voir le(s) parent(s) seul(s) pour la prise en charge, parents souhaitant des conseils car leur adolescent était en difficulté et/ou refusait de consulter des professionnels....

Les origines des demandes de la première consultation médicale sont multiples mais **54.5% des adolescents viennent d'eux-mêmes, les autres sont adressés par la famille ou des professionnels** (de la de la santé, MDA, de la PJJ, de l'éducation, des foyers...)



Les médecins effectuent les visites d'entrée dans différents foyers et sont les médecins traitants des jeunes du Foyer d'Action Educative ainsi que de nombreuses jeunes filles du foyer Bon Pasteur. La PJJ adresse également des jeunes pour des bilans de santé et des certificats d'aptitude. A la sortie de ces institutions certains jeunes continuent à venir consulter au FTH.

Les adolescents consultent le plus souvent pour des motifs cumulés.

Résultat de la consultation	Nombre d'actes réalisés (cumuls possibles)
Traitements d'une pathologie aigüe (hors cutanée)	352
Délivrance d'un certificat médical	292
Problème lié à la sexualité (contraception, retard de règles, demande IVG, éducation à la sexualité...)	130
Traitements d'un problème de peau (mycose, infection, acné...)	126
Consultation de nutrition	115

Pathologie chronique	50
Autre (traumatologie, contrôle de traitement, prévention ...)	53

**Si les actes liés au traitement de pathologies aigues arrivent en première position, les demandes de certificats médicaux sont le second motif de demande de consultation** et leur nombre a fortement augmenté en 2016 passant de 217 à 292 (+25%). Dans le secteur privé les certificats médicaux sont payants et non remboursés par la CPS et souvent les structures de santé publique ne les réalisent pas. Le facteur financier est un obstacle à la pratique sportive pour une frange de la population. Les adolescents obtiennent gratuitement à la MDA le certificat nécessaire à la pratique de leur sport (153 certificats), au passage du permis de conduire (73 certificats), au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur, de certains concours... Cette consultation pour certificat d'aptitude est l'occasion de présenter à l'adolescent l'offre de prise en charge de la MDA et de faire avec lui un point global sur sa santé. Six certificats concernaient des coups et blessures chez des majeurs.

**Les consultations concernant la sexualité arrivent en troisième position.** Parmi ces motifs les demandes de consultation médicale pré IVG représentent 67 consultations en 2016. Alors que trois professionnels de la MDA étaient formés pour réaliser les entretiens psychosociaux pré IVG, depuis mars seule une des psychologues de la Maison de l'adolescent l'est. Il est confortable pour les jeunes filles de pouvoir, dans un même lieu réaliser à la fois leur première consultation médicale et leur entretien psychosocial qui sont des étapes obligatoires avant la consultation dans un des trois établissements d'hospitalisation agréés pour réaliser les IVG. Ces consultations pré IVG sont également l'occasion d'informer les jeunes filles sur la contraception. Ainsi, certaines d'entre elles choisiront par la suite de venir à la Maison de l'adolescent pour le suivi de leur contraception orale.

**Les prises en charge nutritionnelles représentent à elles seules 115** consultations, soit 13% des consultations médicales. 69% de ces suivis nutritionnels concernent des filles.

Les suivis pour troubles des conduites alimentaires (TCA) correspondent à 30.5 % des consultations de nutrition. La part des TCA augmente encore cette année (+18%). 4 adolescents présentant une anorexie mentale ou des TCA sévères sont suivis aussi par une psychologue de la Maison de l'adolescent et pour 2 d'entre eux la famille est suivie par une éducatrice.

Si de nombreux adolescents consultent pour une **demande ponctuelle** (certificat médical, pathologie aigüe, demande d'IVG...) d'autres s'inscrivent dans **une prise en charge à plus long terme**.

Pendant la première consultation d'**autres problématiques peuvent être découvertes**, elles sont alors traitées ou l'adolescent est orienté à l'intérieur de l'unité auprès d'un ou de plusieurs autres membres de l'équipe afin de lui apporter une prise en charge globale. Cette prise en charge est coordonnée par le référent de l'adolescent.

Les adolescents adressés à des partenaires extérieurs sont essentiellement les jeunes filles en demande d'IVG (67) qui sont systématiquement adressées aux établissements d'hospitalisation agréés pour la suite de la prise en charge. 12 adolescents ont été orientés vers d'autres spécialistes (orthopédistes, ophtalmologues, cardiologues...)

Dans la mesure du possible, les traitements médicamenteux sont fournis aux adolescents. Une information préoccupante a été transmise aux autorités compétentes.

Conduite tenue en fin de consultation	Nombre réalisé
Ordonnance de médicaments	377
Délivrance d'un certificat médical	292
Nouveau RDV médecin	150

RDV avec un autre professionnel de la Maison de l'adolescent	93
Adressé à autre partenaire	79
Bilan para clinique (prise de sang, radio...)	53
Transmission d'information préoccupante	2

Autres activités des médecins :

Le médecin nutritionniste a dispensé une formation de 4 heures à des membres du personnel de l'établissement. L'objectif était une actualisation des connaissances générales sur l'équilibre alimentaire et la prise en charge de l'obésité de l'enfant et de l'adolescent.

Le médecin référent participe toutes les semaines à la réunion de direction de l'établissement, mensuellement à la réunion de l'établissement et coordonne les réunions d'équipe qui ont lieu deux fois par semaine à l'unité de soins de la MDA et une fois par semaine à l'Espace jeunes.

Il a reçu 9 personnes en entretien dans le cadre de candidature à un poste et 3 personnes pour des demandes de renseignement sur le fonctionnement de la MDA ou de la mise en place de projets.

Il a également travaillé de nombreuses heures à la mise en place du **nouveau logiciel** de saisie des données statistiques en collaboration avec son équipe et avec la société Tahiti Ingénierie.

Il a par ailleurs participé à 10 réunions, conférences, interventions et a remplacé le directeur de l'établissement pendant 11 jours.

Il a bénéficié de trois sessions de formation sur une durée de 9 jours.

**1.2.1.2 Les actes infirmiers**

**Un des deux postes d'infirmier est resté vacant cinq mois** après le départ d'une infirmière ayant travaillé onze années dans l'établissement. Cette vacance a essentiellement grevé l'activité de prévention dans laquelle l'infirmière était particulièrement impliquée. Les infirmiers réalisent également des actes pour la maison de l'enfant car cette unité n'a pas d'infirmier attitré.

Les infirmiers sont souvent les premiers interlocuteurs des adolescents qui viennent pour des motifs liés à la sexualité. Ils réalisent également des consultations d'accueil (venues spontanées).

Les infirmiers ont réalisé **47 entretiens d'accueil**, soit 14% des personnes s'étant présentées directement au Fare Tama Hau.

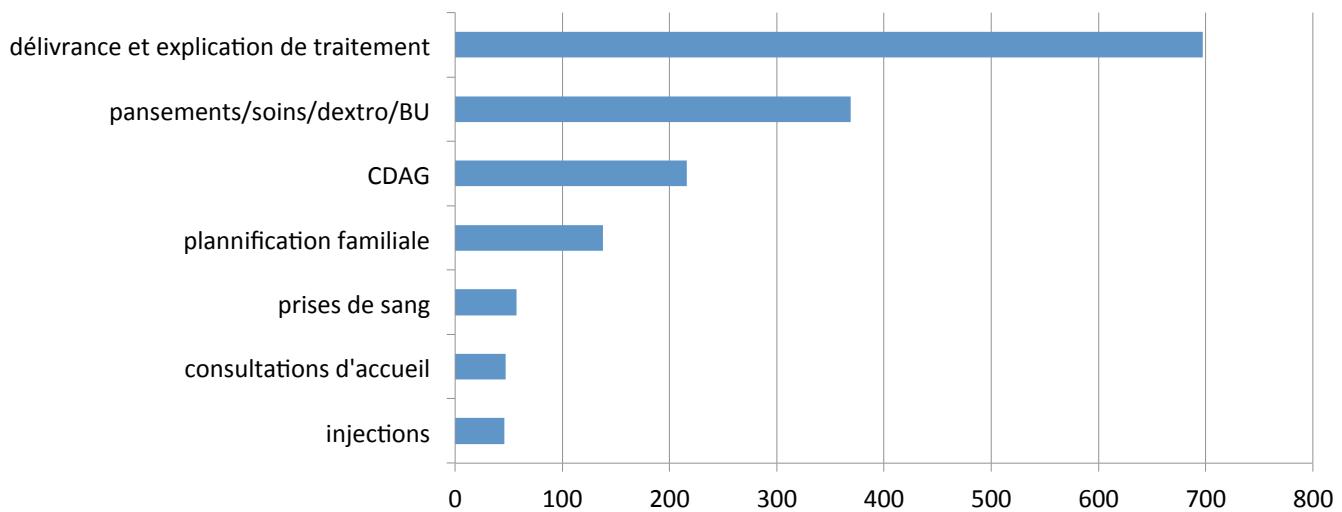
De même ils assurent sous la responsabilité du médecin les consultations du Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit (CDAG). En 2016, **216 personnes sont venues pour un dépistage du SIDA/syphilis** (197 dépistages réalisés par les IDE, 19 par le médecin).

Pour les soins, ils sont sollicités par les médecins de l'unité mais aussi par les autres membres de l'équipe et par des partenaires extérieurs (foyers éducatifs, établissements scolaires...).

Les actes liés à la sexualité (planification familiale, CDAG, demande d'IVG) représentent à eux seuls 15% de leur activité.

Pour l'unité de soins, les infirmiers ont effectué **1574 actes infirmiers en 2016 (+10%)**.

## Types d'actes réalisés par les IDE



### ► Le bilan du Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit (CDAG) :

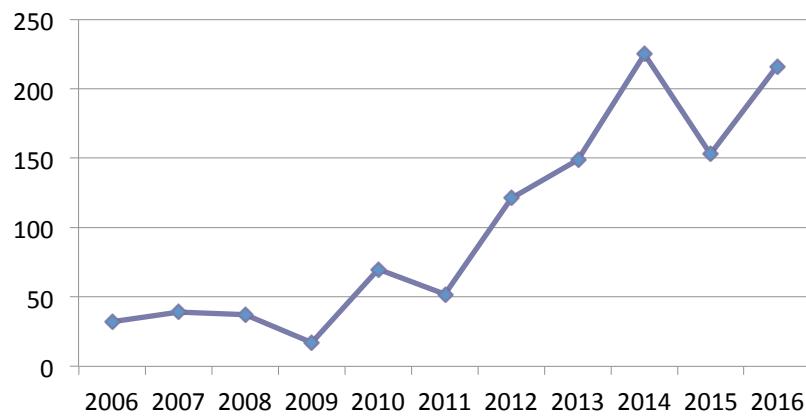
La Maison de l'Adolescent héberge un des 8 CDAG de Polynésie française. **Le CDAG reçoit le public sans limite d'âge.**

Depuis avril 2013 nous utilisons un TROD (test rapide d'orientation diagnostique). Alors que le dépistage ne concernait jusqu'alors que le VIH, depuis mars les tests permettent également de dépister la syphilis. Nous disposons également depuis cette année d'un formulaire de saisie informatisée des données recueillies lors de l'entretien. Les résultats sont envoyés pour chaque patient **en l'instant** par Internet au CCSMIT qui en fait l'analyse statistique.

Une campagne publicitaire (spots radio et télé, vidéos) incitant les personnes à se faire dépister a été lancée fin 2016 ce qui a augmenté le nombre de test réalisé dans notre CDAG en fin d'année.

**1118 dépistages ont été effectués depuis l'ouverture du CDAG** en décembre 2005. L'activité de ce centre a progressé pour atteindre un pic en 2014 avec 225 dépistages réalisés. Après une légère baisse en 2015, les dépistages sont de nouveau en hausse (216 dépistages en **2016**).

## Nombre de dépistages réalisés entre 2006 et 2016



➤ Les caractéristiques démographiques des consultants :

En 2016, des consultants du CDAG se répartissent entre 109 hommes et 100 femmes (non renseigné 7).

L'âge moyen des personnes dépistées est de 25.5 ans. Le plus jeune avait 14 ans et le plus âgé 64 ans ce qui montre l'hétérogénéité des demandeurs.

172 des personnes dépistées sont nées en Polynésie (80%).

➤ L'existence d'un dépistage antérieur :

Presque de la moitié des personnes (47%) dépistées en 2016 avaient déjà effectué un dépistage antérieur.

21 personnes déclarent un antécédent de maladie sexuellement transmissible

➤ Les motifs du dépistage selon le patient :

<b>Les motifs déclarés du dépistage</b>	<b>En 2016</b>
Connaissance du statut	94
Prise de risque	54
Partenaire à risque	10
Supprimer le préservatif	14
Accident de préservatif	1
Changement de partenaire	12
Contrôler le résultat d'un test	12

➤ autres indicateurs :

<b>Identité sexuelle déclarée</b>	<b>En 2016</b>
Hétérosexualité	191
Homosexualité	16
Bisexualité	6
Non renseigné	3

<b>Nombre de partenaires au cours des trois derniers mois</b>	<b>En 2016</b>
Aucun partenaire	14
Un seul partenaire occasionnel	20
Un seul partenaire stable	106
Plusieurs partenaires stables (= ou sup à 2)	20
Plusieurs partenaires stables et occasionnels	32
Plusieurs partenaires occasionnels	21
non renseigné	3

➤ Utilisation des préservatifs :

<b>Utilisation des préservatifs déclarée par le consultant</b>	<b>En 2016</b>
Jamais	66
Parfois	67
Souvent	51
Toujours	29
Non renseigné	3

La consultation anonyme et gratuite est l'occasion de faire le point sur les facteurs de risque du patient et de promouvoir l'utilisation des préservatifs. Ces consultations permettent également de

parler des différents moyens de contraception ce qui suscite parfois la demande d'une consultation médicale au sein de l'unité.

Les résultats :

Tous les tests VIH étaient négatifs en 2016 mais **6 tests étaient positifs à la syphilis**. Le traitement et les bilans complémentaires des syphilis dépistées au FTH se fait sur place pour les patients de moins de 25 ans après levée de l'anonymat, les autres sont orientés vers le CCSMIT.

Autres activités des infirmiers

Ils ont bénéficié de 4 heures de formation de nutrition en interne et de 7 jours de formation à l'extérieur de l'établissement.

Un infirmier a réalisé 55 interventions de prévention et rencontré 1375 élèves.

**1.2.1.3 Le masseur kinésithérapeute ergothérapeute :**

**Il travaille à la Maison de l'Enfant et à la Maison de l'Adolescent. 67% des actes de soins qu'il a réalisé l'ont été pour la Maison de l'adolescent.**

Il a pris sa **retraite** le 30 novembre, **son activité en 2016 est donc de 11 mois**.

Pour l'unité de soins de la Maison de l'Adolescent, **pour 11 mois d'activité il a effectué 337 actes et reçu 25 personnes en venue spontanée soit 362 consultations**.

Comme les autres membres de l'équipe, il partage son activité entre le soin et la prévention (ce professionnel a reçu une formation d'éducation à la sexualité et une formation d'aide au sevrage tabagique). **En 2016 il s'est particulièrement impliqué dans la prévention** dans les établissements scolaires en raison de la vacance d'un poste d'IDE pendant 5 mois ce qui a gêné son activité de soins. Il a réalisé 31 interventions de prévention et rencontré plus de 1000 élèves (confère chapitre prévention).

Il est sollicité par le médecin le plus souvent mais aussi par les éducatrices spécialisées et les psychologues notamment dans le travail de réappropriation du corps. Dans certains cas, cette approche corporelle fait partie intégrante du soin apporté à l'adolescent.

Il réalise également des actes de rééducation fonctionnelle et de la kinésithérapie respiratoire. Pour les actes de kinésithérapie nécessitant un aérosol le médecin revoit le patient avant chaque consultation de kinésithérapie pour la prescription. Ces actes sont comptabilisés uniquement par le kinésithérapeute.

Nombre d'actes pour 11 mois d'activité	Respiratoire	Rééducation	Gymnastique	Total
	38	269	30	337
Pourcentage	11	80	9	100

Près de 80% de son activité est liée à des actes de rééducation fonctionnelle, la séance de rééducation dure une heure.

Il a également reçu 25 personnes en venue spontanée.

**1.2.2 L'activité du pôle psycho socio éducatif**

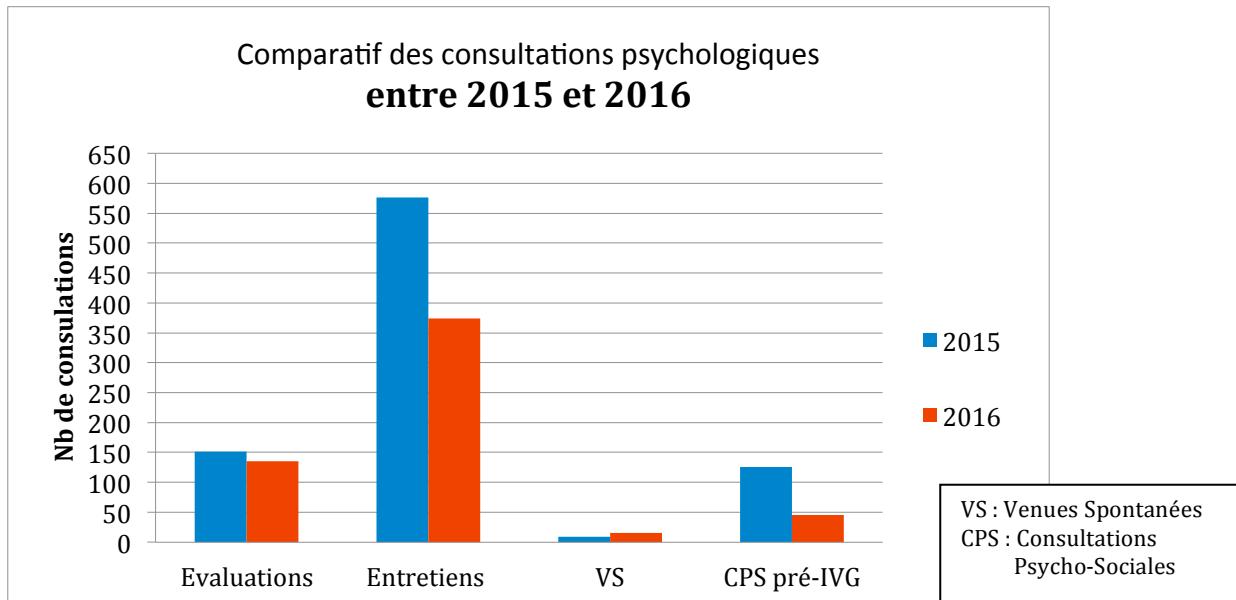
**1.2.2.1 l'activité des psychologues cliniciennes**

Deux postes de psychologue sont présents à l'unité de soins de la MDA. Trois psychologues ont travaillé en 2016 au sein de la Maison de l'Adolescent : une psychologue sur neuf mois et demi, une deuxième sur sept mois et une troisième sur une période de deux semaines. Cela revient à 1,5 psychologue sur l'année. Le départ de l'unité d'un psychologue, l'arrivée d'un psychologue et le congé prolongé ont entraîné une baisse d'activité dû au nécessaire travail d'anticipation (moins d'évaluations avant un départ) et d'adaptation (constitution de la file active).

L'organisation du concours d'entrée des psychologues dans la fonction publique en 2016 va permettre de titulariser un second poste de psychologue sur la Maison de l'Adolescent en 2017.

**572 consultations au total** ont été effectuées dont 55 avec des parents reçus seuls. On compte **136 adolescents reçus pour la première fois** (ou après une interruption de plus d'un an), **46 consultations** pour un entretien psycho-social pré IVG. Par ailleurs et dans une volonté de continuité du service public, à ce chiffre s'ajoutent **7 consultations de femmes de plus de 25 ans**.

Un signalement pour mineurs en danger a été adressé au Procureur de la République.



On constate entre 2015 et 2016 :

- Une baisse du nombre d'entretiens : - 35%

Cette baisse s'explique par une diminution du temps de travail des psychologues sur l'unité de soin : congé maternité, 22 jours et demi de formations obligatoires ou non, heures d'aménagement pour l'allaitement, temps d'adaptation et de constitution d'une file active.

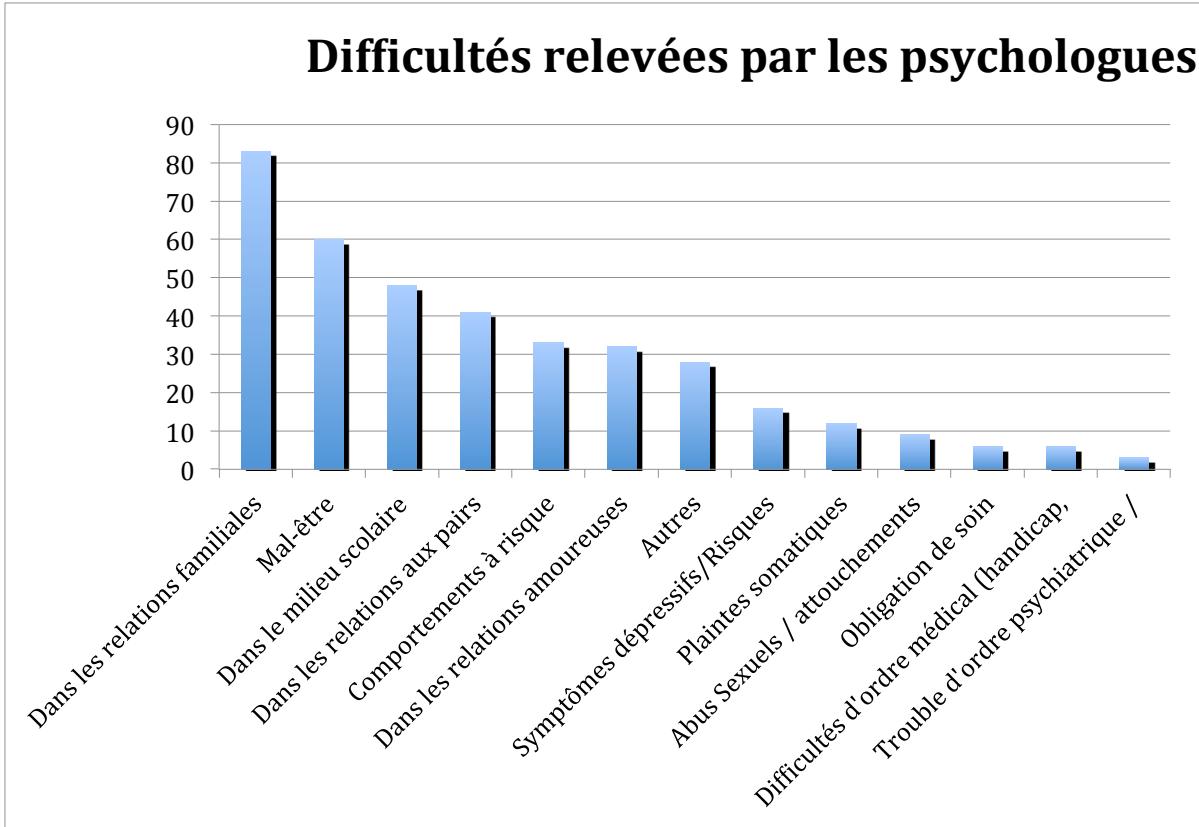
- Une baisse du nombre d'adolescents venant pour la 1<sup>ère</sup> fois (évaluations) : - 10.5%

Pendant une période de deux mois et demi, aucune évaluation par un psychologue n'a été possible (départ en congé maternité, un poste en attente d'être pourvu). En conséquence, lorsque de nouvelles demandes portaient sur des difficultés d'ordre psychosocial, elles étaient traitées par les éducateurs spécialisés ou réorientées à l'extérieur.

- Le nombre de consultations psycho-sociales réalisées par la psychologue agréée de la Maison de l'Adolescent a baissé de 63 %.

Cette baisse s'explique, d'une part, par l'absence de la psychologue formée à ce type d'entretien pendant 6 mois, et d'autre part, par une baisse du nombre de demandes que l'on ne saurait expliquer.

➤ **Analyse des difficultés**



Les difficultés listées ici sont d'une part celles qui ont conduit à une demande de consultation avec un psychologue, mais également d'autres motifs de difficultés observés par les psychologues. Une demande d'aide psychologique peut invoquer plusieurs motifs d'ordre familial, ainsi que somatique ou autres.

On retrouve comme les années précédentes, les **difficultés d'ordre familial** comme premier motif de demande d'une consultation avec un psychologue :

- Les séparations parentales sont l'un des premiers motifs de demande de consultation. Qu'il s'agisse des parents qui s'inquiètent de l'état psychologique de leurs enfants, ou encore de parents mis en difficultés eux-mêmes dans leur rôle parental en raison du conflit.
- Les conflits entre adolescent et l'un ou les parents ou encore un membre de la fratrie sont fréquemment observés.
- Le changement dans les rapports aux parents et les remises en question adolescentes peuvent être une des raisons des difficultés familiales. La capacité nouvelle de l'adolescent à discerner et pointer les failles parentales amènent des tensions dans la relation parent-enfant. Par conséquent, le parent peut souffrir de la perte d'un statut idéalisé dans le regard de leur enfant. Par ailleurs, il arrive que des adolescents se désinvestissent de loisirs ou d'activités auparavant appréciés, cela peut provoquer de l'incompréhension ou de l'inquiétude chez les parents.
- Les questions de filiation qu'interrogent les enfants au moment de l'adolescence sont également souvent à l'origine de tensions au sein de la famille élargie : demande de reconnaissance, demande d'explications sur les circonstances d'un « placement » chez une personne de la famille, sentiment de rejet se traduisant en colère, réurgences de différends familiaux anciens.

Le **mal-être** est le deuxième type de difficultés rencontrées par les psychologues en consultation : adolescent triste, mal dans sa peau, renfermé. A un degré plus important, ce mal-être peut conduire à des manifestations anxieuses ou encore un état dépressif très préoccupant (scarifications, idées suicidaires, tentatives de suicide). Le mal-être s'ajoute généralement à d'autres difficultés (familiales, amoureuses, scolaires...). Il peut être exprimé par l'adolescent lui-même ou remarqué par l'entourage proche.

Les difficultés en **milieu scolaire** représentent, pour l'année 2016, une part plus importante par rapport aux années précédentes. On relève davantage de victimes de harcèlement scolaire : racket, discrimination, élève bouc-émissaire... Ces situations nous ont été adressées par les familles, parfois par la victime elle-même, mais également par les établissements scolaires soucieux d'aider leurs élèves. Cela montre que la Maison de l'Adolescent a bien été identifiée comme un lieu d'aide sur ces problématiques.

Nombre d'adolescents souffrent de troubles anxieux à des degrés plus ou moins importants relatifs à leur avenir scolaire et professionnel, ils s'inquiètent de leur réussite, de l'obtention d'un emploi... Ces inquiétudes pourraient se comprendre comme un reflet d'une tendance sociétale qui se traduit par un discours pessimiste et/ou inquiet de l'environnement (parents, professeur, médias.)

Les difficultés dans la **relation aux pairs** est le quatrième motif évoqué en consultation. L'investissement de la sphère amicale, considérée comme une « deuxième famille », étant plus important à l'adolescence, les problèmes qui surviennent avec les amis peuvent déstabiliser davantage.

Les **comportements à risque** englobent les actions qui vont mettre en péril l'intégrité physique et psychologique de l'adolescent ou encore compromettre son avenir :

- Les risques scolaires (déscolarisation, échec scolaire, problème de comportement, « chappe école » ...),
- Les scarifications,
- Les fugues,
- Les comportements sexuels à risque : rapports sexuels non protégés, grossesses non planifiées, infections sexuellement transmises, s'exposer à des risques d'agression sexuelle, faire des films ou photos compromettant(e)s.
- Les consommations de toxiques : tabac, paka, alcool, autres drogues
- Les actes délinquants,
- Et autres atteintes corporelles.

La période de l'adolescence est propice aux expérimentations dans un processus global de transformation identitaire. La recherche de limites a toujours été observée dans les comportements adolescents. Néanmoins, pour une partie d'entre eux, les prises de risque peuvent aller jusqu'à des mises en danger trop importantes ou répétées. Cela peut dénoter des failles internes chez la personne, dépendant de son histoire singulière.

Le motif **difficultés dans les relations amoureuses** est fréquemment évoqué au cours des entretiens psychologiques, c'est une préoccupation importante des adolescents dont ils ne peuvent pas toujours parler en famille.

Les difficultés annoncées au départ lors de la demande d'aide sont bien présentes mais leur importance est souvent **sous-estimée**. Un élément est annoncé comme posant problème ou une source vue comme cause du symptôme alors qu'il s'avère souvent que différents motifs sont en cause.

➤ Les consultations psycho-sociales pré-IVG

Les femmes sont orientées essentiellement par des partenaires (CHPF, Clinique Cardella, Clinique Paofai, dispensaires, médecins libéraux) mais on observe également de plus en plus de jeunes femmes orientées par un proche. En amont la MDA propose aux jeunes femmes conseils, prescription et suivi de leur contraception. Aussi, lorsque celles-ci s'inquiètent d'une éventuelle

grossesse, c'est naturellement qu'elles reviennent dans ce même lieu : il est rassurant de connaître le médecin et/ou l'infirmière.

La consultation psycho-sociale joue un rôle d'information essentiel afin que les femmes soient en mesure de prendre une décision éclairée. La consultation précise le cadre de la loi d'une part et offre également aux femmes un espace d'écoute véritable à un moment de grande vulnérabilité.

Les patientes peuvent également bénéficier d'une consultation psychologique post-IVG et du suivi de leur contraception si cela est nécessaire. Conseils et explications sont en effet souvent utiles pour un public jeune (par exemple pour la 1<sup>ère</sup> prise de la pilule contraceptive).

On observe que certaines patientes venues pour la 1<sup>ère</sup> fois dans le cadre d'une IVG, font une demande de consultation psychologique pour des motifs très différents (difficultés familiales, de couples, etc) 6 mois, 1 an ou davantage après leur 1<sup>ère</sup> venue. A cet égard la consultation psycho-sociale pré-IVG leur a permis de connaître la structure et son offre de soin, et a facilité ainsi la prise de contact ultérieure avec la psychologue.

Cette année la psychologue de la MDA a réalisé 46 consultations psycho-sociales et l'assistante sociale de la Maison de l'enfant 4.

#### ➤ Autres activités des psychologues

En plus des consultations psychologiques, les psychologues ont mené d'autres activités : l'administration de la page Facebook, la réalisation et l'encadrement d'un jeu de piste pour la JMDE, la création d'un dépliant support d'intervention sur l'estime de soi, 16 demi-journées d'intervention de prévention dont 3 en urgence, 24 Point-écoute dans les établissements scolaires. Elles ont également assisté à 22 journées et demi de formations. Le détail de ces activités est développé dans les parties média/prévention/formation.

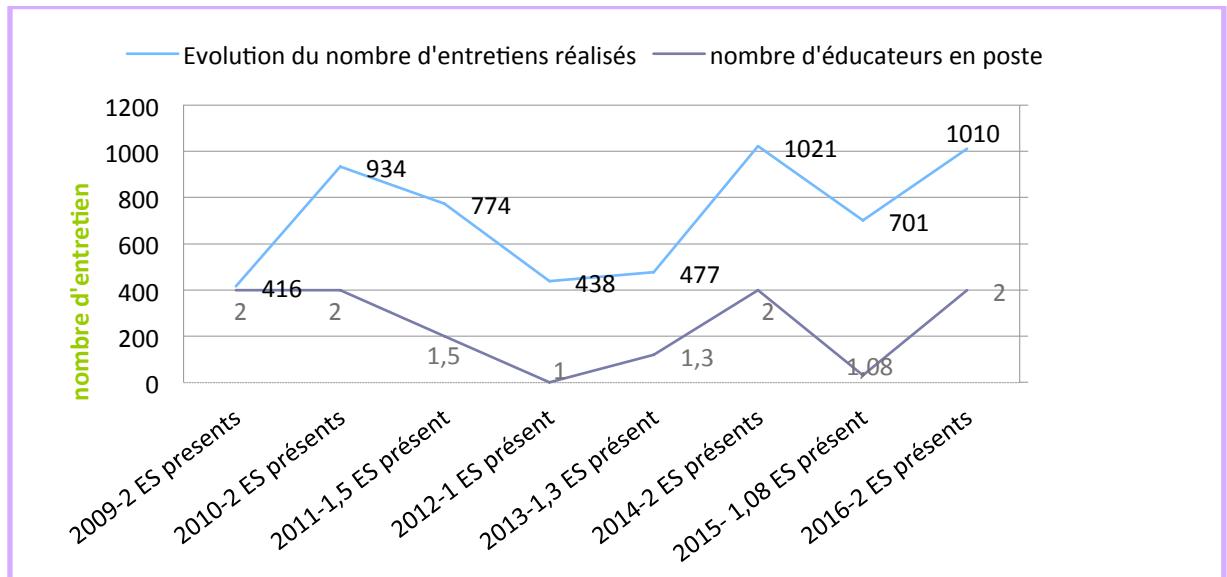
#### 1.2.2.2 Les entretiens avec les éducateurs spécialisés :

La MDA dispose de deux postes d'éducateurs spécialisés qui ont, cette année, été pourvus à temps plein.

Les deux éducateurs spécialisés ont effectué **1010 entretiens** :

- 56 visites médiatisées
- 69 entretiens d'accueil de venues spontanées ou de demandes téléphoniques (équivalent à 2015)
- 885 entretiens d'évaluation ou de suivi, soit 40% de plus qu'en 2015.

La comparaison avec les années précédentes doit prendre en compte le nombre de postes pourvus.



## **Les visites médiatisées : 56**

### **56 rencontres familiales ont eu lieu, concernant 11 familles.**

Pour 6 familles les rencontres ont été mises en place à la demande du Juge des affaires familiales et pour 5 familles les éducateurs interviennent à la demande du service social qui a été mandaté par le juge des enfants.

Il s'agit de rencontres surveillées ou médiatisées, d'une durée de 1 à 2 heures, entre les parents (ou un seul) et leur(s) enfant(s) qui permettent de travailler la restauration du lien familial en privilégiant la communication avec comme support des jeux, des activités... Ces temps permettent ainsi d'observer et d'évaluer les situations avec un autre regard (il est question de neutralité) et de rendre compte par la suite de nos observations à la DAS.

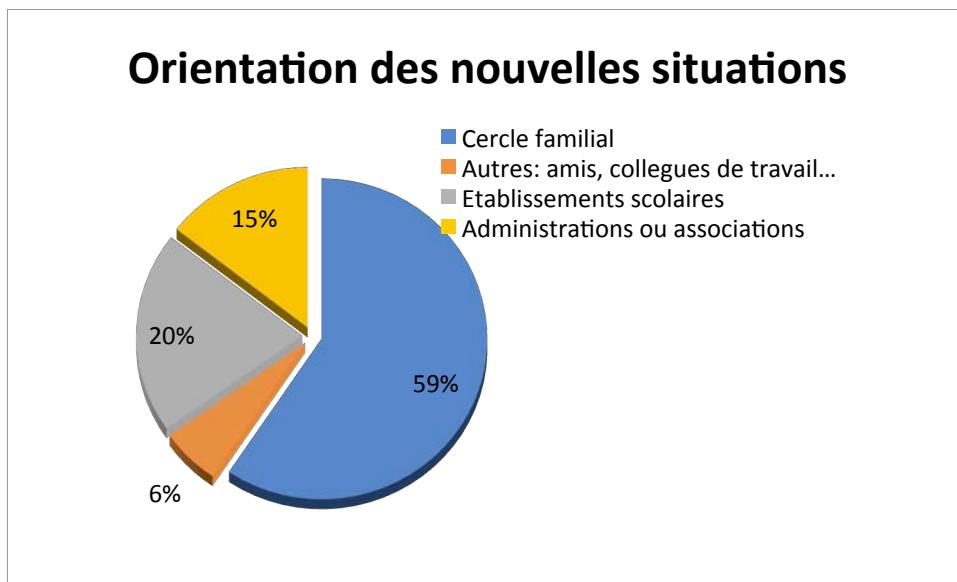
Une salle dédiée à ces visites a été aménagée dans l'établissement.

### **Fiches téléphoniques (FT) et venues spontanées : 69 (chiffre stable)**

Ce premier contact vise à réunir des informations liées à la demande de la famille ou du jeune lui-même.

61 % de ces nouvelles demandes ont concerné des filles et 14 % des majeurs.

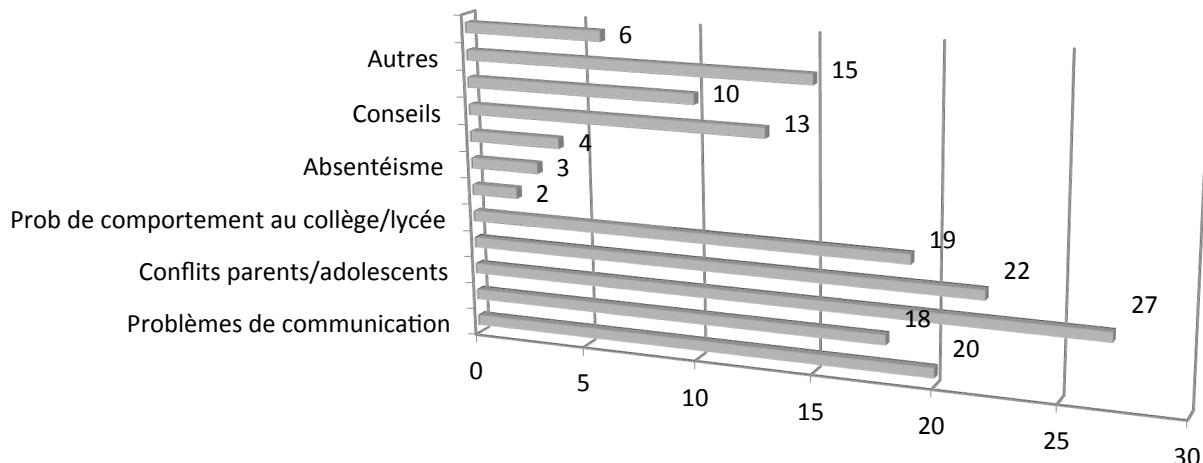
Les années précédentes les adolescents ou leur famille étaient majoritairement orientés par leur établissement scolaire. Cette année 59 % sont venus suite au conseil de leur cercle familial.



Les principaux motifs de la demande sont les difficultés familiales liées aux conflits parents /adolescents ou manque de communication ou des problèmes de comportements au domicile ou à l'école.

Une réunion d'équipe bihebdomadaire permet d'orienter pour une prise en charge par le professionnel adapté à la problématique : psychologue, médecin, infirmière, kinésithérapeute, éducateur...

## Difficultés énoncées pour les 69 VS et FT

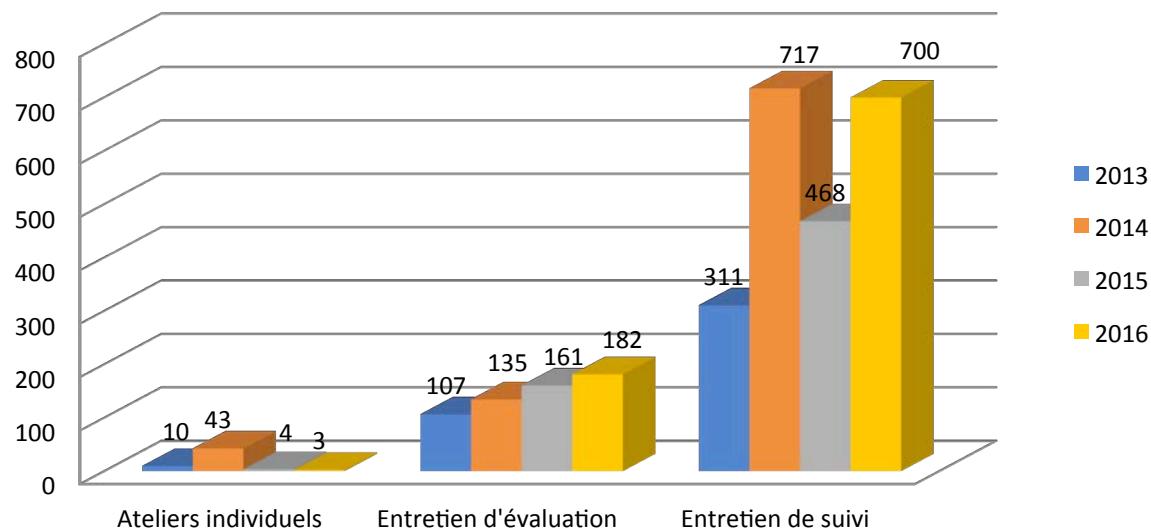


### Les entretiens par les éducateurs : 885 pour 2016

Ils sont de 3 types :

- Les entretiens d'évaluation (peuvent aboutir à une proposition de suivi éducatif ou à une réorientation)
- Les entretiens de suivi
- Les ateliers individuels (revalorisation, aide à la scolarité...)

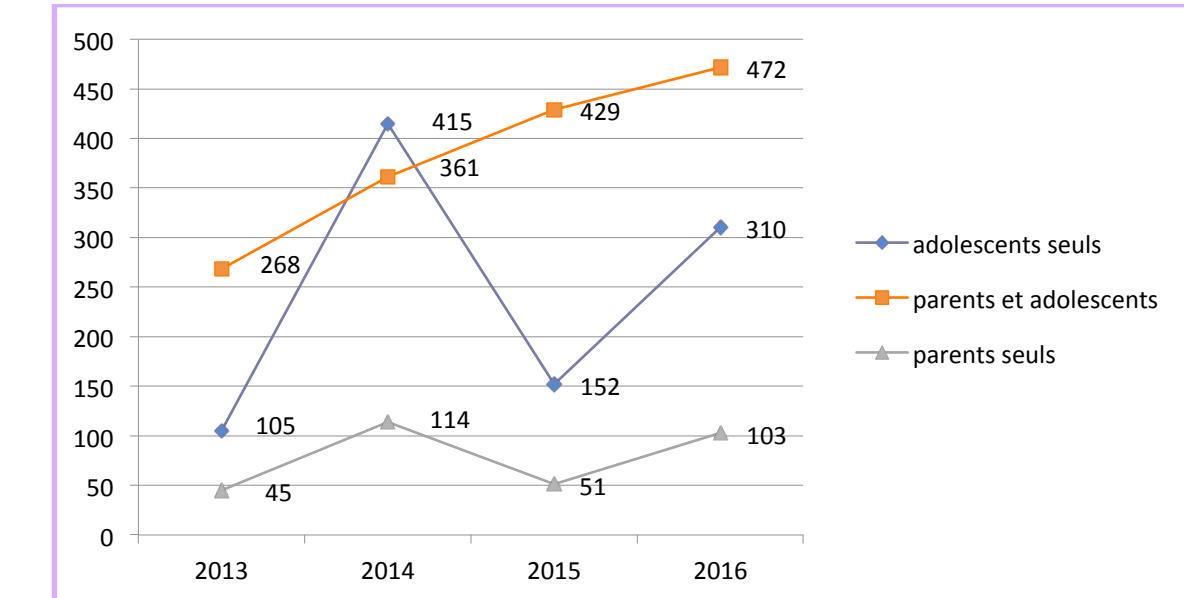
### Nombre et types d'entretiens:



Ces entretiens ont concerné :

- 428 filles et 457 garçons (52 % de garçons)
- 813 mineurs et 72 majeurs (8 % de majeurs)

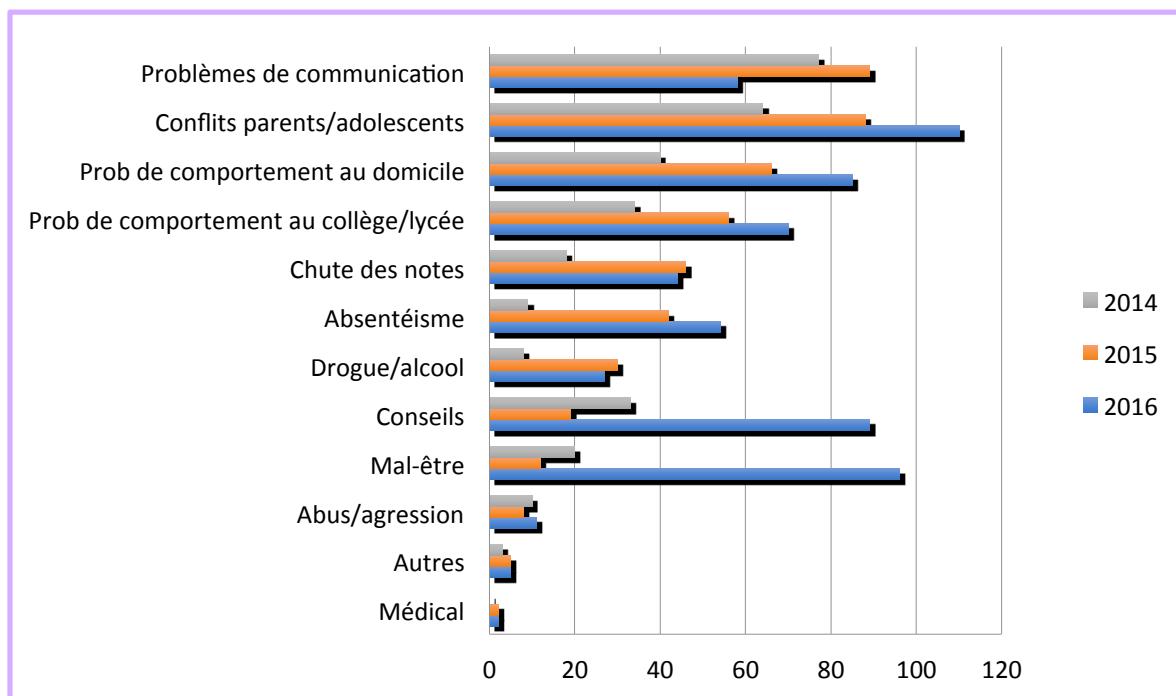
En 2016, la majorité des entretiens (53%) sont réalisés avec les jeunes et leurs parents (ou tierce personne les prenant en charge). 12 % des entretiens concernent des parents seuls en demande de conseils éducatifs et de soutien à la parentalité.



#### Les entretiens d'évaluations : 182 entretiens en 2016 (161 en 2015)

Ils permettent d'identifier les difficultés présentes pour proposer une aide adéquate. L'an dernier où un seul poste d'éducateur était pourvu, le nombre d'évaluations réalisées était du même ordre de grandeur (165), la présence de 2 éducateurs en 2016 a permis d'augmenter l'offre de suivi.

Problématiques identifiées en évaluation :



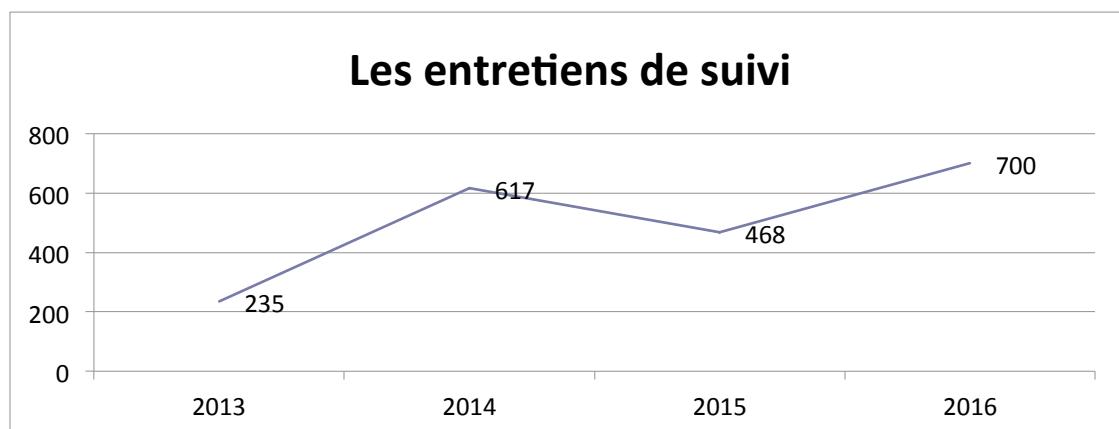
Suite à ces entretiens d'évaluation, les éducatrices peuvent proposer soit :

- un 2<sup>nd</sup> entretien afin de débuter un suivi éducatif ou de compléter l'évaluation.
- de réorienter la situation vers un autre professionnel de la MDA ou de la prendre en suivi en binôme (exemple : l'adolescent est vu par la psychologue et l'éducateur reçoit les parents).
- de réorienter vers un partenaire extérieur compétent pour cette problématique (ex : CCSAT, APAJ, Service social...)

#### Les entretiens de suivi : 700 rendez-vous

En 2016, les éducatrices ont effectué 700 entretiens de suivi soit une **hausse de 49%** (468 entretiens en 2015).

Cette année, pour 9 situations les entretiens ont été réalisés par un binôme éducateur/psychologue.



#### Les ateliers individuels :

Ces ateliers permettent de travailler plus spécifiquement sur la socialisation, la valorisation et la confiance en soi de l'adolescent ou du jeune adulte lorsque celui-ci se sent en difficulté dans un ou plusieurs domaines (soutien à la scolarité, soutien aux démarches administratives ou professionnelles, bien-être, insertion professionnelle...). Ces aides font suite à une prise en charge psychologique ou éducative, en proposant un accompagnement spécialisé.

#### Les informations préoccupantes et signalements :

En 2016, **12 signalements** ont été transmis au Procureur de la République (11 en 2015).

Les éducateurs ont transmis **6 courriers au juge des affaires familiales** pour des situations liées à des problèmes de droit de garde (3 en 2015).

#### Autres activités des éducateurs spécialisés

En 2016, les éducatrices ont participé à **29 réunions** (synthèses, équipes éducatives, réunions de préparation pour des actions de prévention avec des partenaires). Le travail partenarial avec les autres institutions, les établissements scolaires permet d'apporter un autre regard, de mieux appréhender les difficultés des jeunes et ainsi d'avoir une prise en charge optimale.

Les éducatrices ont animé ou co-animé **16 interventions** de prévention et encadré des adolescents suivis à la MDA pendant la **SAGA**. Un éducateur participe à la cellule d'aide du collège Henri Hiro. (Confére chapitres dédiés).

Les éducatrices ont également participé à **23 journées de formation**.

Un **élève assistant social** de 3ème année a été reçu en **stage pendant 16 semaines**.

#### 1.2.2.3 Les agents sociaux

Deux agents sociaux étaient en poste à l'unité de soins de la Maison de l'adolescent. Elles ont un rôle fondamental puisque qu'elles assurent l'accueil direct ou au téléphone et qu'elles recueillent les motifs des demandes.

Elles ont reçu 163 personnes en venues spontanée soit 55% de l'ensemble de ces venues.

Elles participent en alternance aux réunions d'équipe pour faire le lien avec les autres professionnels de la MDA.

Elles ont ouvert les dossiers des 573 adolescents consultant pour la 1<sup>ère</sup> fois dans la structure en 2016. Elles éditent les feuilles de soins pour les consultations du pôle médical (IDE et médecins).

Elles effectuent les démarches pour les prises de rendez-vous et les suivis, elles sont responsables de la mise à jour du planning, du classement et de l'archivage des dossiers.

Elles colligent des données concernant l'activité de la Maison de l'Adolescent. Elles ont participé activement à la mise en place du nouveau logiciel informatique.

Un des agents a participé en binôme avec un éducateur spécialisé à trois visites médiatisées.

Comme les autres membres de l'équipe elles participent par ailleurs aux activités de prévention.

Un des agents sociaux a bénéficié de 4 jours de formation, l'autre agent social a remplacé pendant 24 demi-journées l'agent d'accueil du centre de documentation.

#### **En 2016 pour l'unité de soins de la MDA :**

- ❖ **573 nouveaux dossiers (-4%) ont été ouverts** pour 704 nouvelles demandes
- ❖ **14 informations préoccupantes ont été transmises** aux autorités compétentes (8 en 2014, 21 en 2015)
- ❖ **Le nombre total d'actes réalisés par les professionnels de la Maison de l'adolescent a augmenté de 2.6%**

	Nombre d'actes	
	2015	2016
Médecins	827	879
Infirmiers	1408	1574
Kinésithérapeute	481	362
Psychologues	863	572
Educatrices spécialisées	701	1010
<b>TOTAL</b>	<b>4280</b>	<b>4397</b>

## **2. ACTIVITES DE PREVENTION PRIMAIRE ET DE PROMOTION DE LA SANTE**

Ce volet concerne les activités de prévention ayant lieu en dehors du pôle des consultations.

**Tous les agents de la Maison de l'Adolescent participent à ces actions** de prévention en fonction de leur domaine de compétence. L'approche des adolescents se veut accompagnatrice de leur développement, le but étant de stimuler leur capacité à s'autogérer.

**Le fait que chaque membre de l'équipe associe activité de consultation ou prise en charge et actions de prévention permet de penser et de construire ces actions de prévention au plus près de la réalité observée au contact des adolescents en difficulté.** Ces interventions nécessitent un temps de préparation plus ou moins important et difficilement chiffrable : recherche, élaboration du contenu et du matériel, mise au point avec les partenaires....

Nous répondons favorablement et rapidement aux demandes qui nous sont faites qu'elles proviennent des mairies, des établissements scolaires, de nos partenaires institutionnels, des associations, des camps de vacances, etc.

Lors de journées santé regroupant différents acteurs de prévention, la Maison de l'Adolescent priviliege la sensibilisation à des thèmes non abordés par les autres partenaires : prévention des violences, relation amoureuse et estime de soi.

Les actions de prévention se veulent novatrices et sont systématiquement ajustées en fonction de la demande et du public cible. Ces séances sont également souvent l'occasion d'informer les adolescents sur notre structure.

En 2016 plus de 2800 **adolescents ont bénéficié d'actions de prévention** ainsi qu'une soixantaine d'**adultes** (parents et encadrants d'adolescents) et **plus de 3000 entrées ont été enregistrées à l'espace jeunes**.

### **2.1 Education à la sexualité**

Deux professionnels de la Maison de l'Adolescent, spécialement formés à l'éducation à la sexualité ; le kinésithérapeute et l'infirmier. Le kinésithérapeute a pris sa **retraite** en novembre et l'infirmier a **pris ses fonctions** en mai. Ils sont intervenus auprès de groupes d'adolescents. En fonction de l'âge du public et de la demande, différents thèmes sont abordés : vie sentimentale à l'adolescence, sexualité à l'adolescence, puberté, infections sexuellement transmissibles, contraception....

Ces professionnels sont intervenus sur ce thème auprès de **1279 adolescents**.

### **2.2 Actions de promotion du bien être, développement de l'estime de soi et des capacités relationnelles.**

#### **2.2.1 L'Espace jeunes**

Alors que l'Espace jeunes est l'objet du projet de service, le début de l'année a été marqué par des difficultés de personnel. En effet, la coordinatrice de l'Espace a eu un arrêt maladie précédent et suivant son congé maternité soit une absence du 25 janvier au 25 juin. Quant aux deux agents sociaux qui la secondaient, ils ont tous les deux mutés à la direction des affaires sociales le 1er avril. Pour trois mois de présence au Fare Tama Hau, l'un des deux a été en arrêt maladie pendant 47 jours et l'autre 12 jours. Ces absences ont grevé l'activité du début d'année.

Deux nouveaux agents sociaux ont été recrutés. L'un a commencé le 13/04, il s'agit d'un moniteur éducateur et l'autre a pris ses fonctions le 26/04. Dès leur arrivée et au retour de congé maternité en juin de la coordinatrice la nouvelle équipe était formée. Ceci a relancé la dynamique nécessaire à un tel projet.

Ainsi, un nouveau règlement intérieur, un nouvel agencement de l'espace, un autre planning d'ouverture au public et de nouveaux ateliers ont été mis en place.

La fréquentation du lieu a alors fortement progressé et l'Espace jeunes a pu ouvrir tous les jours.

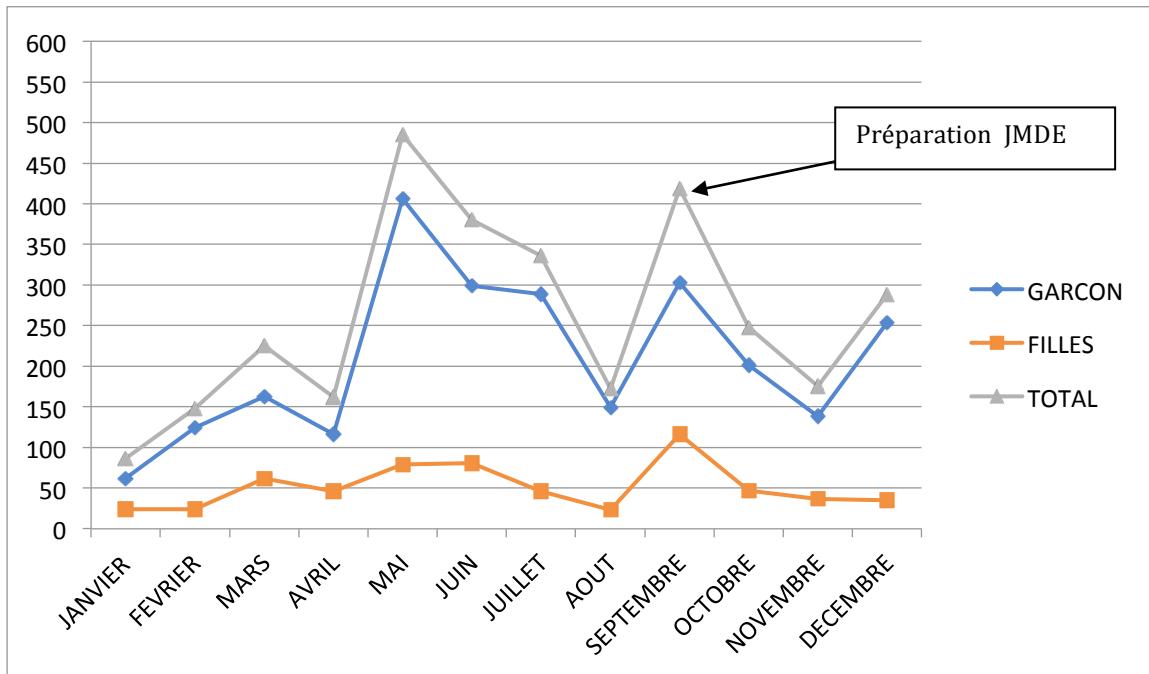
Le lundi matin et le jeudi matin, l'Espace jeunes n'est pas ouvert au public. Ces créneaux sont prévus pour la réflexion, la préparation des ateliers proposés, la mise en relation avec les intervenants, la rédaction de courriers, la mise en place du planning hebdomadaire etc....

#### **Fréquentation de l'Espace Jeunes**

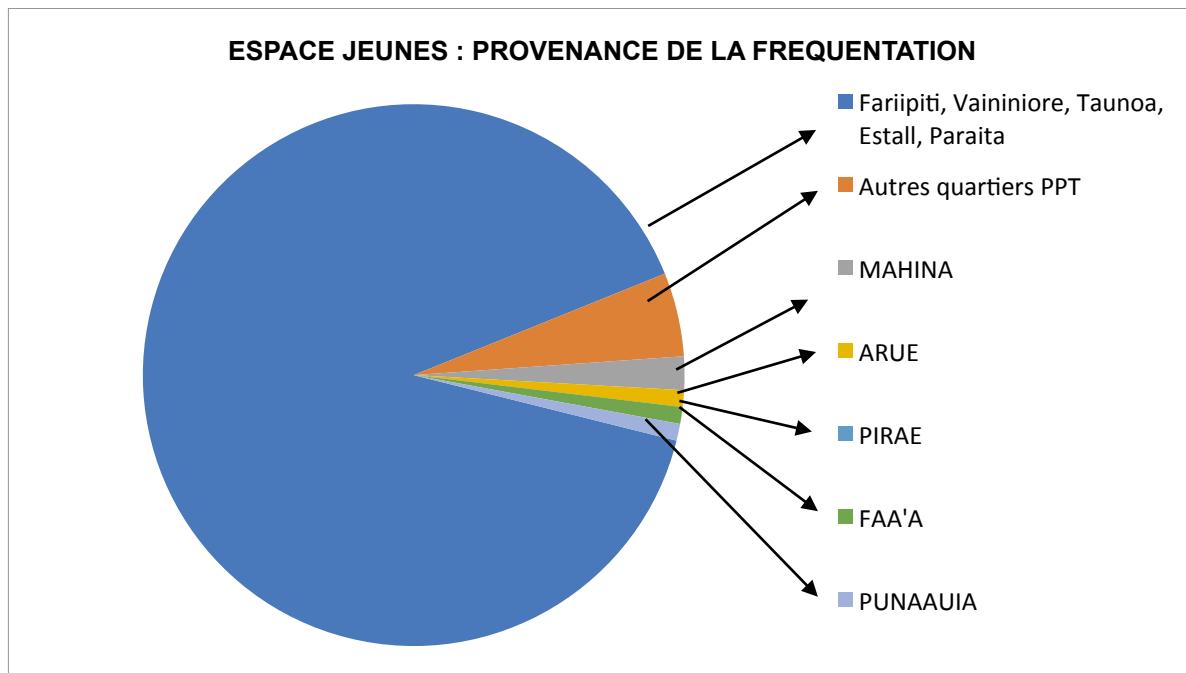
L'Espace jeunes a comptabilisé **3123 entrées en 2016** soit une augmentation de 52% par rapport à l'année précédente. Ce chiffre est à relativiser car l'Espace jeunes est désormais ouvert sur de plus larges créneaux ce qui a d'emblée facilité cette fréquentation. La multitude de nouvelles activités proposées aux jeunes, le nouveau règlement intérieur et l'encadrement par des professionnels plus qualifiés ont également contribué à cette redynamisation.

Les entrées se répartissent en 2484 entrées de garçons et 620 de filles. Les garçons tiennent toujours une place imposante au sein de l'Espace jeunes ce qui peut être la cause de sentiments de gêne, d'inhibition ou de timidité chez les filles.

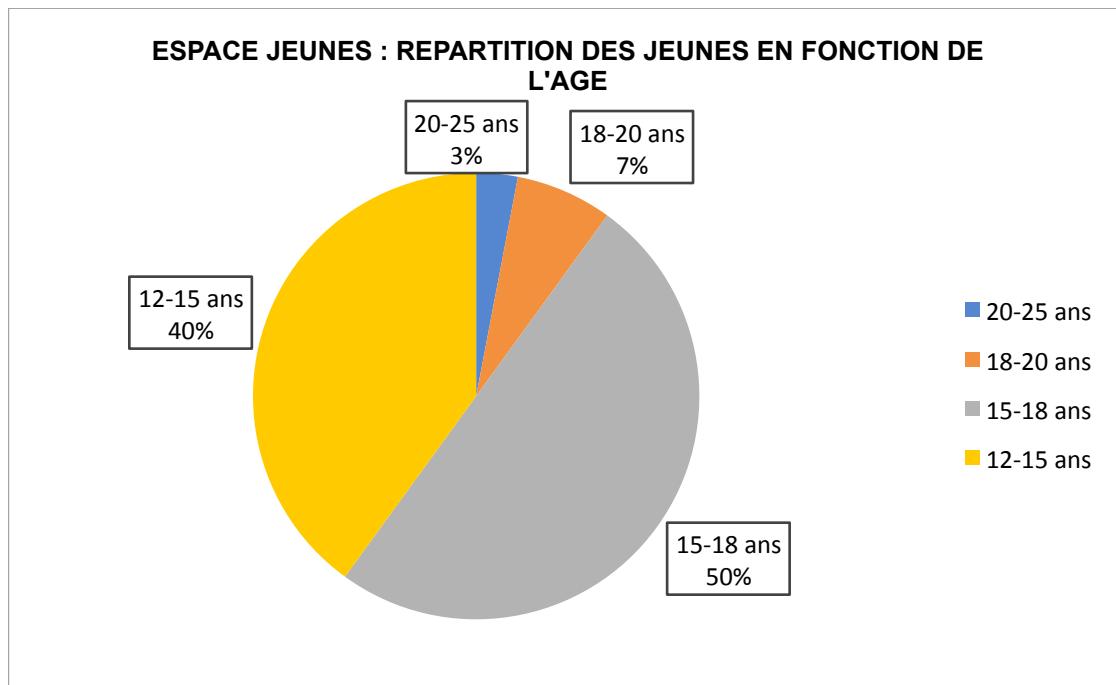
La fréquentation du mercredi après-midi et du vendredi après-midi (1477 entrées) représente pratiquement la moitié de la participation totale (3123 entrées).



Le public de l'Espace jeunes est majoritairement issu des quartiers environnants (Fariipiti, Vaininiore, Taunoa, Estall, Paraita) et à 95% de Papeete compte tenu de leur proximité géographique avec ce lieu.



La moyenne d'âge est de 15 ans, les jeunes se répartissent comme suit :



#### Les activités proposées à l'Espace jeunes

Les activités ont été repensées pour dépasser l'aspect ludique qu'avait l'Espace jeunes. Il accueille majoritairement des adolescents en pleine évolution, physique et mentale, qui manifestent un besoin de bouger, de s'exprimer et aussi de se détendre. Ces mêmes jeunes sont à la recherche de limites, de défis. Cela suscite un accompagnement spécifique et des activités appropriées. Le planning des activités est consultable sur le site Internet du Fare Tama Hau, sur sa page Facebook, il est envoyé par mail à tous les partenaires collaborant avec l'Espace jeunes. Une version papier sous forme de dépliant est également disponible au sein de l'Espace jeunes.

Les activités ont été réparties en six rubriques :

##### *- éducation : prévention, information, orientation, intervenants professionnels.*

Un partenariat avec la BPDJ a été créé dans le but de diffuser des messages préventifs. Ceci crée un lien entre les jeunes et cet organisme représentant la loi et cherche ainsi, à sensibiliser ces derniers sur leurs pratiques ou sur des dérives nocives. Deux rencontres ont eu lieu en 2016. Les séances se poursuivront en 2017 à raison d'une heure trente toutes les dix semaines.

Une fois par mois, des professionnels, des étudiants ou des stagiaires en formation présentent aux adolescents leur métier ou leur passion. Au-delà d'informer les adolescents sur un métier, le but est de motiver les jeunes déscolarisés à reprendre leurs études ou de faire naître des vocations. Ces rencontres permettent aux professionnels d'exposer leur savoir-faire mais aussi de partager leur expérience de vie, leur scolarité, leur parcours avec ses facilités et ses épreuves. **Sept rencontres** ont ainsi eu lieu.

##### *- création : cuisine, décoration, arts manuels.*

Ces activités ont été reconduites en 2016. Ainsi cinq ateliers culinaires, 49 activités manuelles et artistiques ont réuni **492 adolescents**.

##### *-informatique : ateliers, recherches professionnelles (CV, stages, formations...), accompagnement scolaire*

Les jeunes utilisaient l'ordinateur pour du loisir (visionnage de vidéos, consultation des réseaux sociaux.) ce qui occultait leur créativité, le travail et les recherches. Ainsi, huit ateliers « montage photos et audio », « traitement de texte », « tournoi d'échec en réseau » et « création de playlists » ont été mis en place. Ces ateliers sont assurés par un professionnel informaticien. Sur d'autres

créneaux l'Espace jeunes accueille des adolescents qui souhaitent rédiger leur lettre de motivation et leur curriculum vitae.

En dehors des créneaux réservés pour les ateliers informatiques et les recherches professionnelles, l'ordinateur est très prisé par les jeunes pour la consultation des réseaux sociaux et les jeux. Ainsi 3000 entrées ont été comptabilisées en salle informatique.

- **Image de soi** : esthétique (soins du visage, manucure, pédicure...), hygiène, conseils

Ces ateliers visent à valoriser l'image corporelle ou à stimuler l'estime de soi, ils contribuent au bien-être des jeunes sur le plan physique et mental. **Soixante-quatre ateliers esthétique ont réuni 435 adolescents.** Ces activités proposées dans un cadre plus intime visaient aussi à favoriser la fréquentation des filles.

Deux stagiaires des CEMEA ont proposé un partenariat avec l'EJ sous la forme d'un atelier danse moderne « shake your body ! » l'idée était non seulement de proposer une activité physique mais surtout d'aider les jeunes à vaincre leur timidité ou leurs complexes. Neuf rencontres ont eu lieu.

- **Détente** : jeux de société, Wii, billard, ping-pong, yoga, sport, sorties extérieures

Pour certaines activités il a été fait appel à des professionnels maîtrisant ces disciplines spécifiques. Ainsi l'Espace jeunes a bénéficié d'un professeur de **Yoga** bénévole qui est intervenu quatre fois.

Un coach sportif vacataire (16 après-midi de vacation) a permis l'encadrement d'activités telles que le **Beach-soccer** et le **football** en extérieur, le **ping-pong** en intérieur. Pour le **futsal** un bénévole a animé neuf séances dans la salle omnisport de Tipaerui mise gracieusement à notre disposition par la Mairie de Papeete.

- **Groupes de parole** : citoyenneté, scolarité, alimentation, santé, contraception

Quarante adolescents ont participé à quatre groupes de parole. Deux ateliers sur le thème de la sexualité animés par une sage-femme bénévole et la coordinatrice de l'EJ. Un atelier sur les questionnements des jeunes concernant le vieillissement de leurs grands-parents avec lesquels ils grandissent. Un atelier concernant la vie quotidienne « Je parle de mon quartier ».

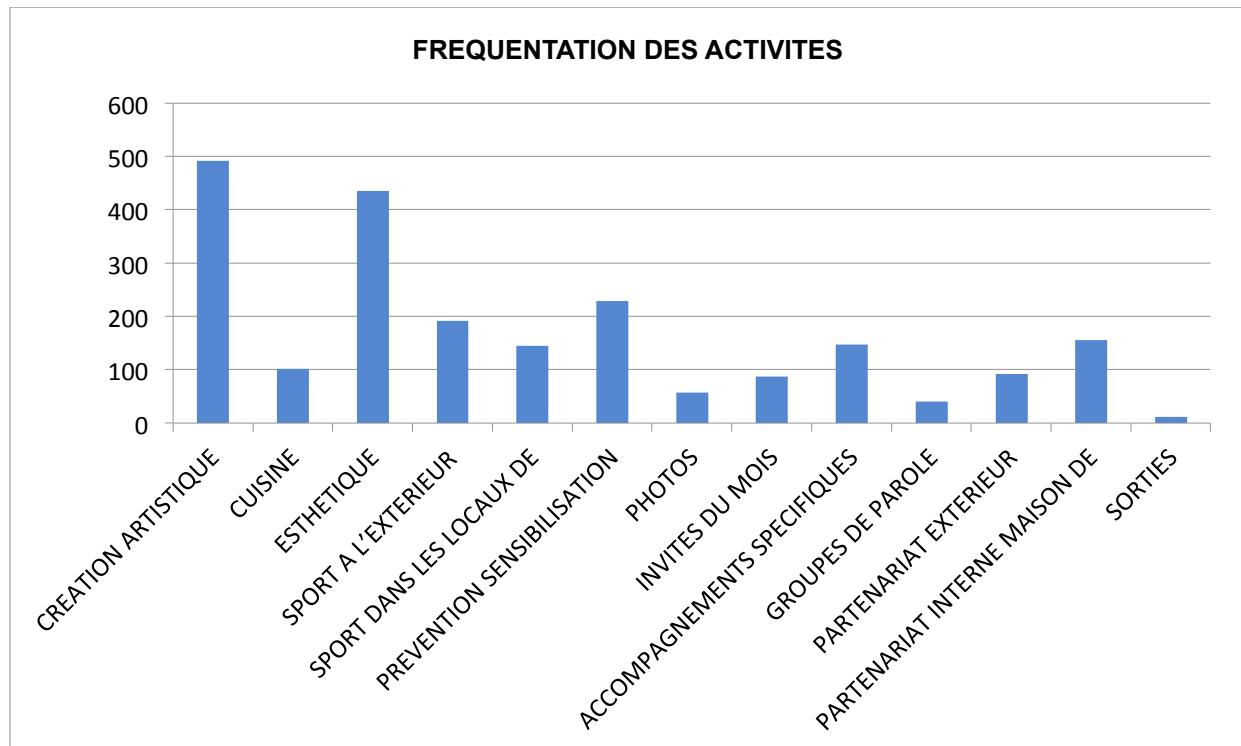


Tableau récapitulatif des activités de l'Espace jeunes (voir annexe 1)

### Transversalité entre Maison de l'Adolescent et Espace jeunes

L'équipe de l'Espace jeunes a mis en place un travail de collaboration entre l'unité de soins de la Maison de l'adolescent et son Espace jeunes. Les temps de réunion nécessaires sont désormais programmés. L'équipe peut ainsi bénéficier d'interventions ponctuelles de certains professionnels de la MDA pour une aide ou un accompagnement ciblé de certains jeunes fréquentant l'EJ. Pour exemple une éducatrice spécialisée peut être sollicitée pour un jeune présentant des problèmes de comportement ou des difficultés familiales, un médecin pour un adolescent malade ou en demande de contraception...

De même, certaines activités à visée thérapeutique de l'Espace jeunes peuvent être proposées aux adolescents suivis à l'unité de soins.

Par ailleurs des professionnels de la MDA sont intervenus pour animer des ateliers au sein de l'Espace jeunes. L'infirmier est venu parler des soins de la peau, une éducatrice spécialisée a animé un atelier culturel.

### La Page Facebook de l'Espace jeunes

Elle a été créée en 2016. Elle permet de consulter le planning des activités proposées, c'est également un moyen facilitateur pour s'inscrire à des activités spécifiques proposées par l'Espace jeunes (tournoi d'échec en réseau, futsal, yoga...). Cette page permet aussi de poster par la suite des photos, des bilans, des remerciements et commentaires de ces ateliers. D'autre part, divers articles relatant plusieurs sujets autour de la prévention, de la santé, de la formation professionnelle, des événements extérieurs ou encore certaines informations susceptibles de toucher la population adolescente sont publiés.

### L'organisation de la journée mondiale des droits de l'enfant (JMDE)

L'équipe de l'EJ a cette année été désignée pour organiser la JMDE début août. Pour son organisation il a été nécessaire de bloquer des créneaux de travail spécifiques à partir de septembre et ce jusqu'à fin novembre (célébration de l'évènement le 20 novembre). Ainsi, plusieurs projets et quelques partenariats se sont vus suspendus au profit du bon pilotage de la JMDE. Les temps de travail étaient consacrés à la rédaction de courriers, à la recherche de sponsors ou de budgets, des réunions d'équipe et des rencontres avec les médias. La fermeture de l'EJ tous les matins au profit de la JMDE explique la chute de fréquentation des jeunes de début septembre à fin novembre. Cependant à la réouverture sur les créneaux initiaux, la fréquentation a de nouveau augmenté.

#### 2.2.2 Valorisation de l'estime de soi

A la demande du **collège de Papara**, les psychologues ont préparé une série d'interventions menée auprès des **élèves de 4<sup>ème</sup>** et des **CETAD (73 adolescents)** autour de l'estime de soi. Pour ce faire, un dépliant a été créé et transmis à l'ensemble des participants. Différents supports (vidéos, activités de groupe) ont été utilisés auprès des adolescents et plusieurs temps d'échange ont permis aux élèves de s'exprimer sur ce sujet.

#### 2.2.3 L'atelier cuisine

Un atelier cuisine a été réalisé par le médecin nutritionniste et le masseur-kinésithérapeute formé en éducation alimentaire. **5 adolescents** y ont participé. Cet atelier a eu lieu dans les locaux de l'Espace jeunes en période de vacances scolaires. Les adolescents apprennent à concevoir et préparer un repas équilibré, ce repas est ensuite partagé. Les participants sont des adolescents suivis en consultation de nutrition et des adolescents pour qui l'objectif est l'autonomisation et/ou la valorisation de l'estime de soi.

#### 2.2.4 L'alimentation du sportif, sommeil

Des professeurs de SVT et de sport du lycée La Mennais nous ont sollicités pour intervenir auprès de deux classes de seconde particulièrement intéressées par le thème de l'alimentation du sportif. Cela a

aussi permis de parler de dopage et de mettre en garde les adolescents sur les produits à type de compléments proposés par l'industrie.

Le lycée Saint Joseph a quant à lui souhaité que nous intervenions sur le thème du sommeil auprès des classes de seconde de l'établissement.

Ces interventions ont permis de rencontrer **141 élèves**.

#### 2.2.5 Projet SAGA

**14 adolescents** suivis par la Maison de l'adolescent ont pu participer à la SAGA : une semaine en juillet et une semaine en décembre. La présence d'une éducatrice permet d'observer et de mesurer la problématique des adolescents dans un contexte extérieur à la famille et de pouvoir échanger par la suite avec l'adolescent sur ses attitudes.

#### 2.2.6 Droits de l'Enfant :

L'équipe de l'Espace jeunes a organisé la Journée mondiale des Droits de l'Enfant (JMDE) qui s'est tenue cette année le dimanche 20 novembre devant les locaux du Fare Tama Hau. De nombreux sponsors et donateurs ont contribué à la réussite de cet évènement. Des activités ludiques et éducatives étaient proposées au public, des artistes se sont produits sur scène. Un graffeur professionnel a orné un mur jouxtant l'Espace jeunes et a graffé des tee-shirts pour les adolescents. Des panneaux d'information présentaient la structure. Les psychologues de l'unité de soins de la MDA ont organisé un jeu de piste visant à faire découvrir aux jeunes et aux adultes, les professionnels et les locaux de nos différentes unités. Le jeu a également permis d'allier des questions sur les droits de l'enfant ainsi que des devinettes, charades, énigmes, rébus, mimes à but ludique. Tout le matériel nécessaire à la constitution du jeu de piste a été entièrement fabriqué par les psychologues. Grâce aux lots intéressants des sponsors et donateurs, le nombre d'équipes participantes prévu a largement été respecté.

Un stand photo de famille était également proposé aux participants. Cette journée a rencontré un franc succès.

#### 2.3 Les cellules d'aide aux élèves

Une éducatrice de la MDA participe à la cellule d'aide du collège Henri Hiro. Notre participation permet d'apporter un regard distancié et spécifique autour des adolescents les plus en difficulté.

Cette **cellule d'aide et de suivi du collège Henri Hiro (Faa'a)** se réunit en coopération avec la DAS, la Brigade de Protection De la Jeunesse, le médecin scolaire ainsi qu'avec le Service d'Alcoologie et de Toxicomanie.

**Les situations de 83 élèves** ont été examinées.

#### 2.4 Points écoute

Les psychologues interviennent dans des établissements scolaires afin d'offrir aux élèves un temps d'écoute confidentiel. Les Point-écoute sont organisés tout au long de l'année en étroit partenariat avec les collèges et lycées. Les élèves viennent de leur propre initiative ou le plus souvent orientés par l'infirmière scolaire et le personnel éducatif de l'établissement. En fonction des circonstances, les Point-écoute peuvent être des lieux de rencontres ponctuelles ou plus régulières pour les élèves. Par exemple, certains adolescents ne souhaitent pas que leurs parents soient mis au courant, d'autres n'ont pas la possibilité de se déplacer. Dans d'autres cas de figure, une fois la MDA identifiée, toutes les rencontres ont lieu au FTH par soucis de tenir l'établissement scolaire à distance du travail mené avec le psychologue.

**En 2016**, deux Point-écoute ont été remis en place dans les collèges de Paea et Mahina. Ils avaient été interrompus suite au départ d'une des psychologues. Cela porte à **5 le nombre total d'établissements bénéficiaires** : le lycée hôtelier, le collège Maco Tevane, le collège de Paea, le collège de Mahina et le lycée Aorai.

**Pendant les 25 demi-journées de présence dans les établissements** les psychologues ont réalisé **93 entretiens**.

Tableau récapitulatif des Points écoute (voir annexe 2)

## **2.5 La prévention des conduites à risque**

### 2.5.1 Lutte contre le tabagisme et les toxicomanies

Des adolescents du lycée Saint Joseph et du collège de Papara ont reçu des informations sur le cannabis, le tabac et l'alcool afin de prévenir les addictions.  
Ces interventions ont touché un public de **173 adolescents**.

### 2.5.2 Prévention des violences

Le thème de la violence, abordé dans sa globalité ou parfois de manière plus spécifique en approfondissant un type de violence a été exposé à un public de **282 personnes**. Ces interventions ont été réalisées par les éducatrices spécialisées et ont eu lieu au collège Pomare, au collège de Paopao et au LEP de Faa'a.

### 2.5.3 Prévention du mal-être

A trois reprises les psychologues de la Maison de l'adolescent ont été sollicitées pour des **interventions d'urgence** dans des lycées suite à un évènement dramatique susceptible de causer un traumatisme chez les élèves. En mai 2016 une des psychologues est intervenue au **lycée de Papara** suite au décès accidentel d'un des élèves. Elle a rencontré des groupes d'élèves, des élèves en individuel ainsi que des parents. En septembre 2016, les deux psychologues sont intervenues au **Lycée Paul Gauguin** après le décès par suicide d'un des élèves. Elles ont participé, avec les camarades du défunt, aux hommages et se sont rendues disponibles auprès des élèves. En octobre une des psychologues est intervenue auprès d'élèves du **collège de Punaauia** choqués par l'accident d'un bus qui a blessé une jeune fille. **97 personnes** ont été rencontrées au cours de ces trois interventions.

### 2.5.4 Comprendre l'adolescence

Pour prévenir certaines conduites à risques plusieurs interventions sur le thème de l'adolescence et de la famille ont été réalisées. Elles ont touché un public de **117 personnes**.

### 2.5.5 Aide à la parentalité

Une éducatrice spécialisée est intervenue sur invitation du Haut-commissariat à deux reprises auprès de parents pour les aider dans leur rôle. Les thèmes abordés concernaient l'autorité parentale et les punitions, l'addiction aux jeux vidéo. Des groupes d'adultes ont aussi été rencontrés à la paroisse protestante de Faa'a sur le thème des conduites à risque à l'adolescence. Ces interventions ont concerné 117 parents.

### 2.5.6 Les dangers d'Internet

Une éducatrice spécialisée est intervenue auprès de « 28 élèves citoyens » du LEP de Faaa en collaboration avec le CCSAT et la BPDJ pour informer les élèves des dangers d'Internet (confidentialité des données, risque d'addiction). Ces élèves seront des relais d'information auprès de leurs pairs.

### 2.5.6 L'information par les supports de communication et médias

►La page **Facebook** du Fare Tama Hau en est l'un des outils. Une des psychologues fait partie de son administration. Cela a consisté à :

- Communiquer sur les activités du Fare Tama Hau ;

- Répondre aux messages privés des internautes : demandes d'information courante, demandes d'aide, et autres ;
- Dynamiser la page par des publications régulières en lien avec nos missions d'aide à la famille et de prévention des troubles ;
- Se coordonner avec les autres administrateurs.

► **Une nouvelle affiche** présentant la Maison de l'adolescent a été créée par l'établissement fin 2016. Ce support d'information sera distribué à nos partenaires en 2017.

► Radio Polynésie première

A quatre reprises du personnel de la Maison de l'adolescent a été interviewé dans l'émission « C'est que du bonheur ». Différents thèmes ont été abordés ; l'Espace jeunes, la Maison de l'adolescent, le CDAG, les droits de l'enfant, la JMDE.

Un agent de l'Espace jeune a participé à l'émission « l'invité café », il a été interviewé sur le comportement des jeunes à l'adolescence et sur les droits de l'enfant.

► TV Polynésie première

Une psychologue a été interviewée sur les droits de l'enfant et sur la JMDE.

► TNTV émission Manava

Présentation du Fare Tama Hau, des missions de l'Espace jeunes et le programme de la JMDE

► NRJ : à l'invitation d'une journaliste, une monitrice éducatrice a informé les auditeurs sur les missions du Fare Tama Hau, le fonctionnement de l'Espace jeunes, les droits de l'enfant et a fait la promotion de la JMDE organisée par le FTH

► Radio 1 : interview le jour de la JMDE sur les droits d l'enfant

► La Dépêche de Tahiti

Article et photos sur la journée du 20/11

## **2.6 Prévention de la filariose lymphatique**

Une infirmière de la MDA en partenariat avec d'autres membres du personnel du Fare Tama Hau ont participé à la semaine de lutte contre la filariose en distribuant la chimio prophylaxie. Le FTH a élargi sa plage d'ouverture de 7h à 18h le jour de la distribution afin de faciliter l'accès au public.

**549 doses de traitement** ont été distribuées.

Tableau récapitulatif des activités de prévention et de promotion de la santé (voir annexe 3)

<b>En 2016 les activités de prévention et de promotion de la santé de la MDA :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ L'Espace jeunes a comptabilisé <b>3123 entrées</b></li> <li>❖ <b>2804 jeunes</b> ont bénéficié de <b>séances préventives</b></li> <li>❖ Parmi eux <b>1279</b> adolescents ont reçu des informations concernant la <b>sexualité</b></li> <li>❖ Une éducatrice a participé à la cellule d'aide du collège Henri Hiro où les situations de 83 élèves ont été étudié.</li> <li>❖ Les psychologues ont été présentes <b>25 demi-journées dans 5 établissements scolaires</b> lors des « Point-écoute » et ont réalisé <b>93 entretiens</b>.</li> </ul>

- ❖ L'Espace jeunes a comptabilisé **3123 entrées**
- ❖ **2804 jeunes** ont bénéficié de **séances préventives**
- ❖ Parmi eux **1279** adolescents ont reçu des informations concernant la **sexualité**
- ❖ Une éducatrice a participé à la cellule d'aide du collège Henri Hiro où les situations de 83 élèves ont été étudié.
- ❖ Les psychologues ont été présentes **25 demi-journées dans 5 établissements scolaires** lors des « Point-écoute » et ont réalisé **93 entretiens**.

### **3 LA FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL**

#### **3.1 formations reçues par le personnel**

L'offre de formation en 2016 a été importante. Une éducatrice spécialisée et une psychologue lauréates des derniers concours de la fonction publique ont bénéficié d'un itinéraire de formation afin de s'approprier les fondamentaux de l'agent public et de faciliter leur prise de fonction. D'autres agents ont aussi pu participer à des formations et ainsi approfondir leurs connaissances et partager des connaissances communes ce qui facilite la compréhension entre professionnels et l'analyse de situations.

➤ L'approche systémique

Les psychologues, les travailleurs sociaux et le médecin de l'unité de soins ont suivi une formation de 30 heures (5 jours) sur ce thème. L'objectif de cette formation est de mieux accompagner les familles en situation de crise et mettre en place avec elles les moyens nécessaires afin de trouver de nouveaux équilibres.

Par ailleurs, une psychologue a bénéficié d'un congé formation de six jours pour poursuivre sa formation en thérapie familiale. Elle a ainsi accédé au niveau 3 de cette formation. Le coût de la formation était à sa charge.

➤ Assises de l'aide aux victimes et de la prévention de la délinquance en Polynésie française

Une psychologue et le médecin ont assisté à deux jours de formation sur la prise en charge des victimes d'infraction. Une psychologue, une éducatrice spécialisée et un infirmier ont quant à eux participé à des tables rondes sur « drogues, alcool et délinquance », « les violences en milieu scolaire et les violences en groupe », « le secret professionnel ».

➤ Les fondamentaux liés au fonctionnement de l'administration.

Plusieurs formations ont été organisées par la DGRH pour les fonctionnaires stagiaires dans le cadre de leur parcours d'intégration.

La psychologue stagiaire a suivi un module sur les institutions et l'organisation administrative de la Polynésie française. L'éducatrice et la psychologue stagiaires ont eu une formation sur la rédaction des notes administratives. Quant à l'éducatrice, elle a suivi des modules sur la gestion du temps et des priorités, sur la rédaction de la note administrative et sur l'élaboration d'un rapport.

➤ Organiser son environnement professionnel

L'éducatrice stagiaire a suivi un module de gestion des situations conflictuelles, de techniques d'accueil de l'usager et de l'organisation et de l'animation de réunions.

➤ Les techniques de communication interne

Un agent social et une infirmière ont participé à 12 h de formation afin de savoir transmettre au mieux des informations accessibles au grand public, maîtriser la communication interpersonnelle et mettre en place des stratégies de communication.

➤ Word niveau débutant

Une infirmière a bénéficié de trois jours de formation sur le logiciel Word.

➤ Conduite d'une équipe

Le médecin référent de l'unité a participé à deux journées de formation dont le but était d'améliorer ses compétences pour encadrer, animer et motiver son équipe.

➤ Séminaire Santé/Education

Un infirmier a participé à deux journées de séminaire organisé par le CCSHS. Il a ainsi pu se familiariser à l'utilisation de la mallette pédagogique « s'aimer sans violence » et assister à des ateliers « drogues et dépendances » et « santé sexuelle ».

**Conclusion et perspectives**

On constate en 2016 à l'unité de soins de la MDA une augmentation globale du nombre d'actes de 2.6% par rapport à l'année précédente, ceci avec une très légère baisse du nombre de nouveaux adolescents accueillis. Ces chiffres indiquent donc une augmentation des actes de suivis, signe d'une bonne adhésion des adolescents aux prises en charge qui leur sont proposées.

La mise en place du nouveau logiciel d'analyse des actes permettra de mieux décrire l'activité de soins de la MDA et de préciser les besoins pour répondre au mieux aux demandes.

L'ensemble des professionnels travaillant à l'unité de soins de la MDA est depuis cette année titulaire de la fonction publique territoriale. Cette stabilité de l'équipe est importante pour les adolescents en suivi et elle favorise la mise en œuvre de projets à long terme.

L'activité de l'Espace jeunes a fortement progressé, pilotée par une nouvelle équipe dynamique qui a monté des projets innovants auxquels les jeunes ont adhéré. Les trois agents en poste à l'Espace jeunes sont en CDD et un poste d'éducateur spécialisé est vacant. Un temps d'ajustement est nécessaire à chaque changement d'agent. En 2017 l'objectif est de diversifier le public accueilli dans ce lieu en établissant un partenariat avec les établissements scolaires et avec certains foyers socio-éducatifs. Des sorties pédagogiques extérieures seront mises en place dans le but de sensibiliser les jeunes à leur patrimoine culturel, en termes de savoir, de mémoire et de transmission.

## L'ESPACE JEUNES : UN LIEU EN PROGRESSION

L'Espace Jeunes de la Maison De l'Adolescent est le projet de service de la session 2016-2018. Les principaux axes de progrès se sont basés autour de la communication, d'une nouvelle équipe encadrante et de la mise en place de nouveaux ateliers éducatifs, pédagogiques, préventifs et ludiques. L'intervention de partenaires extérieurs, de bénévoles, de milieux associatifs ou de particuliers a aussi été un véritable tremplin pour augmenter la fréquentation de l'EJ.

### 1) Une nouvelle équipe encadrante.

Trois professionnelles composent l'équipe de l'EJ : une psychologue coordinatrice (de retour de congé maternité le 13 juin), une monitrice éducatrice (en poste depuis le 26 avril) et un agent social (arrivée le 13 avril.) L'équipe s'est donc véritablement formée en juin 2016 et a dû s'informer, s'adapter mais aussi évaluer et repenser les besoins et les activités de la population spécifique accueillie.

Progressivement se sont mis en place un nouveau règlement, un autre planning horaire, mais aussi un agencement de l'espace repensé, afin de rendre l'accueil et le confort encore plus optimaux. Les activités habituelles ont été maintenues (billard, jeux wii, accès internet, karaoké, ping-pong...), mais les nouveaux ateliers désormais proposés aux jeunes, ont effectivement collaboré à une hausse de fréquentation de l'EJ.

Les diverses activités ont ainsi été réparties en six rubriques :

- Education : prévention, information, orientation, intervenants professionnels
- Création : cuisine, décoration, arts manuels...
- Informatique : salle informatique, recherches professionnelles (cv, stages, formations...), accompagnement scolaire
- Image de soi : esthétique (soin du visage, manucure, pédicure...), hygiène, conseils
- Détente : jeux wii, billard, ping-pong, yoga, sport, sorties extérieures...
- Temps d'échange : citoyenneté, scolarité, alimentation, santé, contraception...

Le planning des activités est consultable sur la page facebook (Espace jeunes tahiti), sur le site internet ([www.faretamahau.pf](http://www.faretamahau.pf)) et dans les locaux du Fare Tama Hau. Ce planning est envoyé par mail à tous les partenaires collaborant avec l'Espace Jeunes.

Pour ceux qui n'auraient pas accès à internet ou qui souhaiterait un support constant, le planning est également mis à disposition des jeunes, au sein de l'Espace, en version papier et sous forme de dépliants.

La page facebook est une nouveauté de l'Espace jeunes et celle-ci est relativement fréquentée, visitée et commentée.

La page facebook est également un véritable moyen facilitateur pour s'inscrire à des activités spécifiques proposées par l'EJ (ex : tournois d'échecs en réseau, futsal, yoga...) et poster par la suite des photos, des bilans, des remerciements et commentaires de ces ateliers en question. D'autre part, divers articles relatant plusieurs sujets autour de la prévention, de la santé, de la formation professionnelle, des événements extérieurs ou encore certaines informations susceptibles de toucher la population adolescente, sont publiés.

### 2) Les facteurs de l'augmentation de la fréquentation de l'Espace Jeunes.

#### a) Une nouvelle organisation.

Les trois encadrantes ont été rapidement motivées et investies dans la redynamisation de l'EJ. La cohésion, l'esprit de travail et les capacités de réflexion qui animent cette équipe ont fait émerger de manière efficace et constructive, des activités et projets innovants et attractifs pour les adolescents. La nouvelle équipe a cherché à s'affirmer, dans des temps et des conditions de travail plus élaborés. Ainsi, des créneaux horaires spécifiques et nécessaires au bon fonctionnement de l'EJ sont prévus pour la réflexion, la préparation et le bilan des activités, pour la mise en relation avec les intervenants

adéquats mais également pour plusieurs réunions, avec la direction ou les autres professionnels de la Maison De l'Adolescent et/ou du Fare Tama Hau.

L'EJ évolue ainsi avec une nouvelle équipe, une nouvelle organisation et un nouveau rythme, pour optimiser davantage sa fréquentation et évaluer ses missions principales.

b) De nouveaux objectifs.

De manière véritable, il a fallu repenser la place de l'EJ au sein de la Maison De l'Adolescent, en identifiant et re définissant ses besoins, ses possibilités et ses champs d'action envers une population spécifique. C'est pourquoi des temps de réflexion pluridisciplinaire restent primordiaux et constructifs.

A qui est réellement destiné l'Espace Jeunes ? Dans quelle mesure des actions informatives, préventives et éducatives peuvent-elles être mises en œuvre ? En termes de communication, comment faire connaître l'EJ au-delà du Fare Tama Hau et accueillir davantage d'adolescents ? Comment donner plus de sens institutionnel et pédagogique, à cet espace, en accès « libre » et gratuit ?

Pouvons-nous également réfléchir à un accompagnement à la scolarité, pour des jeunes en situation de décrochage scolaire, voire, en errance ?

Par ailleurs, serait-il opportun de créer un lien avec les parents, les familles, les équipes enseignantes des collèges et lycées ? Ou encore, comment réussir à dépasser l'aspect ludique de l'EJ, au profit d'un accompagnement des jeunes, plus orienté et adapté ? (groupes de parole, prévention, image de soi, prise en charge individuelle dans l'unité de soins à l'étage...) Car nous sommes présents pour les jeunes, mais cherchons aussi à être « alliés » aux parents, dans une continuité éducative et préventive et soutenir ainsi un parcours scolaire adéquat.

Tels ont été les questionnements et les principaux objectifs définis par la nouvelle équipe, propices à la redynamisation de l'EJ.

c) Les projets ou les nouvelles activités proposées (partenariats, prestataires et bénévoles.)

Pour la mise en place des nouvelles activités proposées aux jeunes, il a fallu faire appel à des professionnels maîtrisant des disciplines spécifiques. L'équipe a voulu maintenir une place ou un positionnement d'encadrement, en proposant des activités et des moyens techniques de les mettre en œuvre et non pas de les mener. Après plusieurs observations, il nous a semblé intéressant de faire intervenir d'autres professionnels plus adaptés et compétents, pour susciter une autre dynamique groupale ou d'autres intérêts plus ciblés.

L'EJ est un endroit lumineux, coloré, spacieux et convivial. La configuration de l'espace est relativement adaptée pour une capacité d'accueil maximale de quarante adolescents. L'Espace Jeunes n'est pas exigu ni oppressant, mais il accueille majoritairement des adolescents en pleine évolution, physique et mentale, qui manifestent un besoin de bouger, de s'expander, de s'exprimer et aussi de se détendre.

Ces mêmes jeunes sont à la recherche de limites, de défis et d'identification. Le passage adolescent et toutes les particularités qu'il comporte, suscite un accompagnement spécifique et des activités appropriées.

❖ **L'initiation au Yoga.**

Pour mener des séances de yoga et proposer ainsi un temps de relaxation aux adolescents, nous bénéficions de la générosité et de la disponibilité d'une bénévole, qui est intervenue une fois par mois jusqu'au 31 décembre 2016.

Le yoga demande une certaine concentration mais aussi le respect de soi et de l'autre. Il appelle à la méditation et cherche à faire naître de nouvelles sensations et une certaine détente dans le quotidien. A travers cette nouvelle discipline, les objectifs recherchés restent les suivants :

- aider les jeunes à identifier leurs émotions
- prendre du temps pour eux
- offrir un lieu calme, reconnu et sécurisant
- travailler le respect individuel et collectif
- créer une unité de groupe
- attirer davantage une population féminine

Cette activité est restée une initiation et a cherché de manière progressive, à amener les participants à une détente physique, émotionnelle et mentale.

#### **❖ Les activités sportives avec un coach qualifié.**

La pratique sportive peut favoriser la socialisation. Elle peut être un outil de communication pour établir un lien social. Le coach sportif vacataire à l'EJ insiste que « le sport doit être considéré comme un moyen d'ancrage dans la société et un outil pour accrocher le jeune et lui donner des repères dans sa vie. »

C'est pourquoi le Futsal, le beach soccer, le football, le Tae Kwon Do ou encore le ping-pong sont des activités sportives désormais proposées aux jeunes.

Pour le futsal et le Tae Kwon DO, nous bénéficions encore ici de deux bénévoles. Nous avons pu obtenir le prêt de lieux extérieurs adéquats et favorables à un vif intérêt de la part des adolescents.

Les objectifs ont été les suivants :

- proposer un lieu d'expansion
- améliorer la cohésion et la mixité groupale
- valoriser l'esprit d'équipe
- travailler sur les règles sociales
- susciter un intérêt supplémentaire vers l'accès à l'EJ
- canaliser des comportements excessifs

La présence d'un coach ou d'un encadrant de sexe masculin reste nécessaire à nos yeux, car l'impact et la dynamique groupale peuvent engendrer des différences comportementales.

#### **❖ Le « cyber tauturu » ou l'aide à l'informatique.**

Pour la conduite des sessions en informatique (traitement de texte, montage photos et vidéo, tournois d'échecs en réseau...), un prestataire de service assure la salle informatique tous les mercredis et vendredis après-midis. L'équipe de l'EJ accueille cependant, sur des créneaux spécifiques, des adolescent(e)s qui désirent rédiger (avec ou sans l'aide d'une encadrante) leur lettre de motivation et curriculum vitae.

Les jeunes utilisent l'ordinateur quotidiennement et leurs activités principales s'orientent vers les réseaux sociaux, le visionnage de vidéos de musique ou de sport ainsi que les jeux en réseaux. Les jeunes monopolisent l'outil informatique pour du loisir et peuvent ainsi occulter la créativité, le travail ou la recherche.

Nous avions donc réfléchi à un projet dont le but était d'éviter de scléroser l'utilisation de l'ordinateur, au profit d'objectifs créatifs personnels ou collectifs ou encore, d'objectifs professionnels ou scolaires. Tout ceci assuré par la présence d'un professionnel offrant guidance, conseils et technicité aux participants.

Ainsi sont apparus les ateliers « montage photos et audio », « traitement de texte », « journal de l'Espace Jeunes » et « tournois d'échecs en réseaux. »

#### **❖ Un temps d'échange avec la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile.**

La spécificité du profil des jeunes « habitués » de l'EJ, mobilise un certain type d'interventions. Les adolescents peuvent être confrontés à différents obstacles sociaux et familiaux et les difficultés

scolaires et de scolarisation sont présentes, tout comme la fragilité de l'éducation et de la vigilance parentale. Le contexte environnemental de ces jeunes en difficultés ne ferait pas impasse à certains signes de facteurs et de délinquance.

Le jeunes ont su nous montrer ou exprimer une violence physique et verbale constante et réelle dans leur milieu de vie. Nous avons assisté à certains rapports de force, des bagarres, de la dégradation de matériel ou des plaintes sur le comportement de certains jeunes, qui ont tendance à se démarquer, à se montrer récalcitrants ou encore agressifs et dans une certaine mesure, tentent de contrôler ou de s'approprier fortement l'espace et ses nouveaux occupants.

La Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile (BPDJ) de Papeete est un acteur incontournable qui véhicule des actions de prévention auprès de la jeunesse (citoyenneté, violences, addictions, conduites à risque etc...)

Dans un souci d'améliorer nos champs d'actions, de favoriser une meilleure diffusion de messages préventifs ou encore, de proposer un vecteur supplémentaire d'écoute des jeunes en difficultés, nous avons créé un partenariat avec la BPDJ. Son intervention serait de manière informative et préventive, de créer un lien entre les jeunes et cet organisme représentant la loi et chercher ainsi, à sensibiliser ces derniers sur leurs pratiques ou sur des dérives nocives.

C'est ainsi qu'un groupe de parole ou temps d'échange a été mis en place, pour faire émerger une autre dynamique groupale, auprès d'adolescents cherchant parfois à défier l'adulte et son autorité.

Les objectifs de ce temps d'échange restent les suivants :

- Assurer une « veille » de la BPDJ au sein de l'EJ
- Informer en matière de prévention de la délinquance des mineurs
- Informer sur les sanctions pénales
- Collaborer avec les encadrantes de l'EJ pour garantir une présence rassurante lors d'événements conflictuels accusés
- Ouvrir un temps d'échange et de communication groupale sur les diverses problématiques de la vie quotidienne.

En conclusion, nous avions pensé plus adapté qu'un représentant de la loi intervienne sur ce projet, non pas dans un cadre répressif ou législatif, mais dans une intention plus informelle et communicative auprès des jeunes.

La BPDJ a ainsi assuré un rôle contenant et canalisant tant pour l'équipe encadrante que pour les adolescents. Nous avons apprécié et continuerons d'apprécier les qualités développées par les acteurs de la BPDJ, telles que leur sens des relations humaines, leur capacité d'écoute mais également, leur adaptabilité et leur position professionnelle maintenue par une prise de recul des situations traitées.

#### ❖ **Les rencontres de professionnels ou « l'invité de la semaine. »**

Considérant la proximité et l'accessibilité au Fare Tama Hau, nous travaillons essentiellement avec les jeunes des quartiers environnants. Nous pouvons accueillir des adolescents déscolarisés pouvant être également en voie d'errance, tout comme de jeunes adultes sans qualifications diplômantes. Ces derniers peuvent nous confier leurs questionnements, leurs difficultés scolaires, sociales et familiales ou leurs conditions de vie parfois très précaires.

Dans ce contexte, il nous a semblé intéressant de solliciter, une fois par mois, des professionnels, des étudiants ou encore des stagiaires en formation, afin de présenter leur métier ou leur passion. Au-delà de la présentation, nous souhaitions privilégier les échanges verbaux et les témoignages. Les intervenants seraient de précieux guides pour aider les jeunes à bâtir un projet professionnel réaliste. Nous aspirons également à motiver les jeunes déscolarisés à reprendre leurs études ou encore faire naître une vocation. Notre rôle a été d'ouvrir la discussion sur ce sujet et de recueillir le maximum d'informations afin de proposer aux jeunes un accompagnement adapté.

Mais nous cherchions aussi dans certains cas, à susciter une rencontre avec des professionnels de la Maison De l'Adolescent (éducatrice spécialisée, psychologues...), pouvant aider les jeunes dans certaines démarches administratives et/ou personnelles.

A travers quelques échanges avec les jeunes, nous avons retenu des envies de devenir coiffeur, pâtissier, militaire ou policier et nous ressentions chez certains de la curiosité mêlée à de l'apprehension. Il semblait difficile pour eux de s'engager dans une voie dans laquelle ils avaient du mal à se projeter.

Les objectifs de ce projet étaient les suivants :

- Informer et faire connaître différentes perspectives professionnelles
- Eveiller ou sensibiliser une envie de se projeter dans l'avenir
- Cerner la réalité d'un métier, découvrir sa complexité, son environnement
- Privilégier la proximité des témoignages en offrant une rencontre exclusive.

Ce projet a voulu compléter les propositions d'un système scolaire sous un angle plus intimiste car nous souhaitions mettre l'accent sur la rencontre humaine. Ainsi, au-delà d'exposer son savoir-faire, nous voulions que l'intervenant partage son expérience de vie, sa scolarité, son parcours avec ses facilités et ses épreuves.

De juillet à septembre, les intervenants ont été : des agents du Régiment du Service Militaire Adapté de Polynésie Française, une sage-femme en libéral, des bénévoles permanents des CEMEA (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active) et un infirmier de la Maison De l'Adolescent.

#### ❖ L'activité « shake your body ! » ou la danse avec les jeunes.

Deux stagiaires des CEMEA se sont présentées à nous en proposant un partenariat avec le Fare Tama Hau et particulièrement avec l'Espace Jeunes, sous forme d'un atelier « Danse moderne. » L'idée était de pouvoir permettre aux jeunes de s'exprimer physiquement, à travers la création et l'apprentissage d'une chorégraphie.

L'une des deux stagiaires fait partie d'un groupe de danse réputé de Tahiti, puisqu'il s'agit de la formation *Emotion*, un des grands groupes gagnants du festival *Urban culture* 2016, organisé tous les ans pour la jeunesse de Polynésie. Ce groupe *Emotion* a donc bien voulu se joindre au projet de danse avec les stagiaires des CEMEA et les jeunes de L'EJ.

Mettre en avant la jeunesse qui bouge, promouvoir une activité pour se défouler, rire et s'amuser, se mélanger à un autre groupe, stimuler sa mémoire et sa concentration ou encore, susciter un intérêt aux bienfaits de la musique et du sport étaient tous les axes recherchés au sein de ce projet.

Mais la grande finalité de « shake your body » était de présenter la chorégraphie finale par un spectacle de danse présenté à un large public, lors de la Journée Mondiale des Droits de l'Enfant. En effet, les participants volontaires de l'Espace Jeunes, motivés par les deux stagiaires des CEMEA et par le groupe *Emotion*, devaient se produire sur une scène et devant des spectateurs, lors d'un événement d'intérêt public que le Fare Tama Hau organise chaque année à la date du 20 novembre : la Journée Mondiale des Droits de l'Enfant.

Un autre objectif de taille apparaissait alors : celui de vaincre sa timidité et rester soudé(e) à une dynamique groupale pour pouvoir danser en public.

L'enjeu semblait conséquent pour la majorité des adolescents fréquentant régulièrement l'EJ et il a fallu beaucoup de rencontres ou d'initiations à la danse, pour que les inscriptions définitives soient arrêtées.

Pour motiver davantage les jeunes, ceux-ci ont eu la possibilité de choisir eux-mêmes les séquences musicales pour le spectacle en question, au même titre que les figures, le rythme et la gestuelle de la danse. Cela n'a pas été chose aisée dès le départ, car il s'agissait de danser et de s'exprimer ouvertement face aux autres et malgré les méthodes d'approche et d'apprentissage mises en œuvre,

l'inhibition, normale et connue à l'adolescence, perdurait au fil des séances. Il y avait beaucoup plus de curieux spectateurs que de danseurs recherchés.

Cependant, le spectacle du 20 novembre a bien eu lieu et a pu faire profiter trois adolescents de l'EJ. Nous pensions pouvoir accueillir un plus grand nombre de filles dans cet atelier, mais l'intimidation, le manque éventuel de préparation plus soutenue et aussi le planning scolaire, changeant et interférant des jeunes, n'ont pas été des facteurs facilitateurs de « shake your body. » Cette séquence de danse moderne restera intéressante à retravailler l'année prochaine.

#### ❖ L'image de soi ou les « ateliers Esthétique. »

Des temps consacrés à la manucure et la pédicure étaient déjà menés avec l'ancienne équipe de l'EJ. Mais en nous focalisant sur le projet de service, ayant pour principal objectif de redynamiser l'Espace Jeunes, nous avons cherché à étoffer ce projet.

En effet, les ateliers Esthétique tournent désormais autour de l'hygiène et du soin, de conseils esthétiques, pratiques, éducatifs mais aussi ludiques, concernant l'image de soi ou la manière de la cultiver.

Ces ateliers regroupent la coiffure, la manucure, la pédicure, la nutrition ou encore la sensibilisation aux maladies de la peau. Ainsi, la valorisation de l'image corporelle à l'aide d'ateliers d'Esthétique ou encore, la stimulation de l'estime de soi des adolescents étaient les principaux objectifs de ces séances.

Comment prendre soin de soi et de son image lorsque l'on se pose une multitude de questions identitaires à l'adolescence ? Comment définir un complexe et pouvoir en parler ou se laisser guider au sein d'un atelier d'esthétique ? Comment utiliser ou connaître la véritable utilité de produits d'hygiène spécifiques ?

Ainsi, nous cherchions à ce que ces ateliers contribuent au bien-être des jeunes, non seulement sur le plan physique mais aussi sur le plan mental.

Nous pensions également susciter une fréquentation plus accrue de filles au sein de ces ateliers et cela reste encore aujourd'hui un franc succès.

Cependant, la population masculine cherche de plus en plus à soigner son apparence et trouver des moyens de l'embellir, souvent au même titre que les filles. C'est alors qu'une véritable mixité de population mais aussi d'interaction et de communication émerge encore beaucoup lors des séances. Par ailleurs, les adolescent(e)s restent encore friands de l'utilisation de produits de beauté gracieusement mis à leur disposition et une vigilance supplémentaire sur leur consommation persiste de la part des encadrantes.

#### ❖ L'organisation de la Journée Mondiale des Droits de l'Enfant.

L'équipe de l'Espace Jeunes a été nommée cette année pour organiser la Journée Mondiale des Droits de l'Enfant. Cela a demandé une certaine mobilisation, adaptation et réflexion. En effet, cet événement destiné à un public familial est chaque année de grande envergure et le Fare Tama Hau se prépare bien à l'avance pour sa concrétisation et sa réussite.

Cependant, considérant le délai restreint pour organiser cette journée (cinq mois) et le souci de redynamiser ou d'augmenter la fréquentation de l'EJ, la tâche est rapidement apparue d'une certaine manière « submergeante » ; et quelques difficultés organisationnelles ont dû être traitées en équipe et sous une guidance hiérarchique.

En effet, nous avions rapidement décidé de fermer tous les matins l'EJ pour se concentrer exclusivement à la JMDE, car les temps de rédaction de courriers, les temps de recherche de sponsors ou de budget ou encore les temps de réunions d'équipe et de rencontres des médias, ont finalement laissé moins de disponibilité pour la bonne conduite de l'Espace Jeunes.

C'est ainsi que des projets innovants et quelques autres partenariats se sont vus suspendus, au profit du bon pilotage de la JMDE. Cette organisation ne s'est pas faite sans failles puisque l'équipe, qui venait de s'apprivoiser et d'apprivoiser les jeunes, devait alors s'atteler à un tout autre projet soulignant un domaine et des enjeux jamais encore explorés.

Cependant, malgré la fermeture constante de l'EJ, toutes les matinées durant trois mois, nous constatons aujourd'hui de manière positive, que cela n'a pas été un facteur nuisible à la hausse de fréquentation du site. Qui plus est, la JMDE a connu un franc succès et a véritablement su véhiculer les messages éducatifs escomptés.

### **3) Une transversalité entre la Maison De l'Adolescent et l'Espace Jeunes.**

Dans la continuité d'une dynamisation de l'EJ, la nouvelle équipe a cherché à mettre en place un véritable travail partenarial ou encore une nouvelle transversalité, entre l'unité de consultations de l'étage et l'Espace Jeunes du rez-de-chaussée.

C'est pourquoi des temps de réunions (MDA/EJ), se voulant nécessaires et constructifs, ont été programmés. Ces échanges pluridisciplinaires ont tenté de resignifier ou redéfinir la place de l'EJ au sein de la MDA, avec l'élaboration de ses missions principales ou ses champs d'action, particulièrement préventifs et éducatifs.

Ces temps d'échange pluridisciplinaires au sujet de l'EJ ont été fixés toutes les six semaines. Cette année ils nous ont réellement été profitables, car les éclairages, les conseils et orientations des éducatrices spécialisées, des psychologues ou encore des infirmiers étaient de riches ressources pour l'équipe encadrante. En effet, nous nous retrouvions parfois dans certaines « situations impasses » ou dans des méthodes d'interventions hésitantes et cherchions alors à endiguer un certain sentiment d'isolement, par une présence davantage soutenante de l'équipe élargie de la MDA ou encore, par un arbitrage professionnel neuf.

Il était intéressant de noter les différentes représentations que pouvaient avoir les membres de l'équipe sur l'Espace Jeunes et toute la sagacité que chacun d'eux pouvait apporter à ces temps d'échange, nécessaires à sa redéfinition et son bon fonctionnement.

D'autre part, dans l'idée de dépasser le premier aspect ludique que pouvait avoir l'EJ auprès des adolescents, nous avons cherché à présenter, informer ou inclure l'unité de soin et d'accompagnement spécifique, situé à l'étage, au sein même de l'EJ. Des panneaux d'informations ont ainsi été affichés dans les locaux de l'EJ, dans l'intention de susciter ou de faire émerger une demande d'aide chez certains adolescents, de manière autonome.

Ainsi, une éducatrice peut aider le jeune lorsqu'il rencontre des difficultés diverses au collège ou à la maison (comportement, absentéisme, bagarres, démotivation, racket...), ou lorsque des démarches administratives lui semblent difficiles à faire seul...

Sous un autre angle, les encadrantes de l'EJ peuvent faire appel aux compétences d'une éducatrice spécialisée, lorsque des difficultés de cadre et de comportements persistent chez certains adolescents.

Un médecin peut être sollicité lorsqu'un adolescent est malade, se pose des questions sur la contraception ou encore a besoin d'un certificat médical pour une activité sportive ou un permis de conduire...

Une jeune fille peut être par exemple orientée vers une psychologue, lorsqu'elle se sent triste ou déprimée et qu'elle désire se confier dans un cadre sécurisant.

Les infirmiers peuvent intervenir pour répondre à des questions relatives à l'adolescence, sur la sexualité, les dangers de produits psychotropes ou l'alimentation... Ils peuvent également être sollicités pour procéder à des dépistages anonymes et gratuits de maladies sexuellement transmissibles ou encore, pour soigner des blessures et effectuer des pansements.

A contrario, lorsque cela peut s'avérer adapté et bénéfique pour un adolescent pris en charge dans l'unité de soin (avec une éducatrice, une psychologue ou un autre professionnel), l'Espace Jeunes et son équipe encadrante lui sont proposés et présentés.

Des réunions transversales de situations communes entre la Maison De l'Adolescent et l'Espace Jeunes ont également été fixées, pour élaborer ou échanger certaines informations, observations, voire, questionnements préoccupants, quand cela peut sembler nécessaire tant pour le suivi individuel de l'adolescent que pour son évolution au sein de l'EJ.

Au regard de ces divers cas de figures, il ne s'agissait pas ici de faire « filet » pour des jeunes perçus dans un besoin particulier, mais d'insuffler plutôt une complémentarité adaptée et constructive, entre la MDA et l'EJ.

Par ailleurs, des professionnels de la MDA peuvent être sollicités pour diverses interventions dans l'EJ (ex : exposé sur le soin de la peau par un infirmier, présentation de l'utilisation nocive d'internet, par une éducatrice, atelier culinaire, par la nutritionniste...)

#### **4) Les principales difficultés rencontrées dans le fonctionnement de l'Espace Jeunes.**

La fréquentation de l'EJ a connu une forte hausse à partir du mois d'avril jusqu'en décembre 2016. Les ouvertures en matinées ont favorisé cette augmentation de population, mais aussi la multitude de nouveautés proposées aux jeunes et peut-être quelque part, le nouveau règlement garanti par la nouvelle équipe. Mais ce sont également de nouvelles méthodes de travail et de communication auprès des jeunes, des partenaires et de l'institution elle-même, qui ont grandement contribué à la réussite de la redynamisation de l'Espace Jeunes.

Cependant, les principales difficultés rencontrées ont été les suivantes et l'équipe tentera encore l'année prochaine à remédier à ces dernières :

##### **a) L'inscription ou l'engagement dans une activité spécifique.**

Pour une préparation plus optimale d'une activité ciblée proposée aux jeunes, nous leur demandions de s'inscrire sur une feuille. De ce fait, l'activité pouvait être anticipée et par leur inscription, les jeunes étaient tenus informés de la date, du lieu, de l'heure et de l'identité de l'intervenant lors de la séance en question. Si certains étaient motivés par l'activité sportive « futsal », ces derniers avaient la possibilité de s'inscrire à l'avance, sur une feuille en circulation libre, mise à leur disposition au sein de l'Espace Jeunes.

Cependant, le manque d'inscriptions ou la difficulté à se projeter de la part des jeunes, a engendré quelques difficultés. En effet, la préparation des ateliers spécifiques demandait du temps, de l'investissement, de la réflexion et de la mobilisation de partenaires extérieurs et les jeunes s'engageaient plus aisément de manière orale.

De ce fait, nous n'avions pas de nombre réel de participants mais aussi, pas de « garantie de succès » de l'activité préparée. Bien évidemment, les ateliers n'étaient pas imposés mais proposés aux jeunes et nous n'étions pas en mesure d'évaluer l'impact de l'atelier par rapport à son nombre de participants. En tant qu'organisatrices, cela a pu parfois nous conduire à un sentiment de démotivation ou de déception, mais nous nous interrogions plutôt sur les réelles causes de cette difficulté à s'inscrire, non seulement chez les occupants de l'Espace Jeunes, mais chez les adolescents en général ?

Etions-nous trop proches du système scolaire avec ce processus d'inscription ? Est-ce que le planning horaire scolaire de plusieurs jeunes ou d'autres activités personnelles ou familiales, interféraient dans la possibilité de s'inscrire ? Les jeunes étaient-ils en train de nous tester ? L'activité leur paraissait-elle trop nouvelle et/ou pas assez attrayante ? Les intervenants extérieurs suscitaient-ils une certaine méfiance ou appréhension... ?

D'autres questionnements nous animent encore, mais n'oublions pas que le passage adolescent regroupe une multitude de particularités qui demandent compréhension, réflexion et adaptation. Ainsi, l'imprévisibilité, la honte, l'importance du regard de l'autre, des problématiques personnelles ou

encore, des complexes identitaires peuvent, de manière normale, diluer la notion d'engagement chez les adolescents.

b) Le nombre de filles présentes à l'Espace Jeunes.

Les filles viennent de plus en plus dans les locaux de l'EJ, mais leur nombre reste bien inférieur à celui des garçons. C'est aussi dans l'idée de privilégier des activités plus féminines, comme les séances d'Esthétique, que le football, le futsal ou le beach soccer ont été proposés à l'extérieur. Jusqu'à présent aucune fille ne s'est inscrite dans des activités sportives et ce sont les ateliers « yoga » et « esthétique » qui ont favorisé la présence d'adolescentes. Il est vrai que les garçons tiennent toujours une place imposante et prépondérante au sein de l'EJ, mais ce n'est pas pour autant que les filles démontrent des comportements de gène, de timidité ou d'inhibition. Qui plus est, ces dernières se présentent de manière groupale, ce qui pourrait faciliter l'entrée dans l'Espace Jeunes.

c) Des comportements hostiles et persistants chez certains adolescents.

Des manières d'agir, des réactions et des comportements hostiles et/ou agressifs de la part de certains jeunes, auprès de nouveaux occupants de l'Espace Jeunes, ont été parfois difficiles à réguler ou à canaliser. Un « noyau moteur » représentant un échantillon de population habituel de l'Espace Jeunes, a fortement démontré, pendant une période assez durable, des comportements d'appropriation de l'espace envers de nouveaux arrivants. Nous étions alors sans cesse habitées par une vigilance accrue, afin d'accueillir les nouveaux occupants dans les conditions les plus optimales et pérennes possibles.

Mais nous pensions avant tout à des méthodes d'interventions éducatives ajustées appropriées, auprès des jeunes qui défiaient notre autorité et cherchaient à évincer d'autres occupants.

d) Une prise de distance nécessaire face à des situations spécifiques.

Nous constatons que la dynamique groupale pouvait dans une certaine mesure, « vaciller » lorsque des jeunes pris en charge à la MDA intégraient l'EJ.

En effet, il nous a parfois été difficile de prendre du recul ou de la distance nécessaire, lorsque nous avions connaissance qu'un adolescent bénéficiait d'un accompagnement à la MDA. La difficulté résidait dans le fait que nous adoptions, de manière plus ou moins consciente, une posture ou une vigilance quelque peu « maternante » envers un jeune « patient ». Cela avait tendance à nous engluer dans des questionnements et des préoccupations parfois démesurés ou exacerbés, à notre sens. Considérant l'hostilité de certains jeunes, notre but était de « veiller sur les nouveaux », mais cette position ne s'avérait pas réellement confortable et suscitait des inquiétudes supplémentaires, peut-être inutiles parfois. L'enjeu reste encore aujourd'hui d'avoir un œil bienveillant sur l'ensemble du groupe, dans un contexte et une adaptation en mouvement perpétuel.

**5) Les perspectives 2017 ou les axes de travail à approfondir.**

a) Les groupes de parole avec la psychologue.

Le projet de mettre en place des groupes de parole, animés par la psychologue coordinatrice de l'EJ a été suspendu quelques mois, pour l'organisation de la Journée Mondiale des Droits de l'Enfant, au même titre que les projets cités ci-après. Mais leur mise en place sera effective à partir de cette nouvelle année.

Pour des temps d'échange, en nombre restreint de participants et dans un cadre plus intime et propice à l'écoute et au dialogue, la psychologue recevra toutes les idées de thèmes ou les questionnements autour desquels les adolescents voudront échanger librement. Il pourra s'agir de simples éclairages ou conseils pratiques et spontanés apportés par l'animatrice, ou d'interrogations plus profondes amenant les jeunes à réfléchir, élaborer et/ou se remettre en question, de manière groupale ou individuelle.

Ces groupes seront destinés à véhiculer une parole commune concernant des problématiques spécifiques à l'adolescence et garantir ainsi, un « soutien psychique » pour des jeunes souvent inhibés par la démarche d'une demande d'aide.

b) Les interventions dans les collèges et lycées ou le soutien à la scolarité.

Dans l'intention de mieux promouvoir l'Espace Jeunes à l'extérieur et d'accueillir ainsi une population plus diversifiée, nous chercherons à élaborer un partenariat avec le corps scolaire. De plus, un projet ciblé d'accompagnement à la scolarité ou encore, à la re scolarisation voudrait être activement mené. En effet, constatant la présence de certains jeunes fréquentant régulièrement l'EJ, en situation de démotivation, de décrochage ou d'errance scolaire, il nous semble primordial de pouvoir représenter, d'une manière ou d'une autre, une sorte de levier ou de tremplin favorables à une réinsertion scolaire adaptée à chaque jeune.

Dans les conditions les plus optimales pour les adolescents, les équipes scolaires et nous-mêmes, chercherons à être des « alliés » pour les parents parfois démunis et excédés, en faveur d'une continuité à la scolarité. Car à notre sens, certains parents auraient besoin de savoir ce qu'est réellement l'Espace Jeunes, mais surtout ce que celui-ci peut apporter à leurs adolescents.

c) Les rencontres avec les parents ou tuteurs.

En complémentarité du point vu précédemment, l'équipe encadrante projette également et selon des modalités spécifiques, de rencontrer les parents ou tuteurs des jeunes de l'EJ. Cette rencontre plus ou moins formelle, pourrait se formaliser dans le même esprit que celui d'un « café-parents » au sein duquel, les parents qui souhaiteraient s'informer au sujet de l'EJ, de leur adolescent qui évolue à l'intérieur de ce site ou encore, demander des conseils éducatifs ou une aide particulière, seraient les bienvenus dans les locaux de l'Espace Jeunes.

d) Les sorties pédagogiques extérieures.

Dans l'idée de privilégier davantage l'activité et l'expansion physique des adolescents, mais aussi d'insuffler un savoir vivre en groupe, en terrain extérieur, nous tenterons de mettre en place des sorties relatives à l'Espace Jeunes, mais en-dehors de celui-ci. Ces sorties se voudront aussi et majoritairement pédagogiques et éducatives : visites de sites culturels (musées, *Fare Hape*, Maroto, Maison de la culture, randonnées...), sorties plage (pointe Vénus...), activités aquatiques (va'a, pêche ?...)

Mais l'objectif principal de ces sorties extérieures serait d'amener les jeunes, à renouer avec leur culture. Nous chercherons à les sensibiliser ou resensibiliser à leur patrimoine culturel, en termes de savoir, de mémoire et de transmission. Le lien identitaire et culturel des adolescents d'aujourd'hui peut parfois être dilué, entravé ou méconnu, au sein d'une société de consommation et de modernisation (importance des réseaux sociaux, drogues et alcool, esprit de compétition, importance de l'image de soi...) Ainsi, à travers des activités physiques en milieu ouvert, encadrées par l'équipe de l'EJ, par le coach sportif ou encore, par d'autres « guides », nous tenterons de soulever la question du lien culturel et identitaire auprès de la jeunesse du *fenua*.

e) La mobilisation des jeunes au sein de l'Espace Jeunes.

Toujours dans une visée éducative, informative mais aussi ludique, nous chercherons à faire davantage impliquer les jeunes dans la mise en place d'activités spécifiques. Une démarche d'aide ou une certaine dévotion sont parfois démontrées par des jeunes, qui de manière autonome, s'impliquent dans l'espace, gracieusement mis à leur disposition et qui nécessite un certain soin et respect. Ainsi : « comment prendre soin d'un espace que j'occupe régulièrement et qui participe à ma construction personnelle ? », restera une approche socio éducative que nous essaierons de maintenir.

Quelques activités participant à la « bonne tenue » de l'EJ, mais également à l'apprentissage d'une gestion du matériel ou d'un budget, ont pu avoir lieu dans le courant de l'année 2016 et être significatives aux yeux des jeunes. C'est pourquoi nous voudrions encourager davantage des comportements de civisme, de citoyenneté et de responsabilité auprès de la population accueillie, en

la sollicitant dans l'organisation de l'Espace Jeunes ou la mise en place d'ateliers. Certains adolescents ont pu ainsi accompagner les encadrantes à effectuer des formats en milieu extérieur, à évaluer et acheter des fournitures, à décorer ou ranger l'EJ ou encore, à soumettre de nouvelles idées pour des plannings d'activités. Ainsi, l'implication concrète des jeunes mais aussi la confiance que l'équipe encadrante pourrait leur attribuer, semble être un vecteur supplémentaire et primordial de la redynamisation de l'Espace Jeunes.

f) Le partenariat avec les foyers éducatifs.

Une des dernières et principales perspectives pour l'année 2017 serait d'établir un partenariat régulier avec certains foyers socio éducatifs.

De manière ponctuelle, un échantillon de population issu de foyers éducatifs, fréquente l'Espace Jeunes et participe aussi à des ateliers programmés et spécifiques. Ces jeunes apprivoisent aisément l'espace et ce qu'il propose. Ils peuvent également saisir l'intention informative, éducative et préventive de certaines activités. Leurs référents éducatifs se tiennent informés de leur évolution au sein de l'EJ. Ce projet est encore immature, mais dans la volonté de travailler avec les foyers, nous voudrions impulser un accompagnement plus ciblé, plus neuf et peut-être plus conséquent, en faveur de jeunes en difficultés.

**ANNEXE 1**

**ATELIERS ET INTERVENTIONS ESPACE JEUNES**

ATELIERS/ ACTIVITES	THEMES	DATES	FREQUENTATION
<b>CREATION ARTISTIQUE</b>	Peinture Customisation de tee-shirt Customisation de ceinture Bracelet brésilien Confection de bijoux en perles Cartes de vœux Scoubidous  Tableaux de sable Photophores Peinture sur vitre Décoration festive (Noël, Fête des pères, Fête de la musique, Halloween...)	27,28 avril 6, 9, 11, 12 mai 8, 22 et 28 juin 1 juillet. 17, 18, 19 mai 15, 16, 19 décembre 9 février et le 6 juin 31 août 21 décembre 24 mai, 7et 11juillet, 3 août  11, 25 mai 12,19 mai 24 août 21 septembre 3, 10 novembre 25 mai 7 septembre 13 mai 18 mai 11, 25,27, 31 mai 8,9, 21 et 22 juin, 30 et 31 octobre 20, 21, 22 décembre	<b>492</b>
<b>CUISINE</b>	Crêpes, Gâteaux, Pizzas...	11 mai, 14 juin, 12 juillet, 18 août, 23 décembre	<b>102</b>
<b>ESTHETIQUE</b>	Manucure /Pédicure  Soin des cheveux Soin des pieds Soin du visage Soin des mains	6,13,20, 24, 27,30 mai 6,14,10,24,28 juin 1,8,15,29 juillet 5,8,24 août 1,16,23 septembre 7,25 novembre 9,14,15,16,23 décembre 17 mai, 1,14 juin, 8 juillet, 16 septembre 9 juin, 7,25 novembre  6,13,20, 24, 27,30 mai 6,14,10,24,28 juin 1,8,15,29 juillet 5,8,24 août 1,16,23 septembre 7,25 novembre 9,14,15,16,23 décembre	<b>435</b>
<b>SPORT A L'EXTERIEUR</b>	Futsal (Maco Nena)  Football (Bambridge)  Beach soccer (Paofai)	18 juillet, 2,9, 16 septembre, 7, 21 octobre, 18 novembre, 2, 16 décembre 22 septembre, 19 octobre, 2, 8 novembre, 12 décembre 10, 23 novembre	<b>191</b>
<b>SPORT DANS LES LOCAUX DE L'ESPACE JEUNES</b>	Crossfit Yoga Ping-pong  Danse	19 mai 25 novembre 21 Juin, 5 juillet, 23 août, 8 novembre 19 septembre, 25, 30 novembre, 7, 19, 21 décembre 30 septembre, 5, 7 octobre, 9, 16 novembre	<b>145</b>
<b>INFORMATIQUE</b>	Photo montage Création de playlists Tournois d'échecs en réseau Accès libre (internet)	5 août, 2 septembre 22 Juin 27 juillet, 24 août  Tous les jours (5 jours /semaine)	<b>3000</b>
<b>PREVENTION SENSIBILISATION INFORMATION</b>	Journée mondiale sans tabac Prendre soin de sa peau Culturelles (Journée du paréo, journée polynésienne...)	31 mai 26 août  11, 25,27, 31 mai, 8et 9 juin 17 août,21 septembre, 28 octobre, 23 décembre	<b>229</b>

<b>PHOTOS</b>	Réalisées par les ados lors des ateliers ou animations	9 février 27,28 avril 6, 9, 11,12, 13,17,18, 19 25, 27, 31 mai 6, 8, 9, 21, 22 et 28 juin, 1er juillet. 31 août, 30 et 31 octobre 15, 16, 19,20, 21, 22 décembre	<b>57</b>
<b>INVITE DU MOIS</b>	Service Civique Centre d'Entrainement aux Méthodes D'Education Actives (CEMEA) Direction de la Sécurité Publique (DSP) Régiment du Service Militaire Adapté (RSMA) Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile (BPDJ)	28 septembre  2 août  27 juin, 2 août  2, 31 août	<b>87</b>
<b>ACCOMPAGNEMENTS SPECIFIQUES</b>	Lettres de motivation/CV Recherches professionnelles Recherches scolaires Accompagnement projet professionnel : Armée de Terre, RSMA, Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animation (BAFA)	7-8-10 mars 20,24 avril, 4,18,24 mai, 13,17,20 juin, 4 août, 16,20,22,26 septembre, 7, 8 novembre 1, 5 décembre 7-8-10 mars 20,24 avril, 4,18, 24 mai, 13,17,20 juin, 4 août, 16,20,22,26 septembre, 7, 8 novembre 3, 4, 6,10 mai 17, 20 juin, 4, 20, 28 octobre 22, 24 novembre	<b>147</b>
<b>GROUPES DE PAROLE</b>	Sexualité Contraception Alzheimer « Je parle de mon quartier »	9 septembre 20 septembre 21 septembre 2 août	<b>40</b>
<b>SORTIES</b>	Mc Donald's Pro formats	26 juillet 20 mai	<b>12</b>

**ANNEXE 2**

**TABLEAU POINT-ECOUTE 2016 DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES**

	Collège de <b>Paea</b> 8h30-11h30	Collège <b>Maco Tevane</b> 8h-12h	Collège de <b>Mahina</b> 8h-12h	Lycée <b>Hôtelier</b> 8h-12h	Lycée <b>Aorai</b> 13h-16h
JANVIER	19/01/16 5 entretiens				
FEVRIER		11/02/16 3 entretiens			Absence de psychologue
MARS					
AVRIL					
MAI					
JUIN					
AOUT		25/08/16 2 entretiens			29/08/16 1 entretien
SEPTEMBRE	12/09/16 4 entretiens	29/09/16 5 entretiens	30/09/16 4 entretiens	01/09/16 5 entretiens	12/09/16 2 entretiens
OCTOBRE	06/10/16 5 entretiens 24/10/16 4 entretiens	27/10/16 3 entretiens	28/10/16 4 entretiens	10/10/16 5 entretiens	03/10/16 3 entretiens 24/10/16 2 entretiens
NOVEMBRE	21/11/16 4 entretiens	23/11/16 2 entretiens	30/11/16 5 entretiens	18/11/16 6 entretiens	28/11/16 2 entretiens
DECEMBRE	09/12/16 6 entretiens	08/12/16 4 entretiens	09/12/16 3 entretiens	01/12/16 4 entretiens	
<b>Par établissement</b>	<b>28</b>	<b>19</b>	<b>16</b>	<b>20</b>	<b>10</b>
<b>TOTAL</b>	<b>93 entretiens psychologiques</b>				

**ANNEXE 3**

**ACTIVITES DE PREVENTION ET DE PROMOTION DE LA SANTE**

DATE	INTERVENANT	LIEU	THEME	NBRE	OBSERVATION
11/01/2016	Moevai	Lycée Faaa	Sexualité	12	BP mode 1ere et 2ème année avec infirmière du Lycée
12/01/2016	Moevai	Collège Moorea 3ème	Forum santé Sexualité	162	6 classes de 3ème avec médecin du CPM
09/02/2016 et 11/02/2016	Ellen	Collège Pomare	Les violences- Forum santé	174	6 classes de 5ème
10/02/2016	Rachelle	Collège Punaauia	Forum des métiers	31	5 classes de 3ème
15/02/2016	Rachelle et Isabelle	Maison de quartier Titioro	Présentation MDA+sexualité	17	8 adolescents, 7 parents, 2 animateurs
23 et 24/02/2016	Moevai	Collège de Taunoa	Sexualité	62	Classes de 5ème avec infirmière du collège
24/02/2016	Ellen	LEP FAAA	Connaissances et dérives d'Internet	28	Pour élèves citoyens en collaboration CCSAT/BPDJ
01/03/2016	Moevai	Lycée Faaa	Sexualité	17	1ere BAC PRO COM avec infirmière du lycée
25/02/2016	Ellen et Rachelle	Présidence	Assises de la Jeunesse	28	Famille idéale et les contraintes de la famille
08/03/2016	Rachelle et Maire	Mairie de Pirae	Journée des droits de la femme	20	Présentation stand MDE et MDA
16/03/2016	Rachelle et Moevai	Collège Paopao	Prévention de la violence	80	Présentation FTH + MDA + Prévention de la violence
17/03/2016	Ellen et Martine	Collège Henri Hiro 5ème	Forum santé-sexualité	70	Présentation FTH + MDA +Relation amoureuse 4 classes
15 et 17/03/2016	Moevai	Collège PaoPao	Forum santé-sexualité	112	Intervention avec médecin CPM sexualité en 5ème
18/03/2016	Rachelle et Marie	Collège Henri Hiro 5ème	Forum santé-sexualité	51	Présentation FTH + MDA +Relation amoureuse 3 classes
26/03/2016	Ellen et Marie	Maison des jeunes Pirae	Street WORK-OUT	29	Présentation FTH + Relation parents/Ados
15/04/2016	Isabelle et Sophie	Lycée St Joseph Outumaoro	Alcool, Paka	14	Tle Bac Pro Esthétique, cosmétique, Parfumerie (+1adulte)
19/04/2016	Ellen	LEP FAAA	Violences et violences conjugales	28	Pour élèves citoyens en collaboration BPDJ
28/04/2016	Ellen	Haut-commissariat	Addictions aux jeux	29	Personnels des administrations de l'état

09/05/2016	Maimiti	Lycée Papara	Cellule d'intervention psychologique d'urgence	25	Vu en entretien individuel 3 jeunes et 2 parents + présentation à une classe de la MDA et de la possibilité d'entretien individuel
09/05, 10/05, 12/05, 13/05, 17/05, 20/05/16	Moevai et Christophe	Collège Arue	Education sexualité	277	6 classes de 6ème et 5 classes de 5ème
23/06/2016	Isabelle et Maimiti	Fare Tama Hau	Relation Amoureuse/ sexualité	6	Groupe adressé par le SAS de FAAA
25/06/2016	Rachelle et Maimiti	Paroisse Protestante de Faa'a	La crise de l'adolescence et les conduites à risque	60	4 groupes de 15 dont 1 groupe d'ados et 3 groupes d'adultes
02/05, 9/05, 10/05, 12/05, 19/05, 25/05, 26 /05/2016	Moevai et Christophe	Lycée Taaone	La relation amoureuse	95	Présentation FTH + Relation amoureuse :9 classes
17/05 et 31/05/16	Moevai et Christophe	Lycée La Mennais	La relation amoureuse	61	Présentation FTH 2 classes de 2nde vues par 1/2 groupe
30/05, 1/06, 3/06, 8/06, 13/06/16	Moevai et Christophe	Collège Taaone	Education sexualité	143	7 classes de 5ème
23 et 24/05//16	Moevai et Christophe	Lycée St Jo Punaauia	La relation amoureuse	21	Présentation FTH + Relation amoureuse : 2 classes
27/05/2016	Moevai et Christophe	Lycée La Mennais	Sport et Alimentation	61	Présentation FTH + 2 classes de 2nde
03/05/2016	Christophe	Lycée La Mennais	Présentation du métier infirmier	91	3 classes de 1ère S
12/07/2016	Moevai et Christophe	Colonie de vacances à Tohaotu	Respecte mon corps	8	Enfants de 6 et 7 ans
			Prévention des abus sexuels	16	Enfants de 8 à 11 ans
			Éducation à la sexualité	8	Collégiens
			La relation amoureuse	18	Lycéens
22/08/2016	Maimiti	Collège paea	Présentation FTH + point écoute	>100	Enfants et parents 5ème à la 3ème
26/08/2016	Christophe/Rachelle	Place Toata	Présentation FTH + point écoute	6	Tout public
14/09/2016	Marion et Maimiti	LPG	Cellule d'intervention psychologique d'urgence	50	Présence et écoute auprès des élèves de la classe du jeune suicidé, des amis et des profs
19 et 22/09/2016	Sandrine/Christophe	Jeux Manutahi Punaauia	Présentation FTH et EP	150	Tout public et ados++
23/09/2016	Christophe	FTH - EP	"La peau"	17	Ados Espace jeunes
29/09/2016	Ellen	Haut-commissariat	Autorité parentale et punitions	43	Personnels des administrations de l'état

18/10/2016	Maimiti	Collège Punaauia	Cellule d'intervention psychologique d'urgence	22	Ecoute des élèves choqués par l'accident de bus qui a blessé une jeune fille
25/10/2016	Christophe	Golf ATIMAONO	Présentation FTH et EP	65	Cross des CJA
27/10/2016	Christophe	LP st Joseph Pirae	"le sommeil"	88	Classes de 2nd
27/10/2016	Ellen	LP St Joseph Pirae	Forum estime de moi- "Les relations amoureuses"	88	Classes de 2nd
07,14,21/10 et 28/11/2016	Christophe	Collège de Papara	"Vis ta vie d'enfant"	159	7 classes de 5ième
07/10/2016 14/10/2016 21/10/2016 28/11/2016	Marion et Maimiti	Collège de Papara	Estime de soi	73	Auprès des 4èmes + 2 classes de CETAD Intervention d'1h en demi classe par psychologue
20/11/2016	Christophe/Isabelle	FTH	Présentation FTH et EJ	±48	JMDE Tout public
06/12/2017	Christophe	FTH	Présentation FTH et EJ	6	Classe 1CAP EVB LP Faaa
08/12/2016	Christophe	LP St Joseph Pirae	Relation amoureuse	16	Classe de 2nde
14/12/2016	Christophe	CLSPD Punaauia	Contraception/CDAG	19	Tout public

## 2.2 Rapport d'activité de la Maison de l'Enfant

### 1. INTRODUCTION :

La Maison de l'Enfant propose une déclinaison de ses actions autour des missions qui lui ont été dévolues par l'arrêté n°1420/CM du 28 août 2009 et l'arrêté n°1789/CM du 10 décembre 2013, modifiant la délibération n°2004-28 APF du 12 février 2004 et l'arrêté n°298/CM du 18 février 2004.

Pour rappel ses **missions** sont définies de la façon suivante :

- accueillir, informer, orienter l'enfant et sa famille ;
- proposer une prise en charge sous forme :
  - de consultations médicales
  - de consultations psychologiques
  - de permanences sociales, éducatives ou juridiques
- offrir des prestations individuelles ou collectives destinées :
  - aux enfants : prestations culturelles, sportives, ludiques dans un objectif éducatif,
  - à leurs familles : prestations d'aide et de soutien, des actions de prévention en privilégiant la qualité de la relation parents enfants,
- aider à mettre en place, coordonner des actions de prévention, d'accueil, d'éveil pour tout ce qui touche à l'enfant et son environnement,
- assurer la gestion et la coordination des Maisons de l'Enfance implantées en Polynésie française,
- organiser des actions de formation et d'information pour sensibiliser et aider tous les professionnels impliqués dans la prise en charge des enfants et des familles.

## **2. LA MAISON DE L'ENFANT DU FARE TAMA HAU**

La Maison de l'Enfant reçoit des enfants de 0 à 12 ans et leur famille au 1<sup>er</sup> étage du Fare Tama Hau du lundi au vendredi de 8 heures à 16 heures.

Cette unité, riche de sa pluridisciplinarité et des outils développés, cherche à prendre en compte la globalité et la complexité des demandes qui lui sont faites afin de s'ajuster au plus près des besoins identifiés des enfants et de leur famille nous consultant.

Les services proposés suivent non seulement une logique d'accompagnement suivant le niveau et le type de problématiques cernées, allant de la prévention au curatif, mais s'adaptent également à une logique d'évolution de la société.

Nos actions s'inscrivent dans une pratique de réseau en répondant à certains besoins du public auxquels ne peuvent pourvoir d'autres services, établissements publics, associations du fait de leurs spécificités. **La richesse du Fare Tama Hau est donc de proposer un travail en transdisciplinarité en interne et en complémentarité en externe** (possibilité d'interventions en dehors des heures ouvrables, missions dans les îles...).

De par sa dynamique, la Maison de l'Enfant est force de proposition pour des projets innovants et évolutifs, en lien avec des demandes complexes touchant à plusieurs champs de prise en charge (psycho-médico-socioéducatifs), tenant compte des mutations sociétales.

Nos prises en charges ne sont pas non plus, seulement dévolues à des familles étiquetées comme en difficulté (notamment par les services sociaux, les établissements scolaires) mais bien accessibles à toutes les familles éprouvant des difficultés, à un moment donné de leur vie ou de l'éducation de leur enfant. La nuance est grande et le nombre de familles en demande de conseils éducatifs, soutien parental, médiation familiale, de plus en plus élevé, correspondant bien à une mission de prévention primaire, en amont des dysfonctionnements majeurs du lien parents-enfant.

Les nombreuses interventions à l'extérieur ont intensifié le travail d'échanges et de partenariat, pour accroître la sensibilisation, le repérage précoce et la prise en charge des troubles de la relation parents-enfant (en proposant des interventions autour du thème de l'accompagnement à la parentalité), de la prévention de l'échec scolaire et déscolarisation en mettant en œuvre les moyens d'une scolarisation des tout-petits de moins de trois ans couplée au soutien des familles.

La Maison de l'Enfant, par l'éventail de ses actions ciblées en matière de prévention primaire illustre s'il en est besoin, son approche complémentaire et originale en termes d'accompagnement familial mais n'en délaisse pas moins les nécessaires prises en charge individuelles ou collectives, afin d'être au plus près des besoins profilés, des attentes des familles. Des espaces de visites médiatisées permettent enfin, de construire ou reconstruire le lien parents-enfant(s) dans les situations d'enfants placés en institution ou dans le cadre de séparations conflictuelles des parents.

## **3. BILAN DE L'UNITE TRANSDISCIPLINAIRE MEDICO PSYCHOSOCIALE :**

### **3.1 Fonctionnement de l'unité :**

**La Maison de l'Enfant reçoit des enfants de 0 à 12 ans et leur famille au 1<sup>er</sup> étage du Fare Tama Hau du lundi au vendredi de 8 heures à 16 heures**

Les agents sociaux assurent une permanence, secondés par l'éducatrice spécialisée et l'assistante sociale en cas de défection de personnel. Il s'agit d'un travail d'information, d'enregistrement des demandes, de prises de rendez-vous et de relances téléphoniques mais surtout d'accueil des familles.

Une fiche est remplie pour toute nouvelle demande. Ces demandes sont faites soit par téléphone soit physiquement par un référent parental, une structure d'accueil de l'enfance (crèche, école, garderie, foyer...), des professionnels (pédiatres, Centre de la Mère et de l'Enfant, SAS, justice, enseignants...).

Ce travail d'accueil doit être valorisé car il constitue une étape clé en vue de l'efficience de la prise en charge ultérieure. Des qualités d'écoute, d'empathie mais aussi de réactivité sont essentielles.

Plusieurs situations peuvent se présenter, si la demande ne relève pas du champ de nos compétences, la personne sera réorientée vers une structure adéquate.

En cas de violence avérée ou d'abus sexuel, l'accueillant s'assure que les démarches de saisine ont été effectuées et propose en urgence une consultation psychologique et/ou une consultation médicale.

Il en va de même dans une situation jugée à risque où la personne requérante semble en danger ou très démunie ou à contrario menaçante, dans ce cas un binôme est requis. Ces entretiens conduisent la plupart du temps à la rédaction d'une information préoccupante adressée à la Cellule de Centralisation des Informations Préoccupantes et des Signalements et/ou au Procureur de la République si la situation le justifie.

Dans le cas d'une demande faite directement par un confrère suivant habituellement l'enfant, il s'agira simplement d'un accueil administratif et l'enfant sera reçu par le professionnel sollicité, quitte à revoir ultérieurement l'orientation adéquate.

Le protocole habituel prévoit **un entretien d'évaluation** immédiat ou différé, en fonction de l'urgence. Cet entretien permet de reformuler l'objet de la demande, de repérer les problématiques familiales, d'évaluer les compétences parentales et la qualité de la relation parents-enfants en tenant compte de la situation dans tous ses aspects médico-psycho-socioéducatifs, enfin, de prendre éventuellement l'attache des professionnels ressources, en accord avec la famille.

Lorsque l'enfant est amené par une autre personne que le référent parental ou lorsque le couple est séparé, il peut être demandé un deuxième entretien d'évaluation pour mieux tenir compte de tous les aspects de la situation, avoir le meilleur étayage possible afin d'affiner le type de prise en charge.

Le dossier est ensuite présenté en **réunion de concertation pluridisciplinaire** (chaque lundi et mercredi) et une orientation de la prise en charge est proposée par l'équipe (**orientation post-évaluation : OPE**). Une situation peut être suivie de façon complémentaire et coordonnée par plusieurs professionnels avec parfois des réajustements de prise en charge dans le temps, en fonction de l'évolution de la situation ou l'apparition d'événements intercurrents.

Les entretiens d'évaluation sont conduits par le médecin, l'assistante sociale et l'éducatrice spécialisée. Les agents sociaux peuvent prendre part aux médiations et participer aux synthèses des situations en lien avec le service social.

Depuis la mise en place du dossier unique, tous les éléments afférents à la situation doivent être consignés et tenus à jour : évaluation et proposition d'OPE, compte rendu des prises en charge, notification d'événements particuliers (ex : appel de la famille, observation par le personnel d'accueil de certains éléments pertinents pouvant aider à la meilleure connaissance du cas...), résultats d'examens et bilans et bien entendu le fil du suivi.

### **3.2 Ressources humaines**

L'année 2016 a été marquée par un renouvellement quasi complet de l'équipe de la Maison de l'Enfance ayant pour corolaire des réorganisations mais amenant aussi une baisse d'activité.

Ainsi, suite au résultat du concours des psychologues, les 2 psychologues ont rapidement dû quitter leur poste pour rejoindre leur nouvelle affectation à la mi-mars. Même si les remplacements par les nouveaux titulaires se sont effectués dans les meilleurs délais (carence de 2 semaines pour un poste), la brutalité avec laquelle la DGRH a imposé les mutations a généré des problèmes de gestion des situations arrêtées intempestivement, la plupart des familles ayant refusé la passation de situation auprès d'un nouveau professionnel et ayant exprimé leur profond mécontentement.

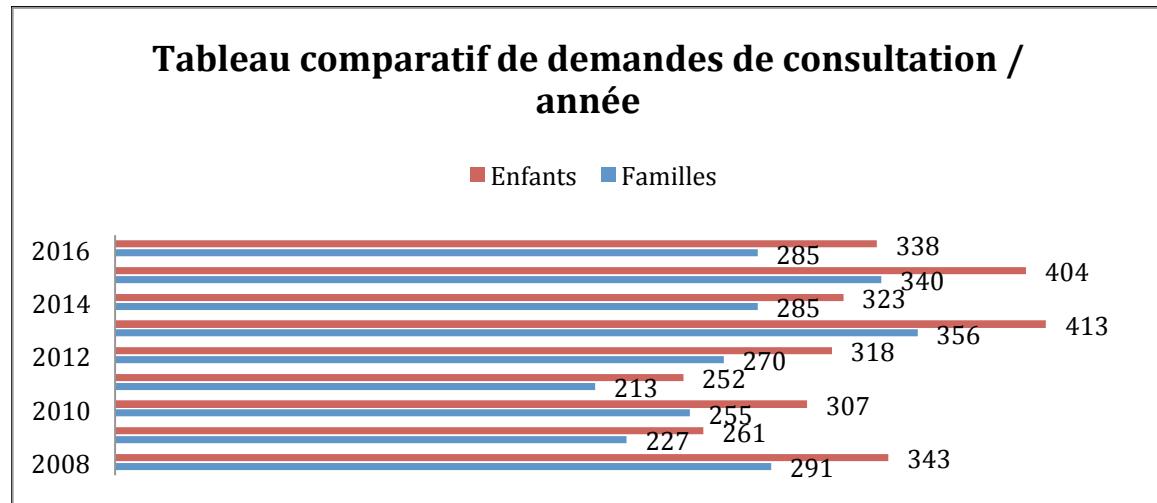
L'assistante sociale et l'éducatrice spécialisée ont annoncé leur départ du service début janvier mais leur mutation ayant à plusieurs reprises été reportée, elles ont rapidement clôturé les situations dont elles avaient la charge sans pouvoir prendre de nouvelles situations. Elles ont finalement quitté le service l'une fin février, l'autre fin mars. L'activité du premier trimestre s'en est trouvée fortement affectée.

Une CESF, fonction d'éducatrice n'a pu être embauchée que le 17/05/16. Le choix s'est porté sur cette candidate pour assurer des prises en charge à la MDE mais aussi pour enrichir les activités des Maisons de l'Enfance de Tahiti par des ateliers nutrition-santé et budget. Le poste d'assistante sociale a permis l'embauche d'une Educatrice de Jeunes enfants le 04/07/16, avec pour mission de faire évoluer les activités Tau Marere et Taura'a vers une Maison de l'Enfance du Fare Tama Hau. Une nouvelle répartition des agents sociaux a été mise en place : 2 principalement à l'accueil de la MDE et 2 pour la Maison de l'Enfance. L'un de ces agents a muté sur la Maison de l'Enfance de Raiatea et a permis l'embauche d'une éducatrice spécialisée en septembre 2016, finalisant les mouvements de personnel. L'activité 2016 a donc été morcelée et a connu une chute importante qui devrait s'amender dans les prochains mois.

### **3.3 Activité chiffrée de l'année 2016:**

#### ➤ **Les demandes d'évaluation :**

La Maison de l'Enfant a reçu **285 nouvelles demandes d'évaluation en 2016** (vs 340 en 2015, 285 en 2014, 356 en 2013, 270 en 2012 et 213 en 2011) pour 338 enfants **soit un retour à une activité équivalente à celle de 2014.**



#### ➤ **Caractéristiques de ces situations :**

NB : Ces statistiques ne concernent que les enfants de 0 à 12 ans, les adolescents reçus sont comptés dans l'activité des professionnels concernés.

Les caractéristiques générales varient peu d'une année sur l'autre.

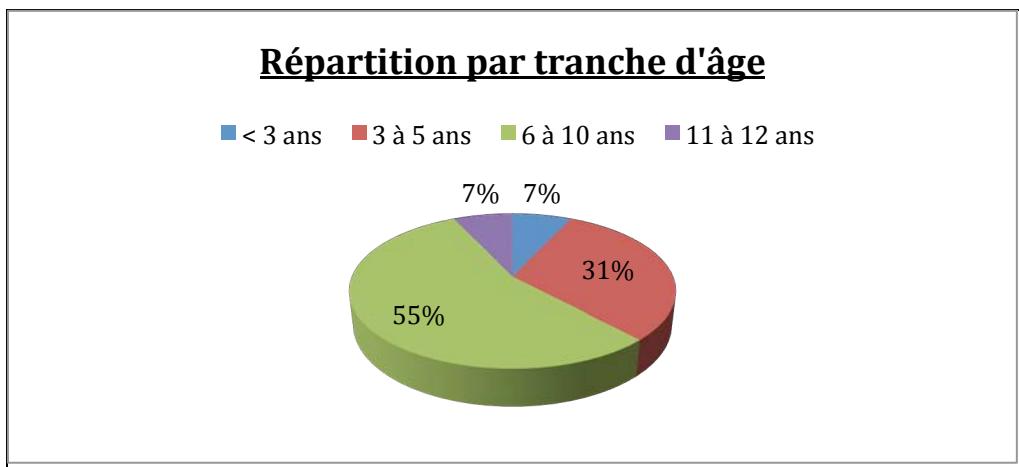
- **Origine et localisation :**

La majeure partie des demandes vient de la zone urbaine de Mahina à Punaauia. De façon marginale

quelques suivis ponctuels durant les vacances ont été faits pour des enfants venant des Marquises ou des Tuamotu.

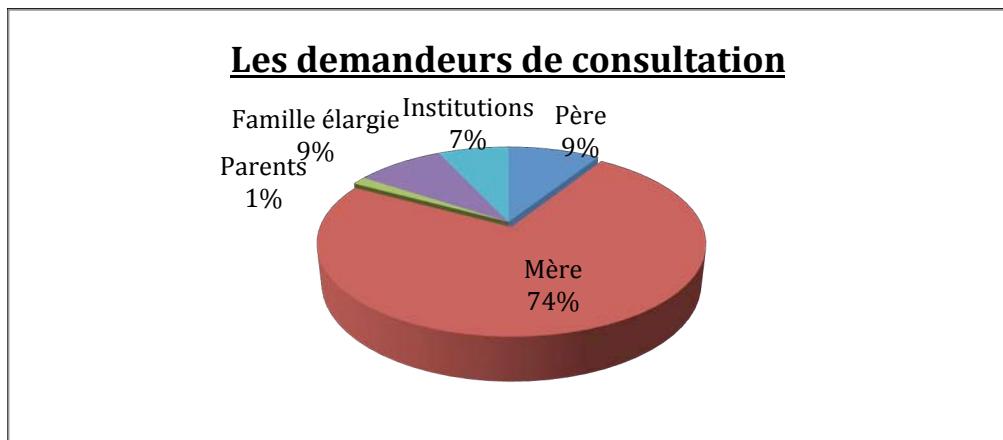
- Mahina à Punaauia: 87 %
  - Reste île de Tahiti : 11 %
  - Hors Tahiti : 2 %
- 
- **Sexe :**
  - Filles : 48 %
  - Garçons : 52 %
- 
- **Tranches d'âge :**
  - Moins de 3 ans soit 7 % (Vs 10 % en 2015)
  - 3 à 5 ans soit 31 % (Vs 31 % en 2015)
  - 6 à 10 ans soit 55 % (Vs 53 % en 2015)
  - 11 à 12 ans soit 7 % (Vs 6 % en 2015)

Globalement les proportions sont les mêmes que l'année précédente



- **Les demandes de rendez-vous sont faites par :**

- Le père : 9 %
- La mère : 74 %
- Les parents : 1 %
- La famille élargie : 9%
- Les institutions (foyers...) : 7 %



La grande majorité des rendez-vous pris par les parents, le plus souvent la mère, se fait sur les conseils de professionnels comme les écoles (instituteurs, psychologues scolaire, directeurs), quelques médecins, des partenaires associatifs (CIDFF, foyers d'accueil, clubs sportifs...) mais aussi régulièrement par le bouche à oreille de familles ayant été suivies précédemment.

Les partenaires qui prennent directement un rendez-vous sans évaluation préalable sont : les foyers d'accueil (consultation d'entrée au FTAN), le service de médecine légale, les dispensaires, le CCSPM ou la sage-femme de l'hôpital (concernant les entretiens psycho-sociaux pré-IVG), le JAF ou le service social (concernant la mise en place de médiations ou VM).

- Le régime social :**

REGIME SOCIAL	% en 2016	% en 2015
RGS RNS SECU	78	71
RSPF	22	29
DROITS FERMES	0	0

- Le contexte familial (évoqué lors de la demande initiale avant évaluation):**

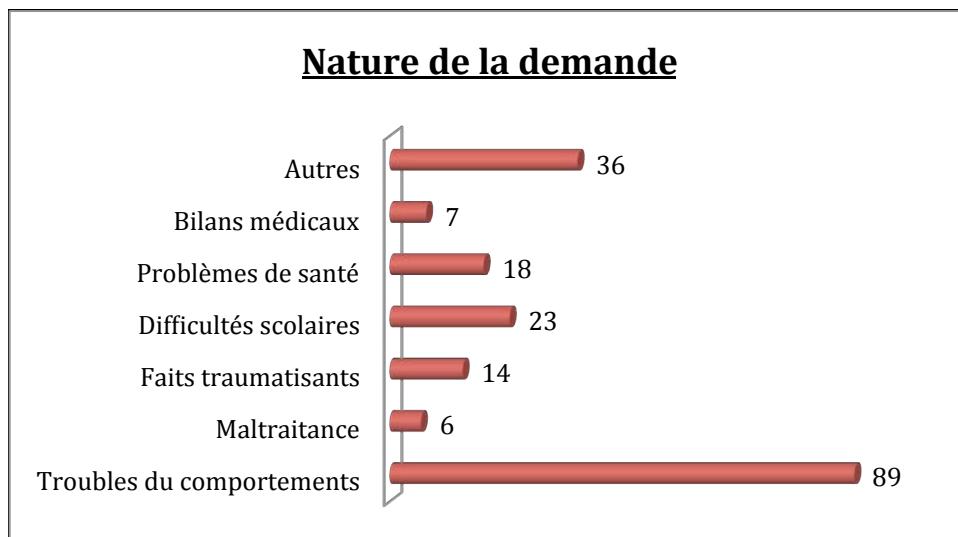
CONTEXTE	% 2013	% 2014	% 2015	% 2016
Enfants placés dans un foyer, familles et enfants vivant dans un foyer d'accueil, enfants placés en famille d'accueil, enfants fa'aamu	11	14	7	11
Parents séparés	49	44	61	48
Conflits et violences dans le couple parental séparé ou non	29	19	11	24
Problème relationnel intrafamilial	6	4	3	3
Autre (cohabitation dans un milieu familial difficile, parent décédé...)	5	24	2	4

À noter qu'il s'agit d'éléments fournis par les familles lors de la demande, les items seront dans un second temps complétés lors de la consultation d'évaluation.

- Le motif de demande (évoqué lors de la demande initiale avant évaluation)**

NB : items multiples possibles pour un même enfant :

NATURE DE LA DEMANDE	% 2013	% 2014	% 2015	% 2016
Changements de comportement (agressif, hyperactif, turbulent, renfermé, anxieux, vol, pleurs, insolence, trouble alimentaire....)	82	76	85	89
Maltraitance (physique, psychique, sexuelle, négligences)	11	6	5	6
Traumatisme récent (témoin de violences, accident de voiture, arrestation du père ou de la mère, décès d'un proche, tentative de suicide...)	7	6	5	14
Retard dans les apprentissages et difficulté d'adaptation à l'école	22	13	17	23
Problèmes de santé (pathologies aiguës, chroniques, énurésie, encoprésie, obésité...),	27	17	16	18
bilans médicaux (certificat d'aptitude sportive, entrée en foyer...)	9	3	6	7
Autres (visite médiatisée; demande de conseils : aide à la parentalité, comment annoncer la rupture du couple à l'enfant, problèmes juridiques; refuse la séparation des parents, problème de garde...)	20	22	30	36



➤ Commentaires :

Comme chaque année, on observe une prise en charge de familles résidant majoritairement sur la zone urbaine. Les demandes physiques augmentent chaque année, impliquant une large disponibilité de la part de nos professionnels qui doivent répondre favorablement à des entretiens accordés le jour même (souvent pour limiter le nombre de déplacements de la famille mais aussi pour répondre en

partie à des situations de désarroi).

Les mères sont majoritairement les demandeuses, on constate cependant de plus en plus l'implication des pères, si ce n'est au premier rendez-vous, du moins dans un second temps. Les familles viennent d'horizons différents. Ce ne sont pas uniquement des familles défavorisées. En effet, depuis l'arrêté de 2009, la Maison de l'Enfant propose ses services à toute famille nécessiteuse ou traversant une période de crise. On constate une nette augmentation de demandes émanant des écoles, foyers... montrant une reconnaissance partenariale.

Les problématiques de conflits et violences conjugales, intrafamiliales où sont cumulées carences éducatives et affectives sont largement représentées. Nombre de familles viennent nous voir pour des dysfonctionnements familiaux en lien avec des séparations conflictuelles des parents. Outre l'accompagnement familial déjà inscrit dans la pratique courante, la possibilité d'utiliser l'Espace rencontre ou l'option de médiations familiales, permet d'offrir une écoute et une aide à ces familles souvent déchirées. On note tout de même une sous-déclaration des séparations ou conflits de couples, lors de la demande initiale, les parents faisant état de troubles du comportement de l'enfant, d'où l'intérêt de reposer le contexte lors d'un entretien d'évaluation. Cependant les parents déclarent spontanément venir dans un contexte de séparation dans la moitié des situations et déclarent un contexte de conflits et violences conjugales dans un quart des situations. Ces valeurs seront augmentées après entretien d'évaluation. La particularité cette année est qu'on note une augmentation de venues spontanées ou d'appels n'aboutissant pas à la prise d'un RDV d'évaluation, l'analyse correspond pour une majeure partie, à des demandes ponctuelles de réassurance. Un certain nombre de familles a entendu parler de nous et tient à se rassurer en venant sur place vérifier si une prise en charge est possible si la situation se dégrade. Les conseils avisés ou orientations préconisées par les agents sociaux à l'accueil montrent que le Fare Tama Hau est de mieux en mieux inscrit dans le paysage médico-social de Tahiti et touche tous types de familles.

Les motifs les plus fréquemment évoqués par la famille lors de la demande, sont les troubles du comportement récents ou plus anciens. Ce taux reflète des difficultés familiales de tout ordre, avec au premier plan des conflits au sein du couple parental, à la maison ou à l'école. Ces troubles du comportement souvent couplés à des difficultés scolaires sont de plus en plus fréquemment signalés par les enseignants. Il est à déplorer qu'un repérage précoce de certaines difficultés ne soit pas fait dès la maternelle. Du fait de visites médico-scolaires espacées (pas de visite avant la SG), des retards de prises en charge spécialisées (bilans ORL, orthophoniques...) couplés à des carences éducatives et affectives non repérées, auront des répercussions néfastes (difficultés à entrer dans les apprentissages ou difficultés scolaires...). Le résultat des suivis s'il n'est pas précoce ne pourra donner pleinement satisfaction. Nombre de situations sont malheureusement signalées en CE2 voire CM1 après échec des prises en charge à l'école par les psychologues scolaires ou les enseignants spécialisés. Une prise en charge des situations familiales complexes devraient être initiée plus précocement.

Les enfants asthmatiques non suivis, les enfants en surpoids sont également régulièrement orientés dans le service car le manque de personnel dans les structures de santé publique conduit les familles à consulter de façon ponctuelle et dans l'urgence à la MDE, s'étant au préalable faites refouler du CME, des urgences de l'hôpital et n'ayant pas les moyens financiers pour consulter dans le privé. De plus en plus de familles en précarité financière viennent consulter pour l'obtention d'un certificat médical d'aptitude sportive, ou d'entrée dans un CLSH.

Le nombre de situations de maltraitances signalées demeure bas cette année encore, découlant de l'orientation du service autour d'un accompagnement psycho éducatif des familles avec moins de sollicitations sur des cas de maltraitances (par les écoles, le CIDFF...).

➤ **L'entretien d'accueil :**

La consultation d'accueil ou entretien d'accueil correspond à un entretien d'évaluation de la situation de l'enfant en présence d'un référent parental. L'éducatrice spécialisée, l'assistante sociale et le médecin reçoivent les familles. Pour les situations complexes ou lorsque les parents sont séparés, un 2<sup>ème</sup> entretien d'évaluation peut être programmé.

Lors d'une suspicion de maltraitance ou dans certaines situations d'urgence un binôme peut être constitué. Une psychologue peut être sollicitée directement pour cette première évaluation.

Ce type de procédure, essentiellement à réservé aux suspicions de maltraitance sexuelles, évite les redites douloureuses.

**Sur les 285 nouveaux dossiers en 2016, un rendez-vous d'entretien d'évaluation classique** a été proposé pour **142 familles** (vs 169 en 2015 soit une baisse de près de 16% du nombre d'évaluations). Il y a eu en outre **91 entrées directes** (vs 112 en 2015) sans entretien d'évaluation (ces familles ont directement été reçues par les psychologues ou le médecin).

A noter : **52 familles** (57 enfants) **n'ont pas honoré ou pris de rendez-vous pour un entretien d'évaluation** suite à l'appel initial. Certains ont fait une demande mais n'ont pas voulu de RDV d'évaluation, les quelques conseils donnés à l'accueil ayant été suffisants (d'où l'importance de la qualité d'écoute et de réponse des personnels d'accueil), 2 demandes de VM ont été faites par un parent mais le JAF n'a donné suite par une ordonnance ou l'autre parent n'est pas venu. Les autres familles n'étant pas revenues sont systématiquement rappelées pour relance ou avoir des nouvelles.

**Au total : 82% (contre 89% en 2015) des familles sont reçues au premier rendez-vous proposé.**

Les relances ou rappel de rendez-vous doivent être systématiques, afin de savoir s'il s'agit d'un simple oubli du RDV, si les informations et conseils donnés ont été suffisants ou si la situation a présenté une aggravation pouvant mettre l'enfant en danger, auquel cas nous devrions intervenir.

La consultation d'évaluation doit permettre d'avoir une vision d'ensemble de la situation présentée. Ainsi les conditions et habitudes de vie de l'enfant, sa scolarité, ses aptitudes extrascolaires, ses goûts, ses antécédents médicaux, quelques éléments de l'histoire familiale, du tissu socio-éducatif et affectif seront nécessaires à l'appréciation de la problématique et à la discussion en équipe.

➤ **Orientation :**

Chaque situation est présentée à l'ensemble de l'équipe et une orientation post-évaluation (OPE) est décidée. En fonction des situations, plusieurs professionnels pourront être sollicités ou se succéder au fil des besoins.

Ainsi seront proposés des suivis à 229 familles reçues, après entretien d'évaluation (soit 75% contre 87% en 2015), 29 enfants n'auront pas de suivi (21 pour lesquels de simples conseils étaient suffisants et 8 enfants réorientés vers d'autres prises en charge : pédopsychiatre, service social, CIDFF...). Enfin 23 enfants ne viendront pas au suivi post évaluation. Après rappel des familles, il nous est rapporté que la situation s'est améliorée et que les familles souhaitent reprendre contact ultérieurement si actualisation de la situation. Ces situations de venues uniques ont largement progressé cette année, correspondant essentiellement aux demandes ponctuelles de conseils éducatifs pour certains parents en demande de réassurance mais aussi à des demandes ponctuelles faites par des familles venant des îles, de passage à Tahiti... On peut aussi en déduire que la Maison de l'Enfant devient mieux identifiée par les familles pour un lieu ressource avant que ne surviennent des difficultés trop grandes. La communication autour de l'importance de mise en place d'actions de prévention primaire porte peu à peu ses fruits.

En l'absence du médecin de la MDA, les adolescents pourront être reçus par le médecin de la MDE

ainsi 11 adolescents ont été vus en 2016.

Par ailleurs 147 suivis de 2015 sont poursuivis en 2016.

➤ **Nombre d'enfants pris en charge :**

TYPE DE PRISE EN CHARGE	Nombre d'enfants 2014	Nombre d'enfants 2015	Nombre d'enfants 2016
Soins médicaux (consultations médicales, soins infirmiers, consultations nutrition)	170	355	470
Suivis psychologiques individuels et familiales	200	212	854
Médiation parentale et soutien à la parentalité	56	41	17
Accompagnement psycho-éduc	54	21	53
Accompagnement familial	33	36	
Accompagnement socio-éducatif	46	88	68
Soutien ponctuel	4	8	4
Espace rencontre	13	25	42
Entretiens IVG	89	33	4

**Avec 147 anciens suivis et 240 nouveaux suivis (229 enfants et 11 adolescents), ce sont au total 387 enfants et adolescents qui ont été pris en charge à la MDE en 2016 sur les 498 inscrits (78% contre 84% en 2015), pour un total de 1856 consultations, entretiens et VM honorés (contre 2658 en 2015). On enregistre donc une baisse de 30% d'activité à mettre en lien avec plusieurs facteurs :**

- Renouvellement de l'équipe, délais d'embauche de nouveaux personnels, délais de mise en route de nouveaux suivis.
- Départ de certaines familles nous ayant reproché ces modifications de prise en charge car voulant maintenir leur suivi avec le même professionnel.
- Les nouvelles éducatrices n'ayant pas reçu de formation à la médiation familiale, cette activité-là a dû être mise de côté, seules quelques visites médiatisées sont poursuivies.
- Mobilisation de plus en plus importante du médecin référent pour la coordination des Maisons de l'Enfance.

**3.3 Activité par catégorie professionnelle :**

**3.3.1 Les agents sociaux :**

Trois agents sociaux se partagent les activités de la MDE : 2 essentiellement à l'accueil, une plutôt dédiée aux activités de prévention.

Ces agents accueillent les familles et font le lien avec l'équipe en cas d'observation de dysfonctionnements (au niveau de la salle d'attente, lors des entretiens téléphoniques ou à l'occasion des demandes). Ils participent aux réunions pluridisciplinaires d'orientation post-évaluation.

La mise à jour du planning, la tenue de tableaux de bord, statistiques et relevés nécessaires à la rédaction du rapport d'activité leur incombent. Elles sont également chargées du suivi des dossiers (ouverture, classement, relances, archivage)

Les agents sociaux participent à la préparation et à l'animation des ateliers préventifs et de la salle d'attente. Ils coordonnent les activités du Fare Tau Marere des petits et des grands auprès de l'association Hopue Tamai. Ils sont également sollicités lors de quelques interventions en extérieur : animation des sorties du Tau Marere des grands et animations de la JMDE.

Occasionnellement, pour palier à des carences de professionnels socioéducatifs, les agents sociaux peuvent participer à des visites médiatisées, ainsi cette année elles ont participé en binôme avec une éducatrice à **14 visites médiatisées**.

Les agents, en fonction des nécessités de service, peuvent effectuer le remplacement de l'agent documentaliste ou du chauffeur (pour aller chercher les enfants du Tau Marerere des grands...). Depuis l'ouverture des Maisons de l'Enfance, elles peuvent aussi être amenées à soutenir les équipes de ces structures en cas d'absences, de formations ou d'évènements particuliers. Elles participent aux réunions de rassemblement des Maisons de l'Enfance de Tahiti.

### **3.3.2 Activité médicale:**

#### **Missions du médecin de la MDE :**

- En tant que référent technique de l'unité Maison de l'Enfant au Fare Tama Hau, le médecin est chargé de la coordination des activités, de la mise en place de partenariats, de la conception et de la réalisation de nouvelles actions.
- Dans son activité au sein de la MDE au FTH, le médecin participe aux entretiens d'évaluation au même titre que l'éducatrice spécialisée et l'assistante sociale, prend part à quelques accompagnements familiaux ponctuels proposés en OPE et assure les consultations médicales.
- Depuis décembre 2013, elle est aussi coordinatrice du projet des Maisons de l'Enfance en Polynésie française. L'activité prépondérante en 2016 a été la promotion, la conception et diversification des activités. Cette tâche impliquait l'activation de partenariats, le recrutement et la formation des candidats aux postes d'éducateurs référents de ces structures et des agents sociaux. Des missions à Raiatea et Taiohae ont permis de suivre les travaux, rencontrer et informer les partenaires, recevoir en entretien les futurs candidats. Elle a en outre coordonné l'ouverture et l'inauguration des Maisons de l'Enfance de Raiatea, Taiohae et celle du Fare Tama Hau
- Dans son rôle de promotion des activités du Fare Tama Hau auprès des partenaires institutionnels, le médecin a également participé à **131 réunions, interventions, cours et conférences**.
- En l'absence du Directeur du Fare Tama Hau, le médecin de la MDE assure l'intérim.
- Le médecin assure la coordination et le fonctionnement du projet-pilote de réussite éducative, le Tau Marere des grands, animé par les agents sociaux et l'association Hopue Tamai. Elle anime par ailleurs des réunions en soirée avec l'équipe pédagogique et les parents dans les écoles de Tiapa et Vaiatu.
- Elle est membre de la commission d'agrément des accueillants familiaux.

## **Analyse de l'activité médicale :**

Les consultations médicales surviennent soit au décours des suivis (patients adressés par les différents membres de l'équipe), soit correspondent à des entrées directes. Il s'agit notamment d'enfants non reçus dans les dispensaires, CME ou Urgences. Le problème de manque de personnel dans les différentes structures de santé publique ainsi que la saturation des services d'Urgences ont conduit certaines familles à consulter parfois tardivement mettant en danger certains enfants (asthmes sévères ayant nécessité des prises en charge bquotidiennes dans notre service).

En 2016, le médecin de la MDE a effectué **42 entretiens d'évaluation familiale** (vs 57 en 2015) et **324 consultations** (vs 262 en 2015) pour 174 enfants reçus.

En outre, **le médecin nutritionniste a fait 21 consultations spécialisées** concernant 5 enfants.

Les difficultés d'adhésion à la prise en charge des familles peuvent s'expliquer par le fait que la majorité des enfants adressés l'ont été à un moment de difficultés familiales (qui étaient le motif de leur demande initiale à la MDE). Parents et enfants sont alors peu disponibles à des changements d'habitude, les parents n'étant pas toujours en demande et les enfants pas personnellement motivés. Aussi a-t-il été décidé de ne plus bloquer de vacations spécialement dédiées aux enfants et ouvrir les créneaux de consultation du médecin nutritionniste indifféremment aux enfants comme aux adolescents.

Le médecin de la MDA et le Directeur ont effectués **12 consultations** en l'absence du médecin de la MDE. **6 actes infirmiers** ont été pratiqués (pansements, lavages d'oreilles).

Les médicaments sont donnés aux familles en fonction de leurs conditions de ressources et dans la limite du stock disponible.

- **Au total, 399 actes médicaux effectués en 2016 (entretiens et consultations)** vs 354 en 2015 et 320 en 2014 soit une augmentation d'activité de 11%.
- 56 consultations médicales (vs 29 en 2015) ont été suivies d'une prise en charge de kiné respiratoire, concernant le suivi de 10 enfants. Les familles reçues le sont en général la première fois dans le cadre d'une urgence (difficultés d'accès aux soins) puis s'inscrivent pour un suivi régulier et ont repéré la structure pour une prise en charge précoce par la suite de leur asthme. La possibilité d'avoir une kiné respiratoire associée à une éducation préventive a permis à de nombreux jeunes patients anciennement suivis dans le service d'obtenir une bonne évolution de leur pathologie. L'éducation des patients asthmatiques et de leur famille est une activité chronophage mais primordiale, impliquant la répétition de messages de prévention, sollicitant également la coopération de plusieurs membres de la famille (outre les parents, les grands parents et nounou ayant en charge l'enfant doivent aussi être mobilisés). L'objectif à terme étant une prise en charge précoce de la maladie, l'espacement des crises et l'amélioration de la qualité de vie influant positivement sur le comportement, la qualité de sommeil et la scolarité de l'enfant. L'activité est en hausse chaque année mais connaîtra peut-être des difficultés après le départ à la retraite de la kiné fin 2016.

**Les problématiques retrouvées lors des évaluations** sont résumées dans le tableau suivant (plusieurs items peuvent être retrouvés pour une même situation):

Motifs de consultation d'accueil et de suivi	% 2014	% 2015	% 2016
Problématiques familiales (séparation parentale douloureuse, conflits de couple, violence conjugale, carences, maltraitance, adoption, problématique pathologique parentale, difficultés intergénérationnelles...)	75	75	75
Faits traumatisants autres (décès, accident, ...)	15	11	10
Difficultés scolaires	20	22	7
Troubles du comportement	42	22	38
Troubles organiques, problématiques corporelles (maladies chroniques, asthme, surdité, obésité, encoprésie/énurésie, ...)	22	23	20
Agression ou abus sexuel (avéré ou soupçonné)	2	0	0
Troubles instrumentaux (retard ou troubles du langage, troubles attentionnels, dyslexie et autres dysfonctionnements neuropsychologiques)	15	16	10
Difficultés de sommeil	15	11	7
Symptômes dépressifs, idées suicidaires, problème d'estime de soi, angoisses...	11	32	29
Problèmes éducatifs allégués par les parents, demande de soutien à la parentalité	29	22	14
Demande conseil éducatif, suivi ponctuel	13	14	29

Le nombre important de demandes autour des problématiques familiales telles que séparation conflictuelle du couple, problème de garde... engendrant des répercussions néfastes sur le bon développement de l'enfant est devenu une constante montrant que le Fare Tama Hau est repéré tant par les familles que les partenaires comme lieu de prises en charge multiples.

Lors de l'anamnèse, les troubles du comportement, régulièrement associés à des difficultés à entrer dans les apprentissages, à des troubles de l'attention et à des difficultés scolaires, ont souvent été signalés par les enseignants aux familles, qui sont ensuite dirigées vers notre service. Ces troubles du comportement sont aussi très souvent redoutés par les parents séparés ou en cours de séparation, sans pour autant être manifestes. Il est parfois nécessaire d'assurer à ces familles une écoute attentive, de les soutenir en période de crise voire de temporiser leur demande, de favoriser la communication entre parents, entre parents et enfants et enfin de leur donner l'opportunité de revenir si les troubles s'aggravent.

Le cortège de somatisations lié au mal-être de l'enfant est également à prendre en compte (trouble du sommeil, trouble des conduites alimentaires, asthme, affections cutanées, énurésie...) et doit conduire à une grande vigilance de la part des professionnels lors de l'évaluation car certaines manifestations peuvent être sous-estimées par les familles et/ou impliquer une surmédicalisation de certains maux.

Un accord de partenariat a été établi entre le FTH et le Foyer Te Aho Nui (FTAN), ainsi tous les enfants entrant et sortant au/du foyer ont une consultation médicale à la Maison de l'Enfant pour coordonner les prises en charge, mettre en place les suivis médicaux si besoin, faire un certificat provisoire d'aptitude en vue de l'inscription scolaire, en accord avec le CCSHS.

Il est à noter que dans la majeure partie des situations, la prise en charge psychologique de l'enfant a été décidée par le référent social, lors de la synthèse à l'entrée au foyer, à laquelle nous n'assistons

pas.

Lors du séjour en foyer, le médecin et/ou la psychologue (lorsque l'enfant est suivi à la MDE) assistent aux synthèses concernant les fratries. A la sortie du FTAN, la famille accueillante est invitée au cas échéant, à venir faire le point sur le suivi.

En 2016, 20 enfants du FTAN ont été reçus (vs 13 en 2015), motivant 58 consultations (vs 25 en 2015), cumulant les entretiens d'entrée et les suivis médicaux.

#### Activité de prévention :

Dans son rôle de promotion des activités du Fare Tama Hau auprès des partenaires institutionnels mais aussi de coordination du projet des Maisons de l'Enfance, le médecin a également participé à **116 réunions, conférences, interventions ou missions**. Cette activité à l'extérieur excède l'activité en interne et est un témoin du rayonnement des activités du Fare Tama Hau auprès des partenaires institutionnels avec notamment la participation aux commissions d'agrément des accueillants, la mise en place de formations auprès des enseignants de maternelle mais aussi des stagiaires du CFPa et du SEFI. Des projets innovants en Polynésie ont été créés tels le projet-pilote de réussite éducative ou la mise en œuvre d'un dispositif passerelle (cf. bilan des Maisons de l'enfance). La rédaction de ce projet avec l'établissement d'une convention-cadre entre le Ministère de l'Education et le Fare Tama hau a été à l'origine de multiples rencontres multi-partenariales (avec la commune, le CCSPI, la DAS, les écoles...).

Le médecin a bénéficié d'une mission de 3 jours en Métropole à un colloque à Limoges « part du père et père à part» et des conférences à Toulouse « est-il si difficile d'élever un enfant » puis visite d'une Maison des familles. Une initiation à la systémie en thérapie familiale a été organisée par la DGRH sur 5 journées.

	INTERVENTIONS	dates
Réunions institutionnelles	Notation personnel	22 et 23/02;
	présentation bilan d'activité 2015 à l'ensemble du personnel FTH/ME	21/03 ;
	Commission de santé de la CPS	18/03 (présentation bilan des 3 ME, demande financement équipement MERAI et METAI)
	réunion MTS	04/03; 15/04; 27/05;
	Plan de prévention contre la délinquance (HC)	13/1; 18/01;
	réunion Mairie de Punaauia et MTS (terrain communal ME)	04/11;
	Elections CTP	08/02;
Coordination Maisons de l'Enfance	Dispositif passerelle MEPU pilotage, réunions parents...	19/04; 01/07; 03/08;
	coordination MEPU	15/03; 07/04; 19/04; 31/05; 21/06; 07/10;
	Dispositif passerelle MEFA pilotage	12/01; 09/02; 23/06;
	coordination MEFA	12/01; 15/03; 29/03; 19/04; 21/06; 07/07; 03/10;

Partenariat avec l'Education	coordination des 3ME	03/02; 23/02 (rassemblement MDE/ME); 10/03; 24/06 (rassemblement 3 ME/MDE); 28/10;
	Dispositif passerelle METAR pilotage	15/01; 22/04; 03/06;
	coordination METAR	15/01 (projet atelier sage-femme); 02/02; 22/04; 03/06; 12/07; 18/08; 06/10; 03/11;
	Réunion Mairie Taravao+ subdiv	26/04;
	réunion subdivision et mairie ISLV- préparation projet ME de Raiatea- suivi des travaux-	17/03; 21/04;
	Ouverture MERAI (14/06/16)-réunions partenariales- lancement activités	mission du 13 au 15/06;
	réunion subdivision et mairie - préparation projet ME de Taiohae- suivi des travaux- entretiens d'embauche du personnel	mission du 10 au 13/05;
	Formation EJE de Taiohae à Tahiti pré-embauche	16 au 18/06;
	ouverture METAI (25/08/16), réunions partenariales, lancement activités	mission du 22 au 26/08;
	inauguration METAI (15/10/16), réunions partenariales, formation personnel	mission du 14 au 19/10;
	coordination MEFTH	20/10; 24/10; 25/10;
	Ouverture MEFTH	08/11;
	Projets semaine des Maternelles	19/02 (réunion de préparation); 02/03 (conférence à la DGEE: "du bien manger au bien vivre")
	Présentation dispositif passerelle à l'IEN des ISLV et visite MEFA et MEPU	16/03; 02/11;
	Bilan des passerelles avec IEN des maternelles	11/04; 25/04 (bilan avec l'ensemble des partenaires); 29/09; 25/11; 02/12 (projet séminaire enseignants/EJE)
	Projet Tau Marere des Grands à Vaiatu, présentation du projet, réunions avec parents et enseignants	01/03; 19/04; 12/10;

Cours et conférences	Présentation des missions du FTH aux 3 psychologues scolaires de Papeete	21/11;
	Intervention dans les écoles, missions FTH et partenariat	01/03 (Tamanui pour parents: autonomie de l'enfant); 06/10 (Tautira pour 4 classes CM1-CM2: Droits de l'Enfant)
	formation stage maternelle, "en route vers l'autonomie" à la DGEE	24/02;
	intervention semaine des CP à l'école Vaiatu (besoins de l'enfant vers un bon apprentissage)	24/10;
	Réunion présentation projet Observatoire des moins de 3 ans	23/11;
	Conférence au Haut-Commissariat	25/02 (nutrition); 26/05 (autonomie de l'enfant); 27/10 (parentalité);
	préparation des stages massés de maternelle à la DGEE- Programme 2016	05/01;
	Café-parents: "construction parentale et parentalité", "en route vers l'autonomie"	29/03 (MEFA); 18/08 (METAR); 03/11 (METAR);
	Formation stagiaires CFPA	02/01; 15/03; 22/03; 24/03; 04/10; 11/10; 25/10; 27/10;
	Formation stagiaires SEFI	09/03; 19/05; 28/06;
Partenariats divers	Réunion Haut-commissariat, missions FTH	04/01;
	Commission d'agrément des accueillants familiaux - DAS	03/03; 09/05; 17/05; 29/07; 29/09;
	CLSH église protestante de Punaauia, présentation missions FTH aux enfants et animateurs	04/04;
	Stand de POD au FTH	28/04;
	Bilan CUCS	31/03;
	Préparation projet nutrition avec la Mairie de Punaauia	24/03;

Evénementiels	Préparation projet formation des assistantes maternelles par SEFI/partenariat avec les ME	31/05;
	Comité de suivi du PEL de Papeete	28/01;
	Bilan et perspectives projet nutrition-budget des CESF dans les ME	14/04;
	Plateau TNTV	24/02 (projet semaine des maternelles)
	Réception de dons (Kiwani's et soroptimist)	16/11; 18/11;
Evénementiels	Visite de la MEFA et MECU par M. François, délégation interministérielle. Plan de prévention de la délinquance, projets soutien de la parentalité	19/01;
	JMDE animations au FTH	20/11;
	Stand d'information FTH à la Pointe Vénus à l'occasion de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes	26/11;

### **3.3.3 La kinésithérapeute** a une activité partagée entre la MDE et la MDA.

**En 2016, 172 actes ont été effectués en kinésithérapie vs 97 en 2015** soit une hausse d'activité sensible en lien avec l'augmentation de l'activité asthmologie cette année en binôme avec le médecin. Les prises en charge se décomposent de la façon suivante :

- 94 séances de kiné respiratoire (aérosol, drainage faisant suite à une consultation médicale, éducation familiale et suivi) pour 20 enfants.
- 78 séances de gymnastique pour des exercices de mise à l'effort progressif chez des enfants en surpoids, couplées à une éducation à la nutrition en partenariat avec le médecin (pour 2 suivis). Ce type de prise en charge est également proposé chez des enfants en souffrance suite à des maltraitances ou carences familiales diverses, avec travail sur la confiance en soi et la réappropriation du corps, couplé à un suivi avec la psychologue clinicienne (concerne 6 enfants).
- En raison de la fréquence et de l'importance des troubles du comportement mais aussi des troubles de l'attention et de la coordination des enfants participant au projet du Fare Tau Marere des grands (âgés de 6 à 8 ans), des activités de latéralisation, de motricité et de relaxation ont été mises en place et animées de façon ludique par la kinésithérapeute. Ces séances quotidiennes sont programmées à chaque période de vacances scolaires. Un autre atelier collectif d'expression corporelle, animé par la psychologue clinicienne a vu le jour en début d'année scolaire auquel participe la kiné (10 séances d'une heure)

### **3.3.4 Activité des psychologues :**

#### **Les missions du psychologue à la Maison de l'Enfant :**

- Soutien psychologique des enfants accueillis et de leur famille
- Evaluations psychologiques des situations en vue de proposer des modalités d'accompagnement ou d'orientation
- Participation aux réunions de coordination des équipes pluridisciplinaires dans un but de partage, de transmission de l'information et pour apport d'un éclairage sur certaines situations.
- Rôle de prévention, d'information et de formation.
- Contribution au dynamisme du service en participant aux projets, en aidant à leur élaboration et à leur évolution.
- Missions de prévention primaire, secondaire et tertiaire

Les psychologues cliniciennes ne participent habituellement pas aux entretiens d'évaluation sauf à l'occasion de certaines situations d'urgence ou d'orientations directes (dans des situations de traumatisme : décès, attouchements ou dans des situations d'urgence : famille présente sur le territoire peu de temps ou lorsque la famille a été orientée par courrier directement vers un psychologue du Fare Tama Hau).

La mise en place du suivi se fait généralement après discussion du dossier en équipe. Le partage des situations entre elles s'effectue sur la base du volontariat lors de la réunion pluridisciplinaire des présentations de consultations d'évaluation (OPE), en fonction de leurs pratiques et de leur disponibilité.

L'année 2016 a été marquée par le changement des 2 psychologues suite aux résultats du concours de la fonction publique, à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre.

#### **Le bilan d'activité quantitatif des psychologues est le suivant :**

Pour l'année 2016, les psychologues ont effectué un total de 905 entretiens pour 289 enfants pris en charge mais 432 usagers reçus, comprenant les parents, fratrie..., (vs 943 entretiens en 2015 et 789 entretiens en 2014), soit globalement un maintien de l'activité malgré les changements de professionnels et les aléas de quelques pertes de situations (les familles ayant refusé la passation de dossier).

<b>2016</b>	<b>MF</b>	<b>FH</b>	<b>JMB</b>	<b>IL</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Nombre d'usagers reçus</b>	150	92	<b>84</b>	106	432
<b>Nombre de RDV programmés</b>	189	116	<b>417</b>	374	1096

<b>2016</b>	<b>MF</b>	<b>FH</b>	<b>JMB</b>	<b>IL</b>	<b>total</b>
Accompagnement psychologique individuel de l'enfant	100	52	241	227	<b>620</b>
Accompagnement familial	17	5	14	29	<b>65</b>
Accompagnement parental	19	13	43	34	<b>109</b>
Accompagnement psycho-éducatif	2	11	27	6	<b>46</b>
Accompagnement fratrie	7	1	13	7	<b>28</b>
Entrées directes	0	4	9	15	<b>28</b>
Médiation parentale	4	4	0	1	<b>9</b>
<b>Total entretiens effectués</b>	<b>149</b>	<b>90</b>	<b>347</b>	<b>319</b>	<b>905</b>
<b>Total RDV annulés</b>	<b>39</b>	<b>24</b>	<b>65</b>	<b>47</b>	<b>175</b>

<b>Age des enfants suivis</b>	<b>%</b>
-3 ans	5
3-5 ans	26
6-10 ans	60
11-12 ans	9

<b>Les accompagnateurs</b>	<b>%</b>
Mère	59
Père	14
2 parents	14
Grand-mère	8
Grand-père	1
2 grands-parents	1
Belle-mère	0,5
Beau-père	0,5
Tante	2

Motifs de la demande (plusieurs items possibles)	%
Problématiques familiales (séparation du couple, carences, place de chacun, difficultés sociales, décadence, marginalisation, alcool ...)	<b>21</b>
Problématique du lien (absence d'un parent, placement, adoption, fa'aamu..)	<b>19</b>
Faits traumatisants (décès, accident, maltraitance, agressions, témoin de violence, incarcération)	<b>12</b>
Difficultés scolaires (difficulté de concentration ou d'attention, pb dans les apprentissages)	<b>14</b>
Troubles du comportement (agitation, difficulté de socialisation, agressivité ...)	<b>19</b>
Construction identitaire (difficultés d'individuation/séparation, estime de soi, dév psycho-affectif et sexuel...)	<b>5</b>
Attouchements, viols, incestes, agression ou abus sexuel (avéré ou soupçonné)	<b>1</b>
Troubles anxieux et psycho somatisation (Troubles du sommeil, phobie, énurésie, encoprésie ...)	<b>15</b>
Symptômes dépressifs (idées suicidaires, repli social, jeûne...)	<b>1</b>
Soutien à l'exercice de la parentalité, difficultés psycho éducatives	<b>13</b>

Activités diverses	MF	FH	JMB	IL
Bilan VM	1	0		
Synthèse/Equipe éducative	5	3	6	2
Actions de prévention (Intervention Ecoles, Haut-Commissariat, radio, articles, café-parents dans les ME)	11	0	6	4
Informations préoccupantes/signalements	0	0	0	2

FORMATIONS 2016	JMB	IL
Les institutions et l'organisation de l'administration en PF	12 h	12 h
La note administrative	12 h	12 h
Approche systémique	30 h	30 h
Les Assises de l'aide aux victimes		3 h
Nutrition	6 h	6 h

- On note l'existence de problématiques multiples ou croisées chez un même enfant (enchaînement causal de différentes problématiques ou intrication de différents facteurs sous un même symptôme...). Les associations les plus fréquemment rencontrées sont : troubles du

comportement et difficultés scolaires, conflits familiaux et troubles du comportement, conflits familiaux et difficultés scolaires. Les problématiques familiales très souvent en lien avec des séparations conflictuelles des parents sont souvent à l'origine de discordances éducatives et de troubles du développement de l'enfant.

- Même si l'enfant est au cœur de nos préoccupations, il est fondamental de travailler l'accompagnement des parents autour de leurs difficultés familiales et conjugales afin de favoriser l'investissement parental et rétablir une communication autour de leur enfant, essentielle à son bon développement. De manière générale, les difficultés de l'enfant sont le moteur de la démarche parentale d'obtenir pour lui du soutien auprès de professionnels de l'enfance. Si la demande d'aide à la parentalité n'est pas spontanément énoncée dans les premiers motifs de consultations, elle est davantage spécifiée au fil des rencontres avec les parents, de l'établissement d'une relation de confiance et au fur et à mesure de l'appréhension des dimensions familiales et éducatives. La fratrie peut également être reçue pour accompagner à la restauration/l'instauration d'une communication autour de l'enfant et de ses problématiques. Ce dispositif de rencontre aide notamment à un travail sur la place de chacun dans la famille. Les entretiens familiaux en présence de l'éducatrice ou de l'assistante sociale et du psychologue sont envisagés lorsque les aspects éducatifs/sociaux et psychologiques de la situation s'influencent et forment un tout parasitant pour l'enfant qu'il devient nécessaire de démêler, ex : éducation parentale inconsciemment influencée par un vécu familial passé.
- Les enfants sont accueillis en entretien systématiquement après une évaluation de la demande. Les premiers entretiens psychologiques permettent à la famille (enfants et parents) de reformuler si nécessaire leur demande et d'exprimer leur problématique autour de leur histoire familiale et celles des évènements.  
Les premiers entretiens incluent systématiquement le ou les parents accompagnateurs. Leur présence indique en partie la problématique sous-jacente. Ces entretiens ont un objectif anamnestique.  
A la suite des entretiens anamnestiques, s'en suivent différentes propositions d'accompagnement en fonction de la problématique exposée et bien-sûr de la reconnaissance de la problématique par les usagers concernés (enfants, parents non accompagnateurs...).
- Les accompagnements psychologiques proposés se font de la façon suivante :
  - enfant seul en séance (avec la participation systématique des parents lors des entretiens anamnestiques pour accueillir la demande, qu'ils formulent en grande partie à la place de l'enfant, ainsi que l'histoire familiale et évènementielle qui entourent cette demande. La participation des parents est plus ponctuée au cours de l'accompagnement individuel pour faire le point sur les éventuels changements qui s'opèrent...)
  - Parental (parent(s) seul(s) en entretien)
  - Familial (enfant + parents ou famille au complet)
  - La fratrie
  - Entretiens psycho-éducatifs
- Ces formes d'accompagnement peuvent se suivre ou se chevaucher selon les problématiques et les besoins dégagés au fil du travail.
- Il n'y a pas de durée de suivi préétablie. Elle est fonction des problématiques mises à jour, de l'investissement de l'enfant dans son processus d'élaboration psychique et de résolution de conflits, de l'investissement parental.

- Les types de prise en charge proposés sont les suivants :

- Suivi individuel de l'enfant : L'enfant est reçu seul en séance néanmoins le/les parents sont intégrés dans la prise en charge. Ainsi des entretiens familiaux ponctuels peuvent avoir lieu au cours du suivi de l'enfant pour aider au recueil d'informations complémentaires, pour faire le point sur l'évolution de la situation et pour saisir les attentes de chacun.
- La thérapie familiale : Une orientation de l'accompagnement vers une thérapie familiale est parfois choisie lorsque les difficultés de l'enfant semblent étroitement liées à la dynamique familiale, au rôle et aux places attribués à chacun (exemple de l'enfant pansement ou ciment du couple), à l'histoire familiale consciente ou inconsciente (tabous, deuils passés non élaborés, traditions familiales s'opposant à l'individualité etc.). La thérapie familiale peut aussi bien s'appuyer sur des théories et modalités psychanalytiques qu'être inspirée de la Systémie. Le principe étant de respecter au plus près la spécificité de la famille rencontrée et de favoriser l'émergence des individualités
- Les entretiens « fratrie » : Il s'agit d'entretiens cliniques rassemblant des frères et sœurs sans la présence de leurs parents ou tuteurs. Ce choix d'accompagnement émane notamment de deux constats :
  - Certaines demandes concernent des tensions familiales résultant de conflits persistants entre les enfants.
  - Lorsque les conflits fraternelles sont mis en avant par la famille, les parents tendent à pointer du doigt le comportement de l'un des enfants. Cet enfant désigné est souvent l'objet de leur demande d'un accompagnement au Fare Tama Hau. La thérapie par la fratrie favorise l'expression du vécu entre frères et/ou sœurs et permet le développement de l'entraide. Le frère ou la sœur pouvant devenir des co-thérapeutes. Recevoir la fratrie prévient du déplacement du symptôme d'un enfant à l'autre et permet à la famille de sortir d'un potentiel cercle vicieux. Aussi, l'analyse des relations fraternelles élargit les interrogations sur les difficultés de l'enfant à un niveau supplémentaire, horizontal, en plus du lien vertical parent-enfant. Ces entretiens «fratrie» peuvent par la suite aboutir à la séparation des espaces thérapeutiques pour chacun des enfants afin de soutenir, dans un deuxième temps, l'expression de leur individualité.
- Accompagnement parental : le ou les parents sont reçus seuls pour leur offrir un espace de verbalisation de leurs difficultés conjugales, familiales, inter ou transgénérationnelles. Ce dispositif de rencontre est mis en place dans l'intérêt de l'enfant qui absorbe souvent la tristesse ou l'inquiétude de ses parents. L'enfant porte parfois le poids de non-dits familiaux ou de problématiques familiales non-résolues. Ce soutien à la parentalité permet au parent de se recentrer sur l'enfant, de ses besoins et de (re-)penser la relation à son enfant. Ces entretiens parentaux peuvent aussi se faire dans un temps et un espace parallèle à celui de l'enfant afin de préserver l'intimité de l'enfant, de dissocier les vécus de chacun et de favoriser le processus de séparation/individuation.
- Entretiens psycho-éducatifs : Entretiens familiaux menés par l'éducatrice et la psychologue. Cette modalité de rencontre est notamment envisagée lorsque les aspects éducatifs et psychologiques de la situation s'influencent et forment un tout

parasitant pour l'enfant qu'il devient nécessaire de démêler. Exemple : éducation parentale inconsciemment influencée par un vécu passé.

La forte congruence entre les motifs initiaux de consultation psychologique et les problématiques travaillées au cours des suivis (même si d'autres problématiques émergent lors des séances) montre la réelle pertinence des entretiens d'évaluation et incite à soigner tout particulièrement cette première approche du patient.

- Les « interventions café-parent » dans les Maisons de l'Enfance par les psychologues interviennent en complémentarité des café-parents existants. Elles répondent à un besoin des parents, identifié par les référents des maisons de l'enfance, concernant des précisions sur certains sujets quotidiens rencontrés par les parents (la parentalité, les stades de développement de l'enfant ou encore les angoisses de l'enfant), afin d'apporter un regard professionnel différent. Les sujets abordés sont définis à l'avance soit sur proposition des psychologues, des référents ou des usagers.

Ces interventions permettent de démocratiser de nombreuses informations et de les lier de façon pragmatique aux questionnements ou expériences des parents. Les « interventions café-parent » donnent une autre dynamique à cet atelier prisé par les parents.

Les psychologues cliniciens sont intervenus sur les trois maisons de l'enfance en activité sur Tahiti (MEFA, MÉPU et METAR). Tous les deux mois, une des trois maisons de l'enfance accueillait un psychologue pour ce type d'intervention.

Cette intervention rentre dans le cadre des objectifs de prévention primaire et secondaire du Fare Tama Hau et permet si besoin est d'informer les parents sur les modalités d'accueil et d'accompagnement dans l'unité de soin de la maison de l'enfant à Fare Ute.

- La prise en charge groupale : Le groupe d'expression corporelle

Un groupe d'expression corporelle a été pensé et mis en place pour les enfants dont la prise en charge individuelle est bénéfique mais reste insuffisante, ou dont la situation duelle en entretien suscite un blocage ou des angoisses. Le groupe, dans ce contexte, peut être considéré comme un outil, un point d'appui complémentaire à la prise en charge individuelle ou comme prise en charge unique pour permettre aux enfants d'élaborer, d'étayer leurs problématiques.

L'objectif principal est de permettre, à travers le corps, un ancrage identitaire et une construction / réparation d'une estime de soi mise à mal. Le travail en groupe permet à l'enfant de se faire une place et savoir se positionner, afin de faire du lien avec soi et avec l'autre (nécessaire dans des problématiques familiales où l'enfant a des difficultés à trouver sa place et définir son rôle – famille biologique/recomposée), mais également d'exprimer par le corps ce qui ne peut se dire par les mots et tenter de faire du lien entre le corps, les émotions et les mots.

La composition du groupe est la suivante : groupe fermé composé de 6 enfants, âgés de 8 à 10 ans, tous provenant du FTH, adressés par les psychologues et/ou par la kinésithérapeute de la structure. Ces enfants ont fait l'objet d'une discussion au préalable pour évaluer la pertinence du groupe, dans le cadre du projet de soin de ce dernier.

L'activité a eu lieu le mercredi après-midi de 13h à 14h, un mercredi sur deux. La Prise en charge groupale s'est étalé sur dix séances, ceci correspondant à une demi-année scolaire, d'août à décembre. Cette fréquence a été choisie car elle permet de lancer et dynamiser le travail enclenché pendant le temps de groupe, en même temps qu'elle permet un temps de repos nécessaire à l'élaboration psychique.

Chaque séance était composée de trois temps forts : Le temps d'accueil, le temps d'activités et le temps de parole. Les dix séances ont été construites de manière évolutive, allant du groupe vers l'individuation dans le groupe.

### **3.3.5 Activité des travailleurs sociaux :**

L'éducatrice spécialisée et l'assistante sociale du service ont muté au courant du 1<sup>er</sup> trimestre.

Le poste d'assistante sociale a été transformé en poste d'EJE et à la faveur du départ d'un agent social, le poste a été transformé en poste d'éducatrice spécialisée. Ainsi la MDE fonctionnera désormais avec 2 éducatrices spécialisées (dont une a un diplôme de CESF) et l'EJE est affectée à la Maison de l'Enfance du Fare Tama Hau. Elle est amenée à venir en soutien pour des prises en charge de très jeunes enfants et pour certaines visites médiatisées.

**Nombre et nature des entretiens effectués en 2015 : au total ont été faits 360 entretiens** (évals, suivis, VM...) vs 323 en 2015 et 270 en 2014 soit une augmentation d'activité de 10% malgré les aléas de changements de personnels et délais de carence d'embauches.

Total des entretiens (évals, suivis, VM)	2016
CF (2 mois d'activité)	88 pour 51 enfants
HR (3 mois d'activité)	30 pour 27 enfants
PL (7,5 mois d'activité)	129 pour 66 enfants
JB (4 mois d'activité)	78 pour 43 enfants
MB (6 mois d'activité)	35 pour 13 enfants
<b>TOTAL</b>	<b>360</b>

Nature de la première demande	PL % (7,5 mois d'activité) 63 évaluations	JB % (4 mois d'activité) 33 évaluations	MB% (6 mois d'activité) 13 évaluations
Changement de comportement : agressif, repli sur soi, turbulent, insolence, trouble alimentaire, pleurs, colère, vol, violence...	40	60	69
Maltraitance : physique, psychique, sexuelle, négligence	10	0	0
Traumatisme : témoin de violence, accident, décès, tentative de suicide, placement, hospitalisation ou emprisonnement d'un des parents...	16	21	15
Conflit de couple : séparation, divorce	24	18	62

Difficulté scolaire : retard apprentissage, difficulté concentration, difficulté d'intégration	8	0	15
Trouble du langage et autre disfonctionnement neuropsychologique	0	0	0
Problèmes de santé : pathologies, énurésie, encoprésie, obésité, demande de bilan médical	3	0	0

<b>Problématiques identifiées lors de la prise en charge</b>	<b>PL: % concernant 51 suivis</b>	<b>JB: % concernant 16 suivis</b>	<b>MB: % concernant 2 suivis</b>
Problématiques de lien : absence de l'un des parents dans son rôle parental	8	32	100
Défaut de cadre	20	25	100
Problématique de séparation parent/enfant	6	6	50
Conflit familiaux/conflit de couple	37	19	50
Mal être, angoisse, estime de soi	18	43	50
Problématiques psychiatriques de l'un des parents	0	6	0
Demande de soutien à la parentalité	4	31	100
Besoin des parents d'être rassurés	8	18	100

<b>Types de prise en charge</b>	<b>PL</b>	<b>JB</b>	<b>MB</b>
Accompagnement socio-éducatif	16.6%	38%	0%
Accompagnement psychologique et éducatif	72.22%	6%	100%
Soutien ponctuel	11.11%	56%	0%
Nb de visites médiatisées	3VM JE et 30VM JAF	2VM JAF	2 VM JAF

#### L'accompagnement éducatif :

Il peut se faire avec l'enfant et les parents ou avec l'enfant seul, selon les situations et si l'enfant se sent à l'aise pour être en présence de l'éducateur sans ses parents. Lors de ces entretiens, il s'agit de travailler avec l'enfant le cadre, les limites, la dimension de la loi, de son comportement au quotidien à l'école ou avec ses parents, ses frères et sœurs, de l'aider à exprimer ses émotions à l'aide d'outils adaptés à son âge ; de l'aider à trouver des ressources en lui pour que la situation évolue de manière positive. Cet accompagnement ne peut se faire sans la collaboration des parents qui peuvent avoir un rôle très important afin de soutenir leur enfant dans ces moments difficiles. Une prise de recul et une remise en question de la famille dans sa globalité est nécessaire pour faire évoluer les choses.

L'ES donne également lors de cet accompagnement des outils ludiques aux parents afin de les aider à remettre le cadre à la maison ou à aider leurs enfants à exprimer leurs émotions et renouer une communication.

#### L'accompagnement psycho-éducatif :

Il peut être proposé aux familles lorsqu'au-delà de l'accompagnement éducatif, on remarque un besoin d'accompagnement psychologique chez l'enfant, suite à des traumatismes violents par exemple.

#### Soutien ponctuel :

Il s'agit d'orienter, de conseiller les familles sur le plan administratif et juridique. Certaines familles sont simplement en besoin de réassurance, les prises en charge n'étant pas toujours nécessaire, une orientation vers les maisons de l'enfance est souvent proposée.

#### Autres activités :

Participation à des café-parents à la ME, organisation d'une formation « bien manger en garderie » avec SPI, atelier bébé-massage	4
Participation à la JMDE	3
Interventions Radio...	3
Analyse de la pratique	1 séance mensuelle
Formation « approche systémique », « Assises de l'aide aux victimes »	5j/pfl+ 2
SIGNALÉMENTS et INFO PREOCCUPANTES	2

Les professionnelles ayant reçu une formation de sensibilisation à la médiation familiale étant parties, la nouvelle équipe ne l'ayant pas, se voit obligée de décliner ce type d'activité. Cependant le partenariat initié avec les JAF devient par conséquent plus difficile à honorer. Début 2017, une réunion redéfinira notre champ d'action pour la mise en place de visites médiatisées autour du droit de visite. Les visites médiatisées en partenariat avec le service social se poursuivent sous la forme de binômes TS DAS/ TS MDE.

#### 3.3.7 En conclusion, l'activité chiffrée de la Maison de l'Enfant en 2016 est la suivante :

Ce sont au total 1856 entretiens, consultations, visites médiatisées qui ont été effectués à la Maison de l'Enfant pendant l'année 2016. On enregistre une baisse d'activité de 30% à mettre en lien avec une activité morcelée en raison du turn-over complet de l'équipe. Une réorientation de notre activité s'est opérée en 2016 puisqu'une partie de l'équipe de la MDE est à présent mobilisée sur des activités des Maisons de l'Enfance, rendant ces personnels moins disponibles à recevoir en consultation. Ainsi le médecin coordonne l'activité des 6 ME, les psychologues participent à des café-parents, l'EJE organise une activité de bébé-massage dans les ME de Tahiti et a coordonné l'ouverture de la MEFTH, l'éducatrice-CESF organise des ateliers de nutrition-santé et budget dans les ME, visites médiatisées... Les interventions auprès de nos partenaires sont à présent reconduites d'année en année: dans les écoles (semaine des maternelles, du CP, JMDE, dispositif passerelle), Conférences mensuelles au Haut-commissariat, la participation régulière aux formations des enseignants de maternelles comme aux stagiaires du CFPA et du SEFI...

## **4. PROJETS POURSUIVIS ET ACTIONS MENEES**

Si les actions des années précédentes ont été reconduites et enrichies, les actions-phare de cette année 2016 ont été la poursuite de la coordination du projet des Maisons de l'enfance en Polynésie avec l'ouverture de 3 nouvelles ME : à Raiatea, Taiohae et au Fare Tama Hau.

### **4.1 En termes de prévention primaire**

Plusieurs types d'**Espaces d'accueil** ont été mis en place permettant aux familles de bénéficier d'espaces privilégiés pour l'éveil de leur enfant et l'occasion d'échanges non formels entre pairs mais aussi avec des professionnels. Ce lieu dédié aux familles va favoriser le repérage précoce des dysfonctionnements de la relation parents-enfants en proposant une orientation dans un objectif de lutte contre la maltraitance, les carences éducatives... L'activité propre aux Maisons de l'Enfance fait l'objet d'un bilan séparé.

#### **Le Fare Taura'a:**

Le Fare Taura'a est ouvert le jeudi de 8h30 à 12h (toute l'année) et le vendredi de 8h30 à 11h (sauf pendant les vacances scolaires). C'est un lieu d'éveil, d'accueil et de jeu, libre, sans participation financière des familles, anonyme, sans inscription préalable, pour des enfants de 0 à 5 ans accompagnés d'un référent parental (souvent leur mère) favorisant leur autonomisation et leur socialisation.

Espace d'écoute, d'échanges et de conseils (entre les parents mais aussi avec des professionnels de l'enfance), il permet d'éclairer sous d'autres angles, l'exercice de la parentalité, d'accompagner et de soutenir celle-ci et d'atténuer l'isolement social.

Ce dispositif rend également possible un repérage précoce de difficultés ou troubles divers (exemples: troubles du lien psychoaffectif, de la relation éducative, difficultés sociales, conjugales ou familiales pouvant perturber le développement de l'enfant). Des conseils peuvent être prodigués sur place par les professionnels animant le Fare Taura'a. Dans certains cas, une proposition de prise en charge dans l'unité ou une orientation vers un partenaire extérieur peut être faite.

Si le Fare Taura'a est composé de plusieurs pôles d'activité pour répondre aux différents besoins en fonction des âges et de la nécessaire diversité pour favoriser l'éveil, il n'en demeure pas moins que les activités sont libres et non dirigées. L'adulte est là pour observer, répondre aux besoins de l'activité choisie par l'enfant, jouer avec lui, sécuriser ou apaiser certaines tensions.

Cette année encore ce sont essentiellement les agents sociaux qui ont assuré cette activité. Elles sont au nombre de 3 et se relaient pour animer ces temps.

**Pour l'année 2016 : on note un total de 165 accueils vs 174 en 2015,**

#### **➤ Le Fare Tau Marere:**

Ouvert tous les mardis de 9h30 à 11h30, hors périodes de grandes vacances scolaires et vacances de Noël, le Fare Ta'u Marere accueille des enfants de 0 à 5 ans et leur(s) parent(s). Les tout-petits peuvent par l'éveil, le jeu, la découverte, la création, avec la participation de leurs parents, avancer vers des étapes-clé de leur vie : autonomisation et socialisation avec les incontournables règles éducatives à mettre en place pour une meilleure adaptation à l'entrée en collectivité et la préparation aux futurs apprentissages scolaires.

Dans le cadre de la valorisation du lien parent-enfant et de l'épanouissement familial, la participation des parents à ces activités est une forme ludique et indirecte « d'école des parents » où l'on partage

un savoir-être et un savoir-faire dans un contexte ludique, créatif et récréatif, favorisant l'échange à un apprentissage didactique.

Un programme d'activités composé d'un éveil musical, conte, comptines, activités manuelles puis motrices permettent à l'enfant de se préparer en douceur à l'entrée dans les apprentissages. Force est de constater, d'après les retours des parents, que l'entrée en maternelle s'est bien déroulée, sans pleurs avec une appétence accrue des enfants pour les activités scolaires.

Cette année ce ne sont quasi exclusivement que les agents sociaux qui ont animé cet espace, soutenus par les membres de l'association Hopue Tama'i (enseignante à la retraite et animateurs de CLSH et de colonies de vacances), le médecin n'étant que rarement disponible du fait d'une activité pléthorique.

Cette association bénéficie d'une convention de partenariat depuis 2010. La convention prend fin en décembre 2016.

Le minibus du Fare Tama Hau permet l'acheminement de quelques familles de Paea.

#### **Pour l'année 2015, 74 accueils ont été effectués (pour 8 mois d'activité)**

Depuis l'ouverture des Maisons de l'Enfance, on a observé une désertion des espaces d'accueil Fare Taura'a et Tau Marere au profit de ces structures. Les familles nous disent y être attirées par la nouveauté, le confort et la multiplicité des activités proposées.

Nos espaces d'accueil au Fare Tama Hau se devaient donc d'évoluer vers un accueil de qualité équivalente à ce qui était proposé dans les Maisons de l'Enfance.

Ainsi après quelques mois de travaux, une nouvelle maison de l'enfance est née au sein du Fare Tama Hau. Elle correspond à une simplification et meilleure visibilité pour l'usager avec réorganisation en interne à moyens constants (humains et financiers). L'ouverture officielle a eu lieu le 8 novembre. Les 2 derniers mois d'activité sont reportés dans le bilan des Maisons de l'Enfance.

#### **Le Fare Ta'u Marere des grands :**

Ce projet-pilote de réussite éducative ciblant des enfants de CP-CE1 ans, repérés pour des difficultés à entrer dans les apprentissages scolaires associées à des troubles du comportement a démarré pour la première fois à la rentrée scolaire 2011-2012. Depuis la rentrée 2015-2016, le projet a été mis en place avec l'école Vaiatu de Paea, et a été reconduit en 2016-2017.

Un suivi sur l'année scolaire à chaque «petites» vacances (hors vacances de Noël et grandes vacances) leur est proposé à raison de 5 demi-journées par semaine. Les activités sont co-animées par les agents de la MDE et l'association Hopue Tama'i. Le projet a pour but de mettre en œuvre des activités culturelles (chant, musique, danse...), d'expression corporelle, de motricité et exercices de latéralisation, de développer des actions autour des langages et de la lecture, de mettre en place des ateliers créatifs et de sensibilisation à l'éducation à la santé, à l'environnement... La logique est moins de faire du sur mesure, que de créer une cohésion de groupe, une ouverture sur l'autre et sur l'extérieur.

La finalité n'étant pas de recommencer l'école après l'école mais de donner à ces enfants un espace d'expression et de liberté de création, favorisant leur appétence à la découverte, au plaisir de produire ou reproduire et tester de nouvelles ressources individuelles en les conduisant vers une meilleure estime de soi. Un travail évolutif sur une semaine est proposé lors de chaque période de petites vacances avec une présentation de leur production faite lors de la dernière séance, soit en interne soit devant les parents et les enseignants. Etant donné les difficultés souvent massives rencontrées dans le travail écrit, essentiellement liées aux troubles du comportement, manque de concentration mais aussi au déficit de latéralisation et de coordination, un travail plus intensif a été instauré par la kinésithérapeute du service, suivi d'un temps de relaxation.

Ce projet vise l'amélioration des compétences sociales et scolaires de ces enfants. Un accompagnement des parents est effectué sous forme d'échanges en soirée, au sein de l'école de leurs enfants qui devient un lieu de découvertes et de vie. Une évaluation est faite en fin d'année à la fois avec l'équipe pédagogique et avec les parents sur les bénéfices obtenus

Un ramassage des enfants est organisé par le Fare Tama Hau. 8 enfants ont participé à ce projet.

A l'occasion des soirées avec les parents : ceux-ci ont été conviés à amorcer un travail autour du lien parents-école, à réfléchir et s'exprimer sur les thèmes : maltraitance infantile, droits de l'enfant, construire sa parentalité ...

La possibilité d'observer leurs enfants au Fare Tama Hau (lors de la dernière séance de chaque session) ou lors de la présentation de leurs travaux à l'école rend les parents plus ouverts à une collaboration avec l'école et plus sensibles aux problématiques éducatives. Le regard porté sur l'enfant est devenu positif, l'enfant étant valorisé par sa production et la dynamique d'équipe.

#### **4.2 En termes de prévention secondaire, tertiaire:**

L'objectif général des espaces de médiation est de valoriser et améliorer la qualité du lien parents-enfant(s), dans des situations d'enfants placés ou dans des situations de séparations conflictuelles des parents.

Des flyers ont été créés et une relance de communication a été entamée en fin d'année 2014 et s'est poursuivie lors du premier trimestre 2015 pour re-sensibiliser chaque circonscription aux partenariats possibles. Une rencontre avec les juges d'enfants (JE) et juges aux affaires familiales (JAF) a également renforcé le partenariat avec la multiplication du nombre d'ordonnances.

La création des Maisons de l'Enfance multiplie les possibilités de nouveaux espaces. Pour rappel un espace neutre et accueillant où des professionnels formés aux visites médiatisées, neutres à la situation constituent les conditions optimales pour accompagner et soutenir les familles dans une démarche de consolidation ou reconstruction du lien parent(s)-enfant(s).

On distingue plusieurs types de médiations et visites médiatisées :

#### **Le Relais parents-enfants, Fare Te Paturu:**

Ce projet implique de multiples partenaires (Juge des enfants, Services sociaux, Foyers d'accueil...) et a pour objectifs:

- de favoriser la reconstruction et/ou le maintien du lien de l'enfant avec ses parents en assurant la sécurité du mineur (placé sous protection judiciaire) via le cadre proposé des visites médiatisées par un professionnel de la Maison de l'Enfant, neutre, extérieur à l'histoire familiale du placement et disponible pour accompagner ces relations (il s'agit d'une éducatrice spécialisée, d'une assistante sociale, voire d'une psychologue pour certaines situations);
- de permettre aux parents et aux enfants d'être acteurs de leur rencontre en valorisant et en stimulant l'autorité et les compétences parentales tout en offrant un cadre contenant et étayant;
- d'aider l'enfant à modifier les représentations qu'il peut avoir de ses parents et pour ces derniers à modifier également leur manière d'être parent en instaurant un lien d'écoute et de communication fiable autant que non-jugeant avec un professionnel.

#### **Le Fare Te Ta'ati:**

Cet espace créé en 2010, permet, lors de séparations très conflictuelles, d'offrir un exercice du droit de visite afin d'assurer la continuité du lien parental. Cet accueil dans un lieu neutre, sécurisant et

contenant, permet à l'enfant de se situer dans son histoire familiale et de rendre les parents acteurs d'une parentalité complémentaire et responsable.

Autrement dit, l'accompagnement proposé se situe sur 2 axes, d'une part, l'exercice des droits de visite et d'autre part, la médiation parentale. Les familles peuvent être adressées par le JAF mais également être orientées par les services sociaux, par des professionnels de l'enfance ou même venir spontanément. L'accompagnement familial proposé se fait alors souvent de façon alternée avec chacun des parents au sein du service.

Le JAF est un partenaire privilégié. Les orientations faites, le sont dans des cas de situations très conflictuelles, donnant lieu à une ordonnance détaillant les modalités d'application.

Face aux difficultés parfois rencontrées avec certaines familles enjointes par ordonnance du JAF, l'équipe de médiation, a formalisé la mise en place d'un nouveau protocole administratif afin de poser un cadre neutre adapté à la prise en charge de certaines situations complexes voire conflictuelles. Ce dossier est constitué des pièces suivantes :

- Le « retour d'information au JAF ». C'est le lien entre le Fare Tama Hau et le JAF. Ce document permet d'expliquer brièvement les motifs de non mise en place de la médiation : manque de neutralité car les agents connaissent la famille, pas ou plus de nouvelles des parties, comportements inadaptés (agressivité d'un parent...)... Ce retour est fait dans un délai d'un mois si n'y a aucune nouvelle de la famille.
- La « Fiche des attentes des médiations » est une fiche interne, permettant aux parents de poser leurs questions ou demandes entre chaque rendez-vous afin de laisser une trace écrite des positions de chacun. En effet nous avons observé que les échanges dans les couloirs et/ou hors du cadre des rendez-vous pouvaient déstabiliser l'enfant bien souvent témoin.
- La « Fiche d'émargement des médiations » est un document signé à chaque rendez-vous (médiations et visites), permettant de laisser une trace du passage des parties et pouvant être remise aux parties à leur demande ou en fin de médiation.
- Le « Contrat d'Engagement au dispositif de Médiation » (C.E.M) est remis avec une note d'Information aux parties. Le CEM explique les objectifs et les principes de la médiation au sein du Fare Tama Hau, il est aussi complété par un règlement intérieur. La note d'Information complète le CEM et permet de répondre aux questions que les parties peuvent se poser telles que les conséquences possibles de la mise en place des médiations et des visites médiatisées.
- Le « Contrat Intermédiaire de Médiation » (CIM) engage les parties sur la période à venir et n'est plus valable en dehors de cette période. Les engagements seront propres à chaque situation (ex : ne pas se croiser, éviter la présence d'une personne, d'un sujet, plus de respect...)
- Le « Contrat Post-Médiation » (CPM) va finaliser la prise en charge. Les parties sont en accord, expriment leurs choix et s'engagent pour les temps futurs hors présence d'un tiers neutre ou bien mettent fin à la médiation si aucun accord n'est survenu.

#### **4.3 Organisation d'évènementiels :**

- **Le 8 novembre 2016:** ouverture de la Maison de l'Enfance du FTH.

- **Le 20 novembre 2016** a donné lieu comme chaque année, à l'organisation d'une grande manifestation au sein du Fare Tama Hau. Tous les personnels du FTH comme des ME étaient conviés à participer.

#### **4.4 Ateliers d'information, cours et conférences :**

- **Formation des élèves du CFPA et du SEFI** (présentation du FTH et visite, intervention sur : « maltraitance infantile » ; « construction parentale »; « du bien manger au bien vivre » ; « en route vers l'autonomie »)
- **A la demande de l'inspectrice de la mission maternelle**, le médecin intervient dans la formation continue des enseignants et a animé une conférence « du bien manger au bien vivre »
- **Conférences au Haut-Commissariat**: « En route vers l'autonomie », « construction parentale et parentalité », « harcèlement à l'école », « du bien manger au bien vivre ».
- **Interventions dans les écoles** : présentation du FTH , maltraitance infantile, harcèlement à l'école, les droits de l'enfant

#### **4.5 Dans le cadre du partenariat :**

- **Prévention de la Filariose lymphatique** : En partenariat avec la Direction de la Santé, le personnel du Fare Tama Hau a participé à la semaine de lutte contre la filariose en distribuant une chimio prophylaxie gratuite, en prise orale directe (POD). Le jour de la distribution, le FTH a élargi ses heures d'ouverture de 7h à 18h30 afin de faciliter l'accès au public.
- Multiples réunions de présentation du projet des Maisons de l'Enfance, montage des dossiers de financement notamment du dossier Contrat de ville permettant une participation à la prise en charge financière de la vacation nutrition et bébé-massage dans les Maisons de l'Enfance de Punaauia et Faa'a, rédaction des avenants tripartites à la convention dispositif passerelle en partenariat avec l'Education, réunions techniques et organisationnelles avec les représentants du pays, de l'état, de la commune, des services et associations...
- Participation à des réunions autour du Plan de prévention contre la délinquance initié en janvier 2016
- Commissions d'agrément des accueillants familiaux à la DAS
- Réunions avec les conseillères en économie sociale et familiale pour le montage de projets de nutrition au sein des maisons de l'enfance.

#### **4.6 Communication :**

- Multiples Interviews radiophoniques, télévisuelles et dans la presse écrite sur les activités des Maisons de l'Enfance
- Le service de communication de la Mairie de Faa'a diffuse sur le grand écran des guichets d'accueil un clip sur la MEFA
- Rédaction d'articles pour le magazine Calinews
- Articles dans la presse écrite, interviews radiophoniques et télévisuelles à l'occasion de l'organisation de la journée mondiale des droits de l'enfant.
- Animation d'un compte Facebook et du site web de l'établissement avec parution des programmes mensuels des activités des Maisons de l'Enfance
- Création d'un nouveau flyer des espaces d'accueil.

### **5. CONCLUSION :**

L'année 2016 confirme les orientations de la Maison de l'Enfant impulsées par la modification de l'arrêté de 2009 qui axe ses actions autour de la prévention primaire et le repérage précoce des dysfonctionnements du lien parents-enfants : espaces d'accueil, soutien à la parentalité, interventions

avec les partenaires extérieurs... En pratique, l'anamnèse des situations montre un taux important de familles consultant à l'occasion de conflits de couples et séparations, souvent couplés à des problèmes de garde. La plupart du temps, le principal motif de demande allégué est « troubles du comportement », négligeant souvent l'aspect somatique et les difficultés scolaires (relevées par les enseignants qui, eux relaient auprès des familles). Dans ce contexte souvent complexe, les prises en charge proposées sont multiples, conjuguant suivi individuel de l'enfant et accompagnement familial ou médiation familiale. L'objectif est de favoriser l'investissement parental en améliorant la communication autour de leur enfant, essentielle à son développement psychoaffectif, en prévenant maltraitances, troubles du comportement, risque d'échec scolaire, actes d'incivilité voire de délinquance, de conduites à risque... Les demandes spontanées pour des soutiens à la parentalité s'intensifient. Les demandes de diffusion du livret « Devenir parent, ça s'apprend ! » par nos partenaires montre l'intérêt porté à ce type d'outil.

Le grand chantier de création et mise en œuvre des Maisons de l'Enfance s'est enrichi par l'ouverture de 3 nouvelles structures à Raiatea, Taiohae et une au Fare Tama Hau répondant à une simplification et mise en cohérence de nos activités de prévention primaire.

## **6. PERSPECTIVES POUR 2017**

Après une année 2016 dédiée aux changements, 2017 devrait s'apaiser en termes de ressources humaines plus stables et d'activités redéfinies.

Les prises en charges au Fare Tama Hau ne doivent plus être seulement dévolues à des familles étiquetées comme en difficulté (notamment par les services sociaux, les établissements scolaires) mais bien accessibles à toutes les familles éprouvant des difficultés, à un moment donné de leur vie ou de l'éducation de leur enfant. Le soutien à la parentalité mérite d'être considéré comme un investissement social "rentable" permettant de renforcer la cohésion sociale et d'éviter des interventions curatives ultérieures. Il tente non seulement de répondre à une demande mais également de promouvoir le bien-être des parents pour un bien-devenir des enfants. Pour ce faire, il convient de banaliser le recours à ce type de services en évitant tout risque de stigmatisation ou de prescription.

#### **Annexe : La MDE en chiffres :**

La Maison de l'Enfant a reçu **285 nouvelles demandes d'évaluation en 2016** (vs 340 en 2015, 285 en 2014, 356 en 2013, 270 en 2012 et 213 en 2011) pour 338 enfants **soit un retour à une activité équivalente à celle de 2014.**

**Sur les 285 nouveaux dossiers en 2016, un rendez-vous d'entretien d'évaluation classique a été proposé pour 142 familles.** Il y a eu en outre **91 entrées directes.** **52 familles (57 enfants) n'ont pas honoré ou pris de rendez-vous pour un entretien d'évaluation suite à l'appel initial.**

**Au total : 82% (contre 89% en 2015) des familles sont reçues au premier rendez-vous proposé.**

- 89% de demandes en lien avec des troubles du comportement de l'enfant
- 23% des enfants présentent des retards dans les apprentissages
- 18% des enfants présentent des problèmes de santé
- 75% des situations retrouvent souvent de façon cumulée des séparations conflictuelles avec parfois de la violence et des problèmes relationnels intrafamiliaux (au sens large)
- 387 enfants pris en charge.

**Ce sont au total 1856 entretiens, consultations, visites médiatisées qui ont été effectués à la Maison de l'Enfant pendant l'année 2016, concernant 387 enfants.**

On enregistre une baisse d'activité de 30% à mettre en lien avec une activité morcelée en raison du renouvellement complet de l'équipe. Une réorientation de notre activité s'est opérée en 2016 puisqu'une partie de l'équipe de la MDE est à présent mobilisée sur des activités des Maisons de l'Enfance, rendant ces personnels moins disponibles à recevoir en consultation. Ainsi le médecin coordonne l'activité des 6 ME, les psychologues participent à des café-parents, l'EJE organise une activité de bébé-massage dans les ME de Tahiti et a coordonné l'ouverture de la MEFTH, l'éducatrice-CESF organise des ateliers de nutrition-santé et budget dans les ME, visites médiatisées...

Les interventions auprès de nos partenaires sont à présent reconduites d'année en année: dans les écoles (semaine des maternelles, du CP, JMDE, dispositif passerelle), conférences mensuelles au Haut-commissariat, participation régulière aux formations des enseignants de maternelles comme aux stagiaires du CFPA et du SEFI...

- **Le Fare Taura'a :** on note un total de 165 accueils pour 8 mois d'activité puis travaux et ouverture MEFTH
- **Le Fare Tau Marere :** 74 accueils ont été effectués sur 6 mois
- **Le Fare Ta'u Marere des grands :** 8 enfants suivis à chaque période de petites vacances (au total 5 semaines)

## **Rapport d'activité des Maisons de l'enfance en Polynésie française**

### **1. INTRODUCTION**

L'évolution progressive des besoins des parents, d'une part, et celle des pratiques et préconisations des professionnels, d'autre part, ont généré au cours des cinquante dernières années une forte diversification des modes d'accueil collectif du jeune enfant, tant qualitativement que quantitativement.

Le soutien à la parentalité mérite d'être considéré comme un investissement social "rentable" permettant de renforcer la cohésion sociale et d'éviter des interventions curatives ultérieures : il tente non seulement de répondre à une demande mais également de promouvoir le « bien-être des parents » pour un « bien devenir » des enfants. Pour ce faire, il convient de banaliser le recours à ce type de services en évitant tout risque de stigmatisation ou de prescription, en répondant de manière concrète aux nouveaux besoins exprimés ou ressentis par les parents. Les mutations sociétales impliquent également une raréfaction des transmissions intergénérationnelles avec de plus en plus de jeunes familles nucléaires vivant loin du mode de famille élargie qui faisait naguère référence. Or, Le regard porté sur l'enfant a considérablement évolué. La recherche neuroscientifique a démontré l'importance pour le jeune enfant de sa prise en charge précoce sur le plan affectif, éducatif, de l'éveil et au plus près de ses besoins dans l'intérêt de son développement ultérieur : de l'acquisition de ses compétences, de son autonomisation, de sa socialisation et de son entrée dans les apprentissages. Ceci est d'autant plus important que l'enfant est issu d'un milieu défavorisé, porteur d'un handicap, d'une maladie chronique... Des études tendent à montrer que le repérage et la prise en charge précoce des dysfonctionnements du lien mère-enfant, l'accompagnement à la parentalité sont essentiels en prévention des maltraitances, prévention de l'échec scolaire et de la déscolarisation mais aussi en prévention des actes d'incivilité, de la délinquance et des conduites à risque. Favoriser l'immersion précoce du très jeune enfant dans un bain langagier riche réduirait également à termes les inégalités scolaires. L'accueil en structure des jeunes enfants ne doit plus être conçu seulement comme un mode de garde au service des parents, mais avant tout comme des lieux d'éducation au service du développement des enfants, notamment des plus défavorisés. Ainsi, il n'est plus envisageable de dissocier l'accueil et l'éveil de l'enfant sans penser soutien à la parentalité et notamment, qualité du lien mère-enfant.

La période de 0 à 3 ans est primordiale dans le développement de l'enfant. Agir dès cette période-clé du développement de l'individu, où les inégalités sociales ont l'impact le plus lourd mais où l'action publique peut, justement, être la plus efficace et la plus pertinente, est un des enjeux en faveur de la création de ces Maisons de l'Enfance. Cette action est à mettre en perspective avec l'invitation à scolariser les enfants de moins de 3 ans, privilégiant ceux issus de familles les plus éloignées de la culture scolaire (circulairen°1671/MEE du 16 avril 2015 relative à l'accueil en maternelle et la scolarisation des moins de trois ans). Ces nouvelles mesures mettent aussi l'accent sur l'accueil réservé aux parents. Un partenariat avec l'Education, basé sur des missions communes mais des actions complémentaires a vu le jour par la mise en place de dispositifs passerelles, assis par une convention-cadre et l'organisation de formations des professionnels.

### **2. HISTORIQUE**

Dans le cadre du Pacte de Progrès et du contrat de développement, un partenariat Etat-Pays a été acté en 2009 pour développer en Polynésie française l'accueil de la petite enfance au sein de communes volontaires. C'est ainsi que le 23 juillet 2009, l'Etat et la Polynésie française s'engageaient en signant la convention de financement n°183 09, dans la voie de la modernisation de l'accueil de la petite enfance et de l'accompagnement des parents de jeunes enfants. Cette convention a permis le financement de la construction de Maisons de l'enfance (ME) sur des terres domaniales ou municipales dans les communes s'inscrivant à ce double projet. Ont été finalement retenus 5 projets : Punaauia (MEPU), Faa'a (MEFA), Taravao (METAR), Uturoa (MEUTU), Taiohae (METAI).

Initialement pressenti comme référent technique puis écarté du projet, ce n'est qu'en février 2013, que le Fare Tama Hau a, à nouveau, été associé à ce projet et qu'une nouvelle relance de la réflexion Pays-Etat-Commune s'est engagée afin de doter d'un projet d'établissement original et innovant chaque structure. Le Fare Tama Hau a alors eu la charge de proposer une définition des Maisons de l'Enfance, avec le double volet d'accueil de la petite enfance et de soutien à la parentalité. En juin 2013, une note en conseil des ministres confirmait le Fare Tama Hau en soutien technique de ce projet et c'est en décembre 2013 que le Gouvernement lui confiait les missions de gestion et coordination par arrêté.

### **3. MISSIONS**

Envisagé dans une perspective de développement local, l'intérêt d'une Maison de l'enfance est de pouvoir créer un espace de service public de proximité pour les familles du territoire. Ainsi est né ce projet des Maisons de l'Enfance comme un outil fédérateur autour de la famille dans un objectif de cohésion sociale. L'objectif de ces structures, en fonction des besoins identifiés dans chaque commune, est de faire bénéficier sur un même site, d'activités émanant de différents services: multi-accueil, relais assistante maternelle, lieu d'accueil enfants/parents, permanences liées à des thématiques « petite enfance », structures passerelles avec l'école maternelle, espaces de médiation... Ces différents accueils ont pour condition de faire évoluer le jeune enfant dans un cadre éducatif, sanitaire et social favorable à son épanouissement et donner ainsi à ses parents, l'opportunité d'exercer une activité, professionnelle ou non, de lutter contre l'isolement ou l'exclusion sociale et de trouver sur un même site, au plus près des familles une multiplicité de services.

Ces structures sont dimensionnées pour accueillir 35 enfants simultanément au plus, dans des conditions correspondant aux normes d'hygiène et de sécurité en vigueur. Ces nouvelles structures se veulent complémentaires et non concurrentes des crèches et garderies existantes. Pôle d'exemplarité en matière d'accueil du jeune enfant, elles permettront le soutien et la formation continue des assistantes maternelles agréées. Autour de cet espace, il sera également possible de mettre en place une dynamique de rencontres et d'échanges pour informer les parents ou futurs parents sur la prise en charge de leurs enfants, pour répondre aux difficultés qu'ils rencontrent dans leur rôle d'éducateur, avec l'intervention des professionnels concernés, en partenariat avec les associations, organismes et administrations concernés.

La petite enfance est une période cruciale où les inégalités sociales en termes de santé globale doivent être prises en charge. Les conditions favorables ou non dans lesquelles se développe le jeune enfant auront un impact direct sur son développement émotionnel, relationnel et cognitif immédiat et à long terme des conséquences sur son état de santé à l'âge adulte mais aussi sur son insertion sociale à venir.

Agir sur les déterminants socio-environnementaux est un levier majeur de lutte contre les inégalités sociales. Faire de la prévention primaire en soutenant et valorisant les parents dans leur rôle et fonction, une priorité, c'est aussi adopter et faire adopter très tôt de bonnes habitudes en matière d'hygiène alimentaire et de vie. Centraliser sur un même lieu de nombreuses actions de sensibilisation et d'information répond à des besoins sur le plan de la prévention et de l'éducation à la santé.

Ainsi ce projet polynésien de Maisons de l'Enfance laisse la part belle à l'originalité, à la créativité. Si chaque structure s'est dotée d'un modèle architectural différent, chacune de ces 5 structures aura aussi un modèle de fonctionnement unique, répondant dans le cadre d'accueil d'enfants et de proposition de services aux parents, au plus près des besoins profilés par l'état des lieux dans chaque commune. Il s'agit de mettre en œuvre un chantier innovant et ambitieux, nécessitant une réflexion collective et la mise en place d'un partenariat volontairement large pour répondre tant aux besoins complexes des familles que pour répondre à des vicissitudes de frais de fonctionnement. Il semble pertinent d'utiliser au mieux les ressources humaines des divers Services du Pays, comme celles des

associations volontaires. Chaque structure aura à tisser individuellement un partenariat basé sur des liens de proximité avec les divers services et associations partageant les mêmes missions de prévention, d'éducation et d'accompagnement des enfants et des familles. L'objectif étant de construire un projet avec un enjeu commun de bien-traitance, avec la mise en œuvre de synergies et de compétences croisées dans le but d'affiner la qualité et la justesse de l'accompagnement des familles, le savoir des uns enrichissant le savoir collectif.

#### 4. ORGANISATION ET INAUGURATION

La lettre de mission qui nous avait été adressée début d'année 2014, n'autorisait l'ouverture que de 3 maisons (Faa'a, Punaauia, Taravao) en 2014. Quant à celles d'Uturoa et Taiohae, l'ouverture a finalement été différée en 2016 pour des raisons budgétaires.

Au total, après plusieurs mois de travaux de remise en état des Maisons coordonnés par le service de l'équipement, la Maison de Faa'a (MEFA) a été inaugurée le 15 mai 2014 à l'occasion de la journée internationale de la Famille et celle de Punaauia (MEPU) le 30 octobre 2014 en même temps que la signature du CLSPD par la commune de Punaauia. L'ouverture de la Maison de l'Enfance de Taravao longtemps différée, s'est effectuée le 21 septembre 2015, sans inauguration, avec mise en place progressive des diverses activités. L'ouverture de la Maison de l'Enfance de Raiatea (MERA) a eu lieu le 15 juin 2016. L'ouverture de la Maison de l'Enfance de Taiohae s'est déroulée le 25 août 2016 et son inauguration en présence du Président et de l'ensemble du gouvernement le 15 octobre 2016. Une fois les 5 Maisons de l'Enfance ouvertes, il nous est apparu cohérent dans un objectif de valorisation des espaces, de simplification pour l'usager et de visibilité de nos actions, de regrouper nos activités de prévention de la Maison de l'Enfant (Fare Taura'a, Tau Marere, espaces de médiation) en une entité : Maison de l'Enfance du Fare Tama Hau. Cette MEFTH fonctionne hors cadre du projet initial, en fonds propres et redéploiement des ressources humaines.

L'ouverture officielle de la Maison de l'Enfance du Fare Tama Hau concluait ce projet de mise en œuvre de Maisons de l'Enfance en Polynésie française, le 8 novembre 2016.

La commune de Faa'a a mis à disposition par convention, une parcelle de terre attenante pour offrir un jardin partagé.

Les terres domaniales de Faa'a et Uturoa sur lesquelles sont construites les Maisons de l'Enfance ont été réaffectées au Fare Tama Hau par arrêté. Une discussion a été engagée entre le Ministère de tutelle et les maires des communes de Punaauia et Taiohae pour une compensation de mise à disposition d'un terrain communal hébergeant ces Maisons.





## **5. RESSOURCES HUMAINES**

La gestion et la coordination de ces Maisons de l'Enfance sont centralisées au Fare Tama Hau. Le Fare Tama Hau a été chargé de recruter au niveau de chaque structure : une éducatrice de jeunes enfants ou à défaut une éducatrice spécialisée et 2 agents sociaux, titulaires à minima d'un CAP Petite enfance ou justifiant d'une solide expérience dans le domaine de la petite enfance. La coordination est assurée par le médecin référent de la Maison de l'Enfant du Fare Tama Hau. Chaque équipe, soutenue par la coordinatrice, est chargée en fonction des besoins repérés dans chaque commune d'organiser la mise en œuvre d'activités d'accueil parents-enfants, l'organisation de visites médiatisées, classes passerelles, ateliers pour les futurs et jeunes parents (type café-parent)... Cette organisation devra privilégier une mutualisation et optimisation des ressources humaines provenant du milieu associatif comme des services du Pays ou de la commune de façon à maîtriser les dépenses en fonctionnement.

Contrairement aux difficultés de recrutement rencontrées en 2014 et 2015, l'embauche des EJE de Taiohae et Uturoa s'est faite sans difficulté sur des postes d'ANT. L'éducatrice spécialisée de Punaauia a été titularisée en mai 2016, suite à la réussite du concours 2015. Un agent social du Fare Tama Hau a muté à Raiatea. Le 2<sup>ème</sup> agent social recruté à Raiatea est une ancienne bénévole de l'association Hopue Tamai ayant œuvré de nombreuses années auprès de nous sur le projet Tau Marere des petits. Ces deux personnes, natives de Raiatea et fortes de leur longue expérience professionnelle au FTH ont pu être rapidement opérationnelles sur la MERAI. Le remplacement de l'agent social parti à Raiatea a permis le recrutement d'une éducatrice spécialisée en charge de l'activité de la MEFTH, ayant aussi pour mission de mettre en place des ateliers de bébé-massage dans les autres ME de Tahiti.

Les 2 agents sociaux de Taiohae sont titulaires d'un CAP petite enfance et sont résidentes des Marquises.

En cas de carence de personnel (2 professionnels absents ou organisation d'une manifestation spéciale), les agents sociaux et l'EJE de la Maison de l'Enfant du Fare Tama Hau sont susceptibles de venir en soutien des équipes des ME de Tahiti.

L'entretien de ces Maisons de l'Enfance (nettoyage et jardinage) est assuré par des prestataires de service, de proximité, par établissement d'une convention.

## **6. FINANCEMENT ET BUDGET**

En termes de financement, la convention précitée répartissait les parts respectives de l'Etat (65,66 %) et du Pays (34,34 %), concernant initialement 6 structures, pour un montant total de 710 000 000 F CFP TTC. Le coût estimé pour chaque structure d'environ 350m<sup>2</sup>, était de 118.000.000 F CFP TTC.

**Un budget prévisionnel de 15 millions par structure doit permettre le fonctionnement de ces Maisons.**

**Une autorisation de programme (AP) millésimée annuelle de 2014 à 2016 a permis les travaux de rénovation avant ouverture pour un montant de 38 893 929 FCFP à laquelle il faut rajouter 9 723 919 FCFP de travaux pris sur le budget en propre du Fare Tama Hau.**

Ces travaux ont été effectués pour la remise en état de ces constructions inoccupées depuis 2 à 3 ans, ayant subi diverses dégradations voire actes de vandalisme. Il est également à noter d'importants chantiers sur les structures de Punaauia et Taravao pour la reprise de défauts majeurs de conception et réalisation de l'ouvrage tels que les problèmes d'étanchéité du toit amenant à des dégradations importantes, défaut d'étanchéité des salles d'eau, problèmes de plomberie, défaut d'adduction d'eau potable, décollement massif des faïences murales (près de 100m<sup>2</sup> à refaire à la METAR), problèmes de pentes inversées au niveau des seuils ayant conduit à de multiples inondations des salles et dégradation définitive des sols plastifiés. Construite sur un terrain en pente avec multiples escaliers et dénivelés dangereux pour l'utilisation par de jeunes enfants, des problèmes de mise en sécurité du site de la METAR et de la METAI ont été traités avec la pose de gardes corps, à la MEPU, pose d'un portillon pour bloquer l'accès des enfants au parking ouvert sur la route de ceinture de Punaauia. Enfin des problèmes récurrents de serrures à la MEPU entraînent la multiplication de travaux de maintenance, les sols extérieurs non conformes, extrêmement glissants et le manque de protection des coursives contre les intempéries ou fortes chaleurs ont contraint à l'installation d'un chapiteau à la MEPU et d'un store à la MEFA. Les infiltrations d'eau dans les murs et plafonds ont été source de problèmes électriques. Certains travaux entrepris à la Maison de Raiatea ont finalement été repris puisque la dotation budgétaire n'a pas eu lieu en 2015 comme initialement prévu mais en 2016, l'envahissement végétal et de nouvelles dégradations (tags) ayant été constatés de façon réitérée... Les fortes pluies aux Marquises nous ont amené à envisager d'aménager le parking extérieur de manière à le rendre praticable par les familles ayant de jeunes enfants. La clôture de la METAI a également été faite avant inauguration mais il est à déplorer de fréquentes réparations liées à des actes d'incivisme puisque les chevaux sont régulièrement attachés aux piquets ou grillage et les endommagent. La METAR étant mitoyenne de l'hôpital de Taravao, un portail a été mis en place par l'hôpital, nous avons pris en charge la rampe d'accès permettant aux familles fréquentant le CPI de se rendre ensuite plus aisément à la ME. Des barrières dans le jardin ont permis de sécuriser le périmètre des enfants pour éviter qu'ils ne s'enfuient sur la route. Quant à la MEPU, l'arrivée des enfants du dispositif passerelle a été sécurisée par création d'un portillon face à l'arrêt de bus, à la charge de la commune.

**Avec les travaux de la Maison de l'Enfance du Fare Tama Hau d'un montant de 1 421 784 FCFP, nous arrivons à un total de 50 039 632 FCFP de travaux effectués pour l'ouverture de ces Maisons de l'Enfance.**

La CPS a octroyé une subvention sur un fond de prévention pour équiper les 5 structures en meubles pour enfants, matériel éducatif et pédagogique pour un montant moyen de 2.6 millions par Maison. Ces budgets étaient soumis au vote d'une commission sur présentation du dossier et bilans d'activité.

Une convention Contrat de ville (CUCS) a permis une partie du financement de la vacation de sensibilisation à la nutrition et de l'atelier bébé-massage de juin 2015 à juin 2016.

Il est à noter une forte participation de bénévoles avant chaque inauguration, pour le nettoyage et l'aménagement de chaque structure.



## 7. FONCTIONNEMENT ET BILAN CHIFFRÉ PAR ACTIVITÉ ET PAR MAISON

Si la trame de canevas d'activités est la même, il n'en demeure pas moins des spécificités affirmées au sein de chaque structure dépendantes des besoins locaux profilés, des partenariats, conférant une identité propre à chaque Maison de l'Enfance

- **Le lieu d'accueil Enfants / Parents (LAEP)**

C'est l'espace qui est ouvert en priorité sur chaque structure, permettant aux familles du quartier, de la commune de s'approprier les lieux et comprendre les objectifs de ces Maisons dans lesquelles on vient librement ou sur invitation mais sans prescription. On n'y vient pas non plus pour des prises en charge. Habituellement ouvert tous les jours de 8h à 11h30, ce lieu peut continuer à être fréquenté par les familles le souhaitant, notamment lorsqu'il y a des problématiques de transport. Un coin repas et un coin sieste sont à disposition.

**C'est un espace d'accueil libre et anonyme, sans participation financière des familles, qui participe à l'éveil et à la socialisation de jeunes enfants de 0 à 5 ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un référent parental. C'est aussi un lieu de soutien et d'écoute pour les parents.**

Les directrices d'école, les médecins des dispensaires et le service social invitent également les familles à venir. Souvent, les habitants des quartiers sociaux « n'osent pas » venir ou n'ont pas toujours les moyens de transport nécessaires. On note malgré tout en 2016 plus de mixité sociale du fait d'une meilleure communication et du bouche à oreille qui fonctionne bien pour les enfants venus lors des passerelles avec l'école.

La fréquentation s'amplifie au moment des vacances scolaires et vendredis pédagogiques puisque les fratries peuvent aussi participer. A noter, les familles ayant déjà fréquenté le lieu reviennent régulièrement.

En revanche, les conditions climatiques (fortes chaleurs ou pluies) ainsi que les épidémies (conjonctivites, gastro...) impactent la fréquentation du lieu. Les parents sont fort demandeurs de la mise en place de navettes. Un dialogue avec les communes a été engagé pour que les Maisons de l'Enfance puissent être desservies par un service de navettes qui proposerait des arrêts aux points stratégiques de la commune (mairie, dispensaire, service social, antenne CPS, maison de l'enfance...).

Avec la mise en place du dispositif passerelle de Punaauia le lundi matin condamnant le LAEP ce jour là, nous avons observé un déplacement de certaines familles sur la MEFA.



Fréquentation LAEP	Nb d'enfants accueillis à la MEFA	Nb d'enfants accueillis à la MEPU	Nb d'enfants accueillis à la METAR	Nb d'enfants accueillis à la MERAJ	Nb d'enfants accueillis à la METAI	Nb d'enfants accueillis à la MEFTH
<b>Janvier</b>	254	243	95			
<b>Février</b>	207	214	158			
<b>Mars</b>	308	290	117			
<b>Avril</b>	328	312	150			
<b>Mai</b>	325	265	168			
<b>Juin</b>	337	240	138	73		
<b>Juillet</b>	409	367	151	181		
<b>Août</b>	455	304	193	248	42	
<b>Septembre</b>	433	270	172	284	242	
<b>Octobre</b>	430	238	148	242	96	11
<b>Novembre</b>	432	223	177	222	91	64
<b>Décembre</b>	429	251	187	198	59	60
<b>TOTAL 2016</b>	<b>4347</b>	<b>3217</b>	<b>1727</b>	<b>1448 (pour 6,5 mois d'activité)</b>	<b>530 (pour 4 mois et 1 semaine)</b>	<b>135 (pour 2,5 mois d'activité)</b>
vs 2015	(vs 2377)	(vs 2987)	(vs 352 pour 4 mois d'activité)			

On peut apporter l'analyse suivante :

- la fréquentation de la MEFA a connu un essor considérable et semble s'être à présent stabilisée.  
De nombreuses familles du quartier ont pris l'habitude de venir. Certaines viennent adressées par l'école, d'autres viennent avec des bébés dans l'attente de la fin des classes et profitent encore de l'espace quand les enfants sortent de l'école. Le même phénomène est observé à Raiatea où la ME est également voisine d'une école. Quelques mamans se « réfugient » avec leur bébé à la MEFA lorsque le climat familial est déléterre et qu'elles ont besoin de se poser. Elles peuvent alors rester jusqu'à la fermeture, le lien avec les partenaires sociaux est alors fait. Certains jeunes parents profitent également du confort et de la qualité d'équipement de la salle de bains pour donner le bain à leur nourrisson (certains logements précaires n'ayant ni eau, ni électricité). Ces familles bénéficient aussi des conseils de puériculture adéquats.
- La fréquentation de la MEPU atteint à présent un régime de croisière. Il s'agit d'un public extrêmement fidèle qui reste jusqu'à la scolarisation de l'enfant ou du retour en Métropole. C'est la ME où le taux de familles métropolitaines est le plus élevé et où la mixité sociale amène de riches échanges. On y observe beaucoup de jeunes mères souffrant d'un isolement géographique et social au réseau relationnel peu étendu qui trouvent un grand bénéfice aux échanges entre parents qui leur redonnent une meilleure sérénité ce qui a pour effet d'apaiser les bébés !

- La fréquentation de la METAR est encore en pleine ascension. La structure gagnerait à avoir le passage d'une navette puisque relativement isolée. Néanmoins on note aussi une fidélisation avec un bouche à oreille qui fonctionne bien.
- La MERAI est déjà très active après quelques mois seulement d'activité. La communication est largement relayée par les médias et Facebook.
- La METAI éprouve les difficultés de remplissage habituelles puisque les familles hésitent toujours à franchir le seuil mais une fois venues, reviennent.

- **Les ateliers animés**

C'est un espace d'accueil habituellement organisé les mercredis après-midi et vendredis. Ces temps d'activités animées vont permettre à l'enfant d'apprendre à suivre des règles et une consigne données par l'adulte. L'objectif est de le préparer pour sa rentrée scolaire en lui offrant la possibilité d'acquérir quelques pré-requis en manipulant, en s'essayant à de nouvelles activités. Peu à peu, l'enfant va apprendre à se poser, à être attentif mais aussi à partager. Il va également pouvoir faire travailler son imagination à travers les différents temps de cet atelier et tester son habileté, sa curiosité. En étant au contact d'autres personnes (enfants et adultes), le langage de l'enfant va se développer et s'enrichir.

L'accompagnement par la famille est également essentiel et facilitera l'entrée à l'école. L'enfant se sentira alors valorisé et soutenu dans son jeu (requalifié de travail quand il entrera à l'école). Le parent impliqué, comprendra indiscutablement l'importance du suivi de l'enfant dans l'objectif de le poursuivre une fois l'enfant scolarisé. Le lien parent-enfant ne pourra donc qu'en être renforcé puisque le parent accompagnateur porte un regard positif sur ce que l'enfant apprend à faire en sa présence grâce à son aide ou à ses encouragements. Il voit son enfant évoluer, grandir et se sent lui-même valorisé dans son rôle de parent.

Cependant, au fil du temps nous avons fait le constat que les activités proposées n'étaient pas toujours adaptées à leur âge et à leurs capacités et le travail de préparation, décoration fourni par les professionnelles était conséquent mais pas toujours pertinent par rapport à ce que l'enfant et son parent allaient pouvoir en retirer.

Tout un travail d'équipe a été réalisé afin de se questionner sur les activités proposées aux enfants et leur adéquation en fonction de leur développement et du plaisir pris par ces derniers lors de ces temps.

Auparavant les parents s'investissaient davantage dans ces activités qui n'étaient pas toujours « réalisables » par les enfants eux-mêmes. Dorénavant les parents ont un rôle d'accompagnant et d'observateur auprès de leur enfant. Ce recul ne peut qu'être bénéfique dans leur relation parent-enfant et permettra d'autant plus à l'enfant de profiter de ce temps d'activité pour se détacher en douceur de son parent, un des objectifs principaux de ces ateliers.

Les parents apprécient tout particulièrement le fait que des groupes d'âges soient proposés lors des activités et ce afin de répondre au mieux aux besoins de l'enfant, de respecter au mieux les étapes de développement de l'enfant.

Un des changements majeurs a également été le fait qu'après chaque activité, l'enfant ne rentre pas chez lui automatiquement avec une création faisant suite à l'activité. En effet, certaines activités peuvent être tournées plus vers la motricité, la découverte de nouvelles matières, vers l'expérimentation... l'éveil sensoriel est à l'honneur et l'enfant, à la plus grande surprise des parents, y est davantage attentif, créatif, captivé car beaucoup plus actif et concerné et moins dépendant de l'attente des parents en terme de réussite ! On l'aura bien compris la qualité du plaisir de faire prime à la qualité de production !

La plupart des enfants ayant participé à cette activité sont des enfants qui fréquentaient déjà le lieu d'accueil enfants / parents. Les enfants sont le plus souvent accompagnés par leur maman. Avec la

diffusion du programme mensuel annonçant le thème du mois les familles peuvent s'inscrire dans la continuité des ateliers. Les thèmes du mois sont accrocheurs et donnent le ton à un univers spécialement créé autour des diverses fêtes jalonnant l'année, au fil des saisons, à la découverte de notre monde environnant ou plus lointain, mais aussi autour des traditions et de la culture polynésiennes... De petites expériences ou la mise en place d'une mini-station météo ont aussi captivé petits et grands. La Maison de l'Enfant connaît à chaque fois un « relooking » conviant la famille à la découverte de nouvelles ambiances.

Les jeunes enfants déjà scolarisés de la fratrie sont également conviés sur des temps périscolaires.



<b>Fréquentation Ateliers animés</b>	<b>Nb d'enfants accueillis à la MEFA</b>	<b>Nb d'enfants accueillis à la MEPU</b>	<b>Nb d'enfants accueillis à la METAR</b>	<b>Nb d'enfants accueillis à la MERAJ</b>	<b>Nb d'enfants accueillis à la METAI</b>	<b>Nb d'enfants accueillis à la MEFTH</b>
<b>Janvier</b>	105	106	37			
<b>Février</b>	87	99	52			
<b>Mars</b>	98	122	48			
<b>Avril</b>	109	183	67			
<b>Mai</b>	87	143	71			
<b>Juin</b>	61	99	31			
<b>Juillet</b>	133	165	57	41		
<b>Août</b>	92	138	45	88	9	
<b>Septembre</b>	93	169	72	35	46	
<b>Octobre</b>	95	121	48	14	22	2
<b>Novembre</b>	95	112	57	33	24	31
<b>Décembre</b>	127	156	87	30	20	36
<b>TOTAL 2016</b>	<b>1182</b>	<b>1613</b>	<b>672</b>	<b>241 sur 6 mois</b>	<b>121 sur 4 mois et 1 semaine</b>	<b>69 sur 2.5 mois d'activité</b>
vs 2015	(vs 1061)	(vs 1330)	(vs 100 sur 2 mois)			

Thèmes des ateliers animés	MEFA	MEPU	METAR	MERAI	METAI	MEFTH
<b>Janvier</b>	Les rois	Mes 1ères expériences	Les contes et histoires			
<b>Février</b>	Les fêtes traditionnelles	Il était une fois...	Nouvel An Chinois			
<b>Mars</b>	Les animaux marins, terrestres, volants, du monde	Les couleurs	Les animaux de la ferme			
<b>Avril</b>	L'identité	Les émotions	Les Sens			
<b>Mai</b>	Les talents de maman	Les 5 sens	Les Fleurs Polynésiennes			
<b>Juin</b>	Les fruits	Bricolage et recyclage	Les Papas			
<b>Juillet</b>	Vive les vacances !	Vive les vacances !	Le Heiva	Le Heiva		
<b>Août</b>	En route vers...l'école !	Avec mes doigts ou mes mains	Les Archipels	Les Jeux Olympiques	A la découverte de la Maison de l'enfance	
<b>Septembre</b>	Je prends soin de mon corps	Météo	Les formes	Christophe Colomb	Les quatre éléments	
<b>Octobre</b>	Les fleurs	Formes	Les couleurs	Halloween	Le corps	Halloween
<b>Novembre</b>	Les émotions	Les p'tites bêtes	Les fruits	Droits de l'enfant	Les fleurs	Bienvenue
<b>Décembre</b>	Noël	Noël	Noël	Noël	Noël	L'hiver et ses couleurs

- L'atelier sage-femme et autres actions de prévention

➤ **Atelier sage-femme :**

En venant à ces ateliers, les mamans ont des conseils sur la grossesse, l'accouchement, l'allaitement et les soins du nourrisson. Elles partagent leurs expériences avec d'autres mamans et des professionnels. Elles pourront être rassurées et informées quant à l'angoisse que peuvent provoquer la maternité, l'allaitement ou le sevrage, le stress et la fatigue autour de l'arrivée de bébé... Des séances de gainage abdo-périnée ont également été proposées. En fonction des thèmes, les enfants sont parfois pris en charge par l'équipe de la ME pour permettre aux mères de profiter pleinement de ce temps.

Il est à souligner que les sages-femmes sont intervenues gracieusement suite à un accord tacite du conseil de l'ordre des sages-femmes. Elles sont également des relais de grande qualité puisqu'elles invitent leurs patientes à visiter nos maisons avant l'arrivée de bébé.

Même si les groupes sont restreints, l'assiduité de certaines jeunes-femmes a permis de développer cette année de nouveaux thèmes comme les grossesses à risque après 40 ans, la ménopause, les différentes techniques de portage... L'activité se déroule mensuellement en fonction de la disponibilité des sages-femmes.

<b>Fréquentation de l'atelier sage-femme</b>	<b>Nb de parents à la MEFA</b>	<b>Nb de parents à la MEPU</b>	<b>Nb de parents à la METAR</b>	<b>Nb de parents à la MERAI</b>	<b>Nb de parents à la METAI</b>	<b>Nb de parents à la MEFTH</b>
<b>Janvier</b>	6	2				
<b>Février</b>	5	4				
<b>Mars</b>	4	5	2			
<b>Avril</b>	3	2	2			
<b>Mai</b>	4	1				
<b>Juin</b>	6	8	2			
<b>Juillet</b>	6		7			
<b>Août</b>	6		2			
<b>Septembre</b>	5	1	6			
<b>Octobre</b>	7	3			15 (SMAM)	
<b>Novembre</b>	5	1	3		0	
<b>Décembre</b>	4	0	3		0	
<b>TOTAL 2016</b>	<b>61</b>	<b>27</b>	<b>27</b>		<b>18</b>	

<b>Thèmes des ateliers sage-femme</b>	<b>MEFA</b>	<b>MEPU</b>	<b>METAR</b>	<b>MERAI</b>	<b>METAI</b>	<b>MEFTH</b>
<b>Janvier</b>	rééducation du périnée	Gainage				
<b>Février</b>	Echanges libres	Gainage				
<b>Mars</b>	allaitement	Vaccins	Le portage			
<b>Avril</b>	Rééducation du périnée	Contraception	Rééducation du périnée			
<b>Mai</b>	Différentes préparations à l'accouchement	Différentes techniques de portage et démonstration pour l'utilisation des différentes écharpes de portage/portes bébé apportés par les mamans				

<b>Juin</b>	Allaitement, sommeil	Différentes techniques de portage et démonstration pour l'utilisation des différentes écharpes de portage/portes bébé apportés par les mamans	Le sevrage			
<b>Juillet</b>	Prises en charge CPS, allaitements,		L'allaitement			
<b>Août</b>	Les différents "calculs" pour féconder		Ménopause			
<b>Septembre</b>	Alimentation, soins du bébé,	Allaitement	discussion libre			
<b>Octobre</b>	Rééducation périnée, allaitements, IST	Echanges libres			Allaitement	
<b>Novembre</b>	Les moyens de contraception/ processus de fécondation	guidance parentale. Travail partenarial.	différents accouchements		Rééducation du périnée	
<b>Décembre</b>	Rééducation périnée et activité physique/ grossesses à risque après 40 ans	Pas de public	Alimentation femme enceinte puis après naissance		Rééducation du périnée	

- **Des actions de Prévention de proximité** ont été mises en place en partenariat avec le Service d'Hygiène dentaire à l'occasion des vacances scolaires à Faa'a et Punaauia avec participation communes ME/CCSHD à Radio Tefana. Les cellules de promotion de la santé sont très actives dans les îles avec focus lors de la Semaine mondiale de l'allaitement maternel, journée du diabète ou Octobre rose. Cela a donné lieu à des évènements au sein de nos structures prisés de la population locale.
- **Une formation aux gestes de premiers secours** a été organisée par les pompiers de la commune de Faa'a et ceux de la commune de Punaauia.

- **Le café-parents**

Ce temps d'échange peut permettre à certains parents de sortir de leur isolement, d'aller à la rencontre de l'autre, d'échanger autour de l'éducation des enfants, des angoisses, des questionnements, de permettre aux parents de se sentir rassurés quant à leur rôle d'éducateur et de dédramatiser certaines difficultés relatives aux premières séparations lors de la mise en collectivité ou à l'école, lors de séparation du couple, la rivalité fraternelle, la mise en place de règles éducatives, l'autonomie de l'enfant, la place du père...

Le café-parents a du mal à trouver succès auprès des familles en début d'activité puis la fréquentation s'intensifie au fil des mois voire des ans. Nous expliquons cela par le fait qu'il faut d'abord établir une relation de confiance entre le personnel et les familles afin que ces dernières puissent « confier » leur enfant lorsqu'elles participent au café-parents à un des membres du personnel. De plus, la démarche pour amener ces familles à se poser et à échanger autour d'un thème consensuel n'est pas aisée et nous devons varier les approches. Ce moment de rencontres et de temps pour soi semble essentiel

au mieux-être de certains parents, qui manifestent le besoin d'être écoutés, entendus. La tasse de café symbolise réellement le partage et l'échange mais aussi le soin qu'on a d'eux.

Le moment le café-parents peut se faire de façon informelle en compagnie des enfants si la séparation est encore difficile puis peu à peu proposition de thèmes choisis par les parents ou tirés au sort, parfois ludiques avec quizz ou jeu (ex : jeu du droit des familles, jeu de nutrition) mais aussi projection de petits films ou présentation d'un article. Amener la réflexion au travers d'une présentation sous forme de jeu fait tomber plus facilement les barrières et réserves et permet d'apporter aux jeunes parents un fond théorique pas seulement basé sur l'expérience. Le rythme proposé est hebdomadaire. L'évolution se fait vers l'invitation de partenaires (CIDFF, CPIEN, association vivre sans drogue, psychologue bénévole à la MEFA, diététicienne) ou la participation d'un professionnel de la MDE afin d'enrichir les échanges. Ainsi environ une fois par mois un thème choisi par les familles est abordé par un des psychologues de la MDE: la fratrie, la séparation, comment être couple conjugal et parental, le complexe d'Oedipe, le harcèlement à l'école...

Le profil social des familles d'une ME à l'autre étant différent, l'appropriation des ateliers l'est tout autant. La difficulté des cafés-parents réside davantage dans le fait de trouver des sujets accrocheurs ou parlants aux parents. Pour que les cafés parents soient pertinents à chaque séance, cela demande un travail de recherches ou de connaissance d'un sujet en particulier en amont et le rythme (hebdomadaire) pourrait parfois sembler trop « studieux » voire fastidieux pour certains parents non habitués à débattre. En outre, nous constatons le besoin des parents à se réunir et partager un moment qui leur est réservé. Même si aucun sujet n'est prédéfini, les mamans ressentent le besoin de partager leurs expériences... c'est aussi le moment de repérer des difficultés et conseiller une orientation lorsque cela est repris en entretien individuel par l'EJE.

Lors du café-parent, un agent social est disponible pour les enfants, organise des petits jeux, leur lit des histoires... et libère ainsi le parent qui prend un temps pour lui. Cela n'empêche aucunement l'enfant de réaliser des allers-retours entre son occupation et son parent. C'est l'occasion de vivre ainsi les prémisses de la séparation tout en maintenant la proximité et la sécurité affective.

Il est à noter cette année une participation en hausse de pères.

Fréquentation café-parents	Nb de parents à la MEFA	Nb de parents à la MEPU	Nb de parents à la METAR	Nb de parents à la MERAII	Nb de parents à la METAII	Nb de parents à la MEFTII
<b>Janvier</b>	2	24	5			
<b>Février</b>	7	11	9			
<b>Mars</b>	15	46	7			
<b>Avril</b>	9	43	14			
<b>Mai</b>	13	29	8			
<b>Juin</b>	1	23	1			
<b>Juillet</b>	20	14	1*			
<b>Août</b>	23	22	18**			

<b>Septembre</b>	21	19	26		2	
<b>Octobre</b>	30	18	16	6	2	
<b>Novembre</b>	8	22	11	1	1	3
<b>Décembre</b>	12	15	12	7	3	
<b>TOTAL 2016</b>	<b>161</b>	<b>286</b>	<b>128</b>	<b>14</b>	<b>8</b>	<b>3</b>

- **Atelier parents :**

L'atelier parents est un lieu d'échange de savoir-faire dirigé par des parents eux-mêmes ou sur invitation d'un intervenant extérieur bénévole. C'est une activité généralement plus féminine mais quelques papas ont pu y participer plus fréquemment cette année. On y note également un vif intérêt et participation de plusieurs grands-parents pour qui, ce lien transgénérationnel est source de valorisation et d'expression de transmission du patrimoine culturel.

C'est un temps de partage, de communication, de plaisir entre les parents, de valorisation des compétences et connaissances, de partage de valeurs... mais aussi de solidarité : avec l'aide des professionnelles, le « travail » de groupe et préparatifs avec les parents se déroule toujours dans de bonnes conditions afin d'apporter, si besoin, tel ou tel matériel, ingrédient, instrument... et le jour J, rien ne manque pour que l'atelier se déroule dans des conditions optimales. Chaque parent en ressort ravi et nous partage le plaisir que cet atelier peut lui procurer.

Les thèmes proposés sont très divers: ateliers de cuisine et pâtisserie, tressage, confection d'une marionnette à doigt, d'un doudou, d'un éventail, d'un tableau de sable, d'un mobile, de monoi et même une initiation au ori tahiti, à la zumba, au self-défense, au Qi Gong, au Gaya tri Yoga, à la relaxation et découverte des huiles essentielles, une initiation de barre au sol et d'acti-zen... qui ont remporté un vif succès. Pendant ce temps les enfants présents sont occupés par l'équipe de la ME.



Fréquentation Atelier-parents	Nb de parents à la MEFA	Nb de parents à la MEPU	Nb de parents à la METAR	Nb de parents à la MERAI	Nb de parents à la METAI	Nb de parents à la MEFTH
<b>Janvier</b>	16	9	5			
<b>février</b>	16	9	12			
<b>Mars</b>	35	10	2			
<b>Avril</b>	10	9	10			
<b>Mai</b>	24	10	4			
<b>Juin</b>	5	9	4			
<b>Juillet</b>	2	9				

<b>Août</b>	15	15	8	10		
<b>Septembre</b>	11	0	7	12	2	
<b>Octobre</b>	17	18	10	21	4	
<b>Novembre</b>	16		6			
<b>Décembre</b>	17	7	2			
<b>TOTAL 2016</b>	<b>184</b>  (31 séances)	<b>105</b>  (11 séances)	<b>70</b>  (11 séances)	<b>43</b>  (4 séances)	<b>6</b>  (2 séances)	



- **Atelier Bébé Massages :**

La communication avec un nourrisson passe par le langage verbal et non verbal, mais aussi le portage le soin et l'attention. Renforcer le lien d'attachement en valorisant les gestes maternels, les compétences et savoir-faire des jeunes mères tout en leur offrant un espace d'échange, de partage et de bien être sont des actions de prévention du dysfonctionnement du lien mère-enfant. C'est aussi permettre au nourrisson de vivre de nouveaux espaces d'éveil sensoriel et souvent leurs premières expériences de socialisation, c'est lui offrir des soins et un maternage plus contenant.

Les techniques de massage du bébé, de son portage et des soins essentiels seront acquises auprès de professionnels spécialement formés à ces techniques. Tout est mis en œuvre pour que les séances se déroulent dans des conditions optimales: choix d'une salle calme, tamiser la luminosité, aménager un espace confortable (tapis, coussin...), créer une ambiance favorisant la détente (musique douce...).

Un dossier contrat de ville a permis le financement à 50% de cette activité durant la période septembre 2015 à juin 2016 dans les communes où cela était possible c'est-à-dire à la MEFA et MEPU. Le même prestataire, ostéopathe de formation a pu délivrer à la fois des séances de bébé-massage mais aussi proposer aux jeunes mères un moment de stretching et détente.

Pour des raisons budgétaires l'atelier n'a pu être poursuivi. Mais l'embauche au FTH d'une EJE formée aux techniques du bébé-massage et portage en écharpe pourra bénéficier aux 4 ME de Tahiti.

A Raiatea et Taiohae une prestation a été offerte en fin d'année par des personnes bénévoles.

<b>Fréquentation Atelier bébé massage</b>	<b>Nb de binôme à la MEFA</b>	<b>Nb de binôme à la MEPU</b>	<b>Nb de binôme à la METAR</b>	<b>Nb de binôme à la MERAI</b>	<b>Nb de binôme à la METAI</b>	<b>Nb de binôme à la MEFTH</b>
<b>Janvier</b>						
<b>Février</b>	14	28				
<b>Mars</b>	19	10				
<b>Avril</b>	11	13				
<b>Mai</b>	18	5				
<b>Juin</b>	10	1				
<b>Juillet</b>	1	1				
<b>Août</b>						
<b>Septembre</b>						
<b>Octobre</b>						
<b>Novembre</b>			5		4	2
<b>Décembre</b>				9		
<b>TOTAL 2016</b>	<b>73</b>	<b>58</b>	<b>5</b>	<b>9</b>	<b>4</b>	<b>2</b>



- Atelier nutrition :

A partir de janvier 2015, des ateliers du goût et de sensibilisation à la nutrition ont été organisés une fois par mois dans les Maisons de l'Enfance de Punaauia et Faa'a par un médecin nutritionniste vacataire. La fréquentation moyenne par atelier varie de 7 à 10 parents. De septembre 2015 à juin 2016, ces vacations ont été financées à 50% grâce à un dossier contrat de ville.

Les préoccupations des parents quant à l'alimentation sont très hétérogènes en fonction de l'origine ethnique et de la catégorie socioprofessionnelle. Les parents à faible pouvoir économique sont très demandeurs d'astuces et de repères pour le quotidien. Les vacations étant arrêtées pour des raisons budgétaires en fin d'année, l'embauche au sein de la MDE d'une conseillère en économie sociale et familiale (CESF) répondra à ce besoin de sensibilisation à la nutrition et budget, dès 2017 sur les 4 ME de Tahiti. Les ateliers de nutrition dans les îles seront proposés par les infirmières de promotion de la santé, ils ont débuté à la METAI.

Les ateliers sont construits autour d'une ou de plusieurs recettes effectuées sur place et/ou de découverte gustative.

Les thèmes abordés ont été choisis en accord avec les familles:

- Des légumes pour une diversification variée, équilibrée et promouvant l'éducation du goût

- Les dîners en famille
- Menus équilibrés
- Desserts légers
- Autour du chocolat
- Les goûters et rythmes alimentaires
- Le petit-déjeuner
- Comment éviter les gaspillages
- Les yaourts maison
- Les différentes sources de protéines
- Comment se régule notre poids ?

La dynamique de groupe est très porteuse pour promouvoir une alimentation saine dans toutes ses dimensions : physiologique, culturelle et hédonique. La valorisation des savoirs et des savoir-faire étaye la motivation à mettre en place ou maintenir de bonnes habitudes à la maison.

Durant l'atelier les enfants sont occupés sur d'autres espaces par notre personnel mais peuvent dans certains cas participer...



Fréquentation Atelier nutrition	Nb de parents à la MEFA	Nb de parents à la MEPU	Nb de parents à la METAR	Nb de parents à la MERAII	Nb de parents à la METAII	Nb de parents à la MEFTH
<b>Janvier</b>	12	9				
<b>Février</b>	5	6				
<b>Mars</b>	<b>9</b>	9				
<b>Avril</b>	<b>8</b>	6				
<b>Mai</b>	<b>9</b>	7				
<b>Juin</b>		7				
<b>Juillet</b>	<b>12</b>					
<b>Août</b>	<b>8</b>	4				
<b>Septembre</b>	<b>6</b>	5				
<b>Octobre</b>	<b>7</b>	10				
<b>Novembre</b>	<b>10</b>	9			3	
<b>Décembre</b>		7			5	
<b>TOTAL 2016</b>	86	79			8	

- Relais Assistantes Maternelles : RAM**

Le nombre de garderies agréées étant extrêmement variable d'une commune à l'autre, l'organisation de ces RAM ne peut être systématisée. Lors de l'ouverture de chaque Maison de l'Enfance une réunion partenariale est proposée et invite toutes les garderies de la commune à participer. Les missions de la ME sont présentées, l'envoi du programme est réalisé tous les mois. L'offre d'inviter les enfants de ces garderies sur des temps dédiés de découverte ou d'organisation de grands jeux ou d'activités telles que mise en place d'un petit fa'apu puis organisation de temps d'échanges entre professionnels ne rencontre finalement que peu d'écho. Quelques garderies tout de même s'inscrivent dans la continuité. Les nounous privées venant seulement avec un ou deux enfants n'entrent pas dans ce comptage.

Les difficultés arguées par les directrices de garderies consistent essentiellement aux difficultés de se déplacer avec autant de jeunes enfants (problème de sécurité dans les transports). Une extension du projet a permis de recevoir des enfants de 0 à 5 ans accueillis en CLSH à la METAI et MERAI. A la MEPU, comme l'année dernière la Fraternité Chrétienne est venue à 2 reprises accompagner 3 jeunes enfants.

Fréquentation du Relais Assistante maternelle (RAM)	MEFA		MEPU		METAR		MERAI		METAI	
	Nb séances	Nb enfants	Nb séances	Nb enfants	Nb séances	Nb enfants	Nb séances	Nb enfants	Nb séances	Nb enfants
<b>Janvier</b>	3	18	4	14						
<b>Février</b>	1	6	5	27						
<b>Mars</b>	4	24	2	10						
<b>Avril</b>	4	24	4	24						
<b>Mai</b>	7	57	3	16	1	13				
<b>Juin</b>	3	18	3	17			1	12		
<b>Juillet</b>	5	31	2	9			5	57		
<b>Août</b>	1	6	2	12						
<b>Septembre</b>	3	20	2	12						
<b>Octobre</b>	4	17	4	27	1	10				
<b>Novembre</b>	5	30	4	28	2	12	1	6		
<b>Décembre</b>	1	12	4	29	1	2			2	65
<b>TOTAL</b>	<b>41</b>	<b>263</b>	<b>39</b>	<b>225</b>	<b>1</b>	<b>37</b>	<b>7</b>	<b>75</b>	<b>2</b>	<b>65</b>
	Garderie Les coloriés Garderie Magic Baby Garderie Lil Angel	Garderie Les coloriés Garderie Tatie Philo Fraternité chrétienne	Garderie Tatie Philo Crèche Ohana	Garderie Ribambelle Garderie Cœur d'enfant Centre Teravanui	CLSH					

Exemples de sujets partagés avec les professionnels :

- la dynamique de groupe
- autorité et relation aux parents
- élaboration d'un parcours moteur...

- **Les visites médiatisées**

En partenariat avec le service social des visites médiatisées ont lieu dans les maisons de l'enfance et permettent à des enfants placés en famille d'accueil de tisser ou reconstruire un lien avec leur famille biologique. Cet espace utilisé comme un lieu neutre, bienveillant et sécurisé pour l'enfant, met à disposition un binôme de professionnels (DAS et ME) et autorise une mise à distance par rapport à certaines situations délicates. L'objectif principal est de travailler autour du lien parent-enfant à tisser ou renouer. Le travail de collaboration avec les circonscriptions d'action sociale s'organise de la façon suivante: présentation de la situation, conduite des VM, réunions de synthèse et bilan.

Par ailleurs nous recevons également des demandes faites par le JAF, sur ordonnance, pour l'organisation de VM, pour donner un droit de visite à un des parents ou grands-parents à l'occasion de séparations conflictuelles du couple. Ces situations familiales extrêmement délicates et tendues ont parfois mis les professionnels des MDE en difficulté et pourraient être néfastes à l'enfant. Une réorganisation doit être envisagée début d'année 2017 avec les Juges aux affaires familiales où seront revues certaines modalités. Les EJE, non formées aux médiations, ne sont dans ces cas-là, contrairement aux VM/JE non secondées par un travailleur social de la DAS malgré l'observation dans un certain nombre de situations, d'effets délétères possibles sur les enfants autour des tiraillements excessifs et conflits de loyauté. Les EJE reçoivent les familles en binôme avec l'agent social de la structure sur des temps dédiés, sans ouverture au public pour un accueil bien individualisé.

Nb de visites médiatisées	MEFA	MEPU	METAR	MERAI	METAI	MEFTH
<b>Janvier</b>	2	2	1			
<b>Février</b>	1	0	2			
<b>Mars</b>	0	2	4			
<b>Avril</b>	2	1	4			Cf.
<b>Mai</b>	2	0	4			BILAN MDE
<b>Juin</b>	1	0	2			
<b>Juillet</b>	0	2	2			
<b>Août</b>	3	4	2			
<b>Septembre</b>	1	3	6			
<b>Octobre</b>	2	4	4			
<b>Novembre</b>	1	2	6		1	
<b>Décembre</b>	1	3	6		1	
<b>Total de VM</b>	<b>16</b>	<b>23</b>	<b>43</b>		<b>2</b>	
<b>Nb de familles concernées</b>	3 situations DAS	8 situations DAS, 2 situations JAF	6 situations DAS, 1 situation JAF		1 situation DAS	

- **Halte garderie**

En partenariat avec le service social, la possibilité est donnée aux travailleurs sociaux de la commune ou de la circonscription d'offrir l'opportunité aux familles de déposer leur enfant à la Maison de l'Enfance durant leurs démarches administratives, recherche d'emploi, leur audience chez le juge... La Maison de l'Enfance ne pouvant être assimilée à une crèche ou garderie, ce système de pré-inscription limite la garde des enfants pour favoriser un lieu d'accueil parent-enfant et la possibilité pour les parents de participer aux activités et lieux d'échange. La capacité d'accueil sera dans un premier temps fixée à 5 places simultanément au plus.

Malgré des contacts réitérés avec le service social, la halte-garderie ne fonctionne en pratique que pour des situations d'urgence, les familles ayant besoin de faire garder leur(s) enfant(s) au pied-levé, notamment à Faa'a où un rappel a dû être fait à certaines familles qui laissaient les plus jeunes accompagnés d'enfants ou jeunes adolescents au portail et sans avoir prévenu l'équipe. Le temps de halte-garderie est une opportunité pour certaines familles des Marquises où il n'existe pas de garderies. Les jeunes mères artisanes ou chauffeur de taxi peuvent ainsi exercer durant quelques heures leur activité lors du passage de l'Aranui.

Fréquentation halte-garderie	Nb d'enfants à la MEFA	Nb d'enfants à la MEPU	Nb d'enfants à la METAR	Nb d'enfants à la MERAI	Nb d'enfants à la METAI	Nb d'enfants à la MEFTH
<b>Janvier</b>	0	0	0			
<b>Février</b>	0	0	0			
<b>Mars</b>	2	0	0			
<b>Avril</b>	2	0	0			
<b>Mai</b>	0	0	0			
<b>Juin</b>	7	0	0			
<b>Juillet</b>	2	0	0	0		
<b>Août</b>	0	0	0	0		
<b>Septembre</b>	0	0	0	0	0	
<b>Octobre</b>	0	0	0	0	0	
<b>Novembre</b>	2	0	0	0	2	0
<b>Décembre</b>	1	0	0	0	0	0
<b>TOTAL 2016</b>	<b>16</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>

- **Projet dispositif passerelle**

La première **scolarisation** des jeunes enfants de 2-3 ans à l'école maternelle est le début d'un parcours scolaire qui initie pour de nombreux tout-petits leur première sortie du milieu familial et la première relation des parents avec les acteurs de l'école.

Les dispositifs passerelles sont donc à concevoir dans le cadre des projets respectifs de l'école et de la structure petite enfance de proximité, avec la collaboration des parents et le partenariat des communes, services médicaux et sociaux, comme un tremplin important de l'entrée en douceur dans

les apprentissages des enfants, faisant émerger chez les jeunes parents des adaptations éducatives positives. Cet outil est un moyen de lutte efficace contre les inégalités sociales précoce et les risques d'échec scolaire.

Afin d'asseoir ce projet dans un cadre interinstitutionnel, une convention cadre a été cosignée par le Ministère de l'Education et le Fare Tama Hau, le 1<sup>er</sup> juillet 2015. Un avenant tripartite est soumis annuellement à chaque Maire et son Conseil Municipal ainsi qu'au Ministère de l'éducation et au Fare Tama Hau, définissant les caractéristiques organisationnelles propres à chaque dispositif passerelle.

A l'occasion de la pré-inscription des enfants de moins de trois ans, les enfants et les parents sont invités sur des temps dédiés à l'école mais une invitation leur est faite de fréquenter la ME du secteur, si ce n'est déjà fait, afin de mieux préparer l'enfant à son entrée à l'école, travailler la séparation, l'individuation, l'éveil et la socialisation. Les jeunes parents sont soutenus pour vaincre leurs appréhensions aux premières séparations et au plaisir de suivre l'enfant dans ses progrès et son autonomisation. Après une rentrée progressive, des temps hebdomadaires sont réservés aux enfants de STP qui viennent avec leur enseignante et éventuellement leurs parents pour des activités spécifiques à la ME.

Un comité de pilotage et de suivi permet de décider en réunion pluri institutionnelle des critères d'inclusion et d'inscription des enfants sur ces classes de STP bénéficiant du dispositif, d'ajuster l'organisation de ce dispositif. Les périodes retenues sont mai-juin pour les pré-inscriptions, septembre et janvier pour un point de situation sur les inscriptions effectives et l'organisation des rentrées échelonnées et enfin mai-juin pour le bilan et nouvelles inscriptions. Des réunions entre les enseignantes et l'éducatrice de jeunes enfants ont ensuite lieu pour s'accorder sur les activités. Les parents sont invités à participer aux animations mais aussi à se retrouver sur des café-parents pour échanger avec l'EJE ou l'enseignante.

Le succès de ce dispositif passerelle est variable d'une commune à l'autre.

Dispositif Passerelle MEFA						
	Fréquentation		Nb de séances	Moyenne de Fréq/séance		Remarques
	Enfants	Parents		Enfants	Parents	
Janvier	103	10	6	17,1	1,6	- Dispositif passerelle démarré en janvier 2015 avec 2 classes de STP de l'école Farahei à Puurai, en zone REP+. - Difficulté majeure de mettre en place un partenariat cohérent. Les enseignantes vivent l'activité comme un doublon de ce qu'elles font en classe, la direction n'autorise plus les déplacements à la ME à partir de la rentrée, sous prétexte que les tâches seraient opposées et auraient fait appel à leur syndicat. -pas d'avenant tripartite, aucun comité de pilotage depuis la rentrée. -venue dans la classe de l'EJE lors de la période de pré-rentrée, à la rentrée et depuis janvier en accord essentiellement avec une enseignante pour accompagner la séparation et l'adaptation de l'enfant,
Février	94	4	4	23,5	1	
Mars	102	2	7	14,5	0,2	
Avril	54	6	5	10,8	1,2	
Mai	11	11	6	1,8	1,8	
Juin	26	31	8	3,2	3,8	
Juillet	Vacances scolaires					
Août						
Septembre						

Octobre						
Novembre						
Décembre						

croiser les observations avec l'enseignante et accueillir les parents sur un temps dédié à la ME, dans l'attente du retour à l'école.  
- on observe plus de parents d'élèves à la ME qu'en 2015

#### Dispositif Passerelle MEPU

	Fréquentation		Nb de séances	Moyenne de Fréq/séance		Remarques
	Enfants	Parents		Enfants	Parents	
Janvier	65	18	7	9,3	2,6	- 2ème année de dispositif passerelle pour 2 classes de STP de l'école Maehaa Rua dans le quartier d'Outumaoro.
Février	105	25	8	13,1	3,1	- venue des 2 classes le lundi après rentrée échelonnée, avec fermeture au public de la ME. Une fois par période la séance se fait à l'école en présence de l'EJE.
Mars	79	18	6	13,2	3	- Avenant tripartite rédigé en cours de validation. Comité de pilotage en place avec commission de pré-inscriptions, bilan annuel fait.
Avril	76	17	6	12,7	2,8	- Forte implication de la commune qui a mis à disposition un bus pour le ramassage quotidien des enfants de STP +/- parents et assure le transfert à la ME (logistique lourde). Un portail d'accès à la ME a spécialement été mis en place pour sécuriser la descente du bus.
Mai	70	21	5	14	4,2	- bon partenariat enseignantes/EJE : préparation des activités d'éveil, de motricité, de créativité, organisation de café-parents et mini-événements.
Juin	Vacances scolaires					- quelques parents fidèles, augmentation de participation par rapport à 2015
Juillet						
Août	19	22	2	9,5	11	
Septembre	36	39	6	6	6,5	
Octobre	46	18	6	7,7	3	
Novembre	99	49	6	16,5	8,2	
Décembre	30	23	1	30	23	

#### Dispositif Passerelle METAR

	Fréquentation		Nb de séances	Moyenne de Fréq/séance		Remarques
	Enfants	Parents		Enfants	Parents	
Janvier						- Dispositif passerelle mis en place en février 2016 avec une classe de STP de l'école hei Tama here de Taravao.
Février	31	7	2	7.75	1.75	- Avenant tripartite signé. Comité de pilotage et de suivi effectif avec commission de pré-inscription.
Mars	36	12	3	12	4	- de janvier à juin : déplacement de l'EJE à l'école pour des activités sensorielles, motrices, créatives avec participation de quelques parents qui poursuivent aussi des activités à la ME. Les parents
Avril	50	8	3	16.6	2.6	
Mai	31	4	2	15.5	0.5	
Juin	17	17	1	17	17	

Juillet	Vacances scolaires					participent aux bilans de fin de période. - cafés-parents ont lieu à la ME - à partir de la rentrée, mise à disposition d'un bus par la commune pour un déplacement hebdomadaire à la ME. - Bon partenariat école-ME-mairie. - Difficulté majeure soulevée depuis la rentrée d'août : la tatie de STP n'a pas été remplacée.
Août	36	36	2	3	3	
Septembre	52	6	2	13	1.5	
Octobre	60	11	3	20	3.6	
Novembre	34	17	2	11,3	5,6	
Décembre	16	5	1	16	5	

### Dispositif Passerelle METAI

	Fréquentation		Nb de séances	Moyenne de Fréq/séance		Remarques
	Enfants	Parents		Enfants	Parents	
Janvier						- Réunions partenariales et validation du projet passerelle en amont de l'ouverture de la METAI. Dispositif passerelle mis en place dès l'ouverture de la ME avec une classe de STP de l'école maternelle de proximité. Venue de l'EJE en classe durant la période de rentrée échelonnée, organisation de café-parents à la ME.
Février						- Dès la 2 <sup>ème</sup> période mise à disposition d'un bus par la commune pour venue hebdomadaire de la classe à la ME. Pour l'instant peu de parents accompagnent.
Mars						- Avenant tripartite en cours de validation à la Mairie.
Avril						- Partenariat satisfaisant école-ME-mairie.
Mai						- l'ACSEM qui accompagne les enfants est titulaire d'un CAP petite enfance.
Juin						
Juillet						
Août						
Septembre	11	3	1	11	3	
Octobre	39	6	3	13	2	
Novembre	28	6	2	14	3	
Décembre	26	6	2	13	3	

Comme à l'accoutumée, l'ouverture de la Maison de l'Enfance de Raiatea s'est accompagnée d'une succession de réunions d'information des différents partenaires possibles. Tous les directeurs d'écoles de Raiatea ont été conviés à 3 réunions grâce au concours de l'inspectrice des ISLV, partie à la retraite en septembre 2016. Il avait été convenu que toutes les écoles pourraient amener leurs enfants de STP, accompagnés de leurs parents, 3 à 4 séances par an sous forme d'évènementiel avec fermeture de la structure au public. Une découverte de la MERAI, suivie de la mise en place de grands jeux sur un thème spécial et d'un repas pris sur place, aurait été organisé. Après une rencontre du nouvel inspecteur au Fare Tama Hau, le projet est resté lettre morte.

Comme nous le voyons il est difficile de calquer les pratiques d'une structure à l'autre, plus que n'importe quel autre projet, celui-ci rend compte de l'importance de la qualité ou des difficultés du partenariat de proximité, soumis à l'adhésion ou non de certains professionnels.

Globalement, les retours lors du bilan de fin d'année scolaire ont été positifs puisqu'un certain nombre d'éléments ont été observés, quels que soient les dispositifs :

- Mise en place d'une commission de pré-inscription où ont été présents les différents partenaires institutionnels de l'éducation, du FTH/ME, de la mairie, du service social, de la santé.
- Mise en place d'actions pré-rentrée, visite de l'école, invitation des familles à venir à la ME pendant les vacances scolaires pour préparer cette socialisation,
- Observation d'une meilleure adaptation de l'enfant en début d'année avec une séparation en douceur, avec moins de pleurs en lien avec une rentrée échelonnée, participation de l'EJE en classe puis à la ME pour accompagner l'enfant et son parent dans cette première séparation,
- Moins d'absentéisme de l'enfant à l'école,
- Enfant s'autonomisant plus rapidement (notamment dans l'apprentissage de la propreté)
- Relation de l'enfant à l'adulte moins réservée (observation des IEN lors de leurs inspections de classes), l'enfant s'adresse spontanément à l'adulte, le langage se met en place plus tôt,
- Les parents participant ont apprécié les temps d'échanges ou d'activités pour eux, moins dans l'accompagnement de leurs enfants où ils semblent ne pas trouver leur place naturelle, confusion des rôles et autorité.
- Trop peu de parents participent à ces activités même lorsqu'un bus assure les trajets entre leur quartier, l'école et la ME comme à Punaauia.
- La réflexion à la rentrée entre partenaires s'est attachée à trouver plus d'activités sensorielles, laisser plus de temps à la découverte de l'espace, des jeux et axer sur des activités motrices ou autour de nouveautés comme atelier fa'apu ou cuisine. L'intérêt étant de ne pas faire doublon avec les activités proposées en classe.
- L'avenant tripartite a été un frein dans la plupart des communes, les maires redoutant une implication budgétaire importante.



- **La Malle aux histoires**

L'atelier se déroule 1 à 2 fois par mois, souvent l'après-midi pour le rendre accessible aux périscolaires. Un conte est raconté aux enfants en présence de leurs parents par une des professionnelles des Maisons, un parent volontaire ou une bibliothécaire en fonction des ME. Une deuxième histoire pourra ensuite être racontée au choix des enfants. Les familles découvrent ainsi le plaisir de partager un moment privilégié et calme avec leur enfant, de leur apprendre un vocabulaire nouveau, de jouer avec leur imaginaire... et d'acquérir le goût et l'envie de poursuivre à la maison. C'est l'occasion de faire entrer le livre à la maison avant que n'arrivent les impératifs scolaires.

Les enfants plus âgés, déjà initiés en classe restent volontiers, en revanche les plus jeunes s'agitent vite ou se dispersent vers d'autres jeux quand les parents peu motivés les laissent seuls et vont discuter entre eux plus loin. On observe que la plupart des parents se montrent moins intéressés que lors des activités dirigées plus manuelles.

A la METAR en revanche, l'activité rencontrant un vif succès se décline selon 2 formats : un atelier animé par une enseignante volontaire et un atelier animé par l'éducatrice de la ME.

Il faut dans les autres structures revoir l'horaire et le format pour une meilleure adhésion du public.

Fréquentation malle aux histoires	Nb d'enfants à la MEFA	Nb d'enfants à la MEPU	Nb d'enfants à la METAR	Nb d'enfants à la MERAJ	Nb d'enfants à la METAI	Nb d'enfants à la MEFTH
<b>Janvier</b>	1		14			
<b>Février</b>	2	2	18			
<b>Mars</b>	6	3	17			
<b>Avril</b>	0	2	10			
<b>Mai</b>	1	3	9			
<b>Juin</b>	24	0	6			
<b>Juillet</b>	0	0				
<b>Août</b>	10	3	3			
<b>Septembre</b>	7	4	16			
<b>Octobre</b>	19	3	24			
<b>Novembre</b>	17	1	23		3	
<b>Décembre</b>	10	0	30		0	
<b>TOTAL 2016</b>	<b>97</b>	<b>21</b>	<b>170</b>		<b>3</b>	

- L'éveil musical**

Un atelier d'éveil musical a ouvert ses portes 2 fois par mois à la MEFA, à partir du mois de novembre 2015 puis s'est étendu à la MEPU et METAR dès janvier 2016. A partir d'une comptine ou d'une petite chanson les enfants apprennent à mimer la chanson, à découvrir des sons et des instruments, à les reproduire, testant leur écoute, leur attention, leur coordination.

Les parents apprécient beaucoup cette nouveauté de la maison de l'enfance et ils prennent le temps de s'amuser en chantant et dansant avec leur enfant.

Pour permettre aux parents de reproduire ces activités, la plupart des instruments sont confectionnés à la ME (maracas avec des pots et des graines... xylophones avec des bouteilles plus ou moins remplies, percussions avec bouts de bois flottés...). La découverte est complétée par l'apport d'instruments par le personnel et les familles qui ont amené ukulele, toere, djembé, harmonica, flûtes...

Une guitare a été offerte par Magic-City à la MEFA. A Taravao un professeur de musique intervient gracieusement sur ces temps-là.

Fréquentation éveil musical	Nb d'enfants à la MEFA	Nb d'enfants à la MEPU	Nb d'enfants à la METAR	Nb d'enfants à la MERAJ	Nb d'enfants à la METAI	Nb d'enfants à la MEFTH
<b>Janvier</b>	7	21	7			
<b>Février</b>	9	10	18			
<b>Mars</b>	11	8	4			

<b>Avril</b>	11	22	13			
<b>Mai</b>	5		30			
<b>Juin</b>	19	9	13			
<b>Juillet</b>	19					
<b>Août</b>	7	10	14			
<b>Septembre</b>	12	11	2			
<b>Octobre</b>	9	10				
<b>Novembre</b>	11	17				
<b>Décembre</b>	9	6				
<b>TOTAL 2016</b>	<b>129</b>	<b>124</b>	<b>101</b>			



- **Atelier fa'apu :**

Du mois de juin au mois d'octobre a été organisé un petit atelier fa'apu à la MEFA avec quelques parents volontaires. De la plantation à la récolte les enfants ont pu suivre l'évolution de ce jardin. 7 séances ont été proposées avec seulement 13 participations. Cet atelier rencontre encore peu de succès auprès des familles. A Punaauia, cet atelier a été mis en place à l'occasion d'un RAM avec une garderie. Les enfants avaient confectionné un jardin suspendu qu'ils entretenaient à chacun de leur passage. De nouveaux partenariats ont été tentés auprès des mairies avec pour l'instant peu de réponses.



- **Actions partenariales :**

- **Ateliers nutrition-santé et budget organisés par les CESF**

Les conseillères en économie sociale et familiale (CESF) ont monté un projet nutrition-santé et budget. Elles proposent à 8 familles repérées par le service social de la circonscription de la

commune de participer à une session de 4 séances théoriques sur une alimentation saine dans un budget serré et d'une dernière séance atelier-repas permettant la confection et le partage d'un repas.

Les Maisons de l'Enfance offrent l'écrin idéal à ce type d'ateliers et permettent en outre aux familles de découvrir nos espaces pour avoir envie de les fréquenter. Si certaines familles n'ont pas moyen de faire garder leur jeune enfant, une possibilité de halte-garderie est prévue durant le temps de l'atelier. Après bilan des actions en 2015, le service social a reconduit ce partenariat en 2016 et ce sont les Maisons de l'Enfance de Taravao puis du Fare Tama Hau qui ont accueilli ces ateliers.

Il aurait été souhaitable que les mêmes familles puissent être à nouveau être invitées pour une suite de cette formation.

➤ **Ateliers nutrition-santé et budget pour les parents du dispositif passerelle de la MEPU**

Le service social de la commune de Punaauia est à l'origine d'un projet nutrition-santé et budget, initialement prévu en partenariat avec le CCSPMI pour les futures mères. Le projet a échoué faute de participantes. A la faveur d'un financement CUCS, le public ciblé retenu a finalement été celui des parents d'enfants inclus au dispositif passerelle (parents des 2 classes de STP de l'école de Maehaa Rua). Ce sont donc des familles d'Outumaoro, issues pour la plupart d'un milieu précaire, qui ont été invitées à participer à ces ateliers. Une diététicienne a présenté le projet à ces familles à l'occasion de 2 café-parents en août et septembre puis les ateliers ont eu lieu les 4, 11, 18, 25 octobre puis les 15, 22, 29 novembre et enfin le 6 décembre à la MEPU. La remise d'attestations de formation par un élu de la commune a clôturé ces ateliers nutrition santé et budget de 2016.

• **Stages :**

Dans les missions dévolues aux EJE, la formation de stagiaires étudiants ou professionnels est un point essentiel de sensibilisation à l'accueil des familles, au soin de l'enfant, son éveil et sa prise en charge individualisée ou collective, l'élaboration de jeux et activités adaptés à son développement, la nutrition, l'hygiène et la sécurité des locaux...

Dates	Stagiaires étudiants
MEPU	1 stagiaire en terminale SAPAT (Services d'Aides Aux Personnes et Au Territoire) Lycée St Joseph Punaauia- 1 semaine
	1 stagiaire en 1ère année de Sciences Humaines et Sociales à l'Institut Supérieur Privé de l'Enseignement Privé de Polynésie – 2 semaines
	1 stagiaire en 2nde BP Service Proximité Vie Locale. Lycée Professionnel Atima Mahina – 3 semaines
	1 Stage découverte/observations en vue d'intégrer un CAP Petite Enfance sur demande du travailleur social de Faa'a. Lycée de Faa'a- 3 semaines
	1 stagiaire en terminale SAPAT (Services d'Aides Aux Personnes et Au Territoire) Lycée St Joseph Punaauia - 6 semaines
	1 stagiaire en 3ème, stage d'observations et de découverte du milieu professionnel. Collège de Tipaerui – 1 semaine

	3 stagiaires en 1ère BP SPVL (Lycée Henri Hiro) – 4 semaines
MEFA	1 stagiaire en 1ère BP SPVL (LEP de Mahina) - 3 semaines
	1 stagiaire en Bac Pro ASSP (LEP Mahina) - 1 semaine de rattrapage
	3ème année d'éducateur spécialisé - 5 mois

Outre l'accueil d'étudiants, 2 projets partenariaux ont été mis en place pour des professionnels.

- l'un avec le CCSPI, le DPP et les EJE des Maisons de l'Enfance : 15 directeurs (-trices) et 22 tantes de crèches ou garderies ont participé à une formation "Bien Manger en crèche et garderie". Les sessions se sont déroulées à la MEFA, à la MEPU et au CCSPI sur 5 séances
- L'autre avec un groupe de 14 stagiaires SEFI « intervenants petite enfance » (futures tantes de crèches ou écoles), organisé par Activ Result avec participation des EJE, 3 séances à la MEFA et 2 à la MEPU (cours et travaux pratiques, organisation d'une grande activité de Noël à la MEPU avec 54 participants !)

• **Evènements :**



- **Visite le 19/01/16 de M. François, Sous-Préfet chargé de mission auprès du SG-CIPD,** à l'occasion de la mise en place en Polynésie d'un plan de prévention contre la délinquance. Présentation de la structure, du projet des Maisons de l'enfance en Polynésie française et déclinaisons des actions de prévention menées par le Fare Tama Hau.
- **Spectacle de Magie en février à la METAR,** médiatisé.
- **A l'occasion de la journée des femmes du 8 mars** toutes les ME ont organisé des café-parents et diverses animations (esthéticienne venant prodiguer conseils et soins, atelier monoï, spectacle de danse, atelier de tressage...) pour célébrer en beauté et bonne humeur mères et grands-mères présentes.
- **Semaine des maternelles en mars** : participation des EJE dans les écoles de proximité : organisation de café-parents. Participation de la MEFA à une exposition de mobiles géants dans le hall de la mairie de Faa'a : mobile confectionné lors des activités du dispositif passerelle.
- **Présentation du bilan annuel d'activité du Fare Tama Hau et des Maisons de l'Enfance à l'ensemble du personnel.**

- **Le 30 avril, la Journée de la non-violence éducative** donne à réfléchir et échanger sur nos pratiques éducatives.
- **Visites régulières tout au long de l'année des maires et certains élus dans les ME**, à l'occasion de bilans de dispositif passerelle ou de la mise en place d'animations particulières montrant l'intérêt suscité par nos actions.
- **Fête de la Musique célébrée en juin.**
- Pour fêter l'arrivée des grandes vacances : **projection à la MERAI d'un film en partenariat avec l'association « Lire sous le vent »**
- **Participation aux fêtes d'écoles du dispositif passerelle** pour accueillir les futurs inscrits et **organisation d'un goûter de Noël et d'une fête de fin d'année dans les Maisons de l'enfance**, avec enfants et familles mais aussi enseignants et partenaires communaux pour clôturer le dispositif passerelle.
- **A l'occasion de la semaine du Diabète mais aussi d'Octobre Rose** : des animations spéciales ont été organisées dans les ME des îles en partenariat avec les cellules de promotion de la santé: ateliers nutrition, ateliers sportifs et yoga étaient au programme.
- **La Semaine Mondiale de l'allaitement maternel (SMAM)** a été célébrée dans toutes les structures avec organisation de café-parents, de jeu-concours (METAI), activités diverses et médiatisée. La participation des sages-femmes tant du secteur public que privé dans nos structures a été notable.
- **Une « journée verte » a été organisée à la METAI** avec don et plantation d'arbres fruitiers par le CED de Taiohae.
- **La journée mondiale des Droits de l'Enfant au FTH le 20 novembre 2016** : cette journée organisée un dimanche a rassemblé toutes les Maisons de l'enfance et différentes unités au sein du Fare Tama Hau pour une grande journée portes ouvertes avec tenue de stands d'information, café-parents, et ateliers conte et animations motrices et créatives.
- Intervention dans certaines ME d'associations **autour du 25 novembre pour lutter contre les violences faites aux femmes** (café parents et activité self-défense proposée par une association de la presqu'île)
- Organisation tout au long de l'année **d'animations spéciales** rythmant le temps : la galette, les crêpes, fête des mères et pères, mini-heiva ou mini-JO, Halloween, Noël... Les équipes ont rivalisé d'imagination et d'organisation, invitant familles et associations à participer. Ce sont toujours des temps forts avec une fréquentation intense. A noter le troc solidaire de Noël organisé à la MERAI ayant largement dépassé toutes espérances, mais aussi dons de sapins confectionnés avec des matériaux de récupération par une école de Hitia à la MEFTH, dons de cadeaux par les élèves du Lycée Paul Gauguin pour les enfants de la MEFA, organisation d'une journée de Noël par des stagiaires SEFI à la MEPU...
- Organisation de goûters d'anniversaire...



- **Communication :**

La communication se fait essentiellement par un mailing mensuel des programmes des Maisons de l'Enfance aux partenaires de proximité et par voie d'affichage. Les rencontres entre partenaires (partenaires sociaux ou de la santé, partenaires communaux, associations, garderies, écoles...) sont de premier ordre car elles réactivent une meilleure connaissance de nos missions et donc du relayage de l'information puis sont régulièrement à l'origine de nouvelles interventions, c'est un partenariat dynamique et évolutif.

Les programmes sont également accessibles à la population sur la page facebook du Fare Tama Hau. C'est un outil largement répandu y compris dans les îles. Devant le succès remporté par les vues sur cette page, il a été convenu d'ouvrir une page facebook spécialement dédiée aux Maisons de l'Enfance, par île (donc une pour les 4 ME de Tahiti, une pour la MERAI et une pour la METAI). Le partenariat privilégié avec Radio Tefana s'est poursuivi par de nouvelles petites émissions de prévention animées conjointement par l'EJE et la dentiste d'hygiène dentaire de Faa'a. L'équipe est aussi régulièrement invitée pour parler du programme du mois et mettre en avant les petits événements organisés.

Radio 1 a invité l'équipe de la MEFTH à l'occasion de l'ouverture.

De nombreux articles sont parus dans la presse écrite et également quelques entretiens télévisuels (NTV) ont permis une médiatisation de ces espaces. Des articles sont également parus sur les sites internet des communes mais aussi dans les revues de certaines communes.

- **Formation des EJE**

Les EJE de MEFA, MEFU et MEFTH ont pu bénéficier de 8 séances « d'analyse de la pratique professionnelle pour les professionnels à vocation sociale », organisées par l'Institut polynésien de la Formation Sanitaire et Sociale (IPFSS) de la Croix-Rouge, entre juin et décembre 2016, animées par Véronique Ho-Wan, psychologue clinicienne.

Elles ont aussi participé à une formation organisée par la DGRH sur « l'approche systémique en thérapie familiale et médiation familiale » de 5 journées animées par Maria Lambert, psychologue clinicienne.

- **Enquête de satisfaction :**

Afin de mieux connaître le public accueilli et en raison de l'anonymat de règle, nous avons proposé un questionnaire de juillet à octobre dans les Maisons de l'Enfance de Faa'a, Punaauia et Taravao.

Bien que le nombre de questionnaires revenu soit peu nombreux par rapport à celui distribué, certaines caractéristiques sont mises en valeur.

- **Nombre de questionnaires exploités :**  
35 à la MEFA, 25 à la MEPU, 10 à la METAR

- **Communication géographique :**

<b>Connaissance du lieu (plusieurs items possibles)</b>			
	<b>MEFA</b>	<b>MEPU</b>	<b>METAR</b>
Bouche à oreille	49%	48%	80%
Partenaires	34%	32%	10%
Media/Presse	14%	20%	10%
Facebook	14%	4%	10%
Autres	site internet FTH, hasard en cherchant une crèche, par la famille	12%	10%

<b>Lieu de résidence des usagers</b>		
Commune/ District/Quartier		
<b>MEFA</b>	<b>MEPU</b>	<b>METAR</b>
Puurai 29%	Punaauia 80%	Tautira 10%
Bonnefin 9%	Faa'a 8%	Pueu 20%
St Hilaire 8%	Papeete 4%	Taiarapu-Est 60%
Oremu 17%	Pirae 4%	Toahotu 10%
Pamatai 6%	Arue 4%	
Garbut 3%	Mahina 4%	
Papeete 3%		
Punaauia 17%		
Paea 6%		
Mahina 2%		

- **Fréquentation des activités :**

<b>Participation aux activités</b>									
	<b>MEFA</b>			<b>MEPU</b>			<b>METAR</b>		
<b>Fréquente</b>	<b>Rarement</b>	<b>Souvent</b>	<b>Non renseigné</b>	<b>Rarement</b>	<b>Souvent</b>	<b>Non renseigné</b>	<b>Rarement</b>	<b>Souvent</b>	<b>Non renseigné</b>
<b>LAEP</b>	14%	63%	23%	8%	28%	64%	30%	0%	70%
<b>Atelier Animé</b>	17%	51%	32%	12%	80%	8%	30%	40%	30%
<b>Café Parents</b>	40%	29%	31%	44%	36%	20%	40%	0%	60%

<b>Atelier Parents</b>	40%	26%	34%	40%	40%	20%	50%	0%	50%
<b>Atelier Sage-femme</b>	51%	9%	40%	40%	16%	44%	50%	0%	50%
<b>Atelier Nutrition</b>	42%	29%	29%	36%	32%	32%			
<b>Eveil Musical</b>	31%	45%	24%	36%	40%	24%	50%	20%	30%
<b>Histoires</b>	42%	23%	35%	32%	40%	28%	30%	20%	50%
<b>Bébé massages</b>	42%	14%	44%	56%	4%	40%			
<b>Autres: YOGA</b>	49%	9%	42%						

➤ Enquête de satisfaction :

Avis																
		MEFA					MEPU					METAR				
		NR	IS	MS	S	TS	NR	IS	MS	S	TS	NR	IS	MS	S	TS
<b>Accueil</b>		5 %	0 %	3%	26 %	66 %	36 %	0 %	0%	8%	56 %	10 %	0 %	0%	0%	90 %
<b>Activités</b>		5 %	0 %	0%	26 %	69 %	0%	0 %	0%	4%	96 %	10 %	0 %	0%	20 %	70 %
<b>Aménagement des locaux</b>		6 %	0 %	0%	14 %	80 %	0%	0 %	0%	20 %	80 %	10 %	0 %	0%	0%	90 %
<b>Propreté</b>		2 %	0 %	3%	29 %	66 %	0%	0 %	0%	12 %	88 %	10 %	0 %	0%	30 %	60 %
<b>Horaire des activités</b>		6 %	0 %	3%	31 %	60 %	0%	4 %	0%	20 %	80 %	10 %	0 %	10 %	30 %	50 %

NR : non renseigné

IS : insuffisamment satisfaisant

MS : moyennement satisfaisant

S : satisfaisant

TS : très satisfaisant

➤ Critères sociaux :

Situation familiale des usagers de la MEFA								
Accompagnant (plusieurs items possibles)		Nombre d'enfant de la fratrie		Situation familiale		mode de garde (plusieurs items possibles)		Mode de déplacement (plusieurs items possibles)
<b>père</b>	17%	<b>enfant à venir</b>	6%	<b>en couple</b>	28%	<b>parents</b>	66%	<b>En voiture</b> 80%
<b>Mère</b>	24%	<b>1</b>	37%	<b>séparés</b>	9%	<b>famille</b>	26%	<b>à pieds</b> 26%
<b>les deux</b>	0	<b>2</b>	31%	<b>famille nucléaire</b>	57%	<b>crèche</b>	6%	<b>2 roues</b> 9%
<b>grands-parents</b>	9%	<b>3</b>	12%	<b>famille élargie</b>	32%	<b>Nounou</b>	2%	<b>Bus</b> 3%

<b>nounou</b>	6%	<b>4 et plus</b>	3%						
<b>famille élargie</b>	3%								
<b>non renseigné</b>	41%		11%						

Situation familiale des usagers de la MEPU									
Accompagnant (plusieurs items possibles)		Nombre d'enfant de la fratrie		Situation familiale		mode de garde (plusieurs items possibles)		Mode de déplacement (plusieurs items possibles)	
<b>père</b>	4%	<b>enfant à venir</b>	0%	<b>en couple</b>	84%	<b>parents</b>	80%	<b>En voiture</b>	100%
<b>Mère</b>	80%	<b>1</b>	36%	<b>séparés</b>	8%	<b>famille</b>	12%	<b>à pieds</b>	0%
<b>les deux</b>	8%	<b>2</b>	60%	<b>famille nucléaire</b>	84%	<b>crèche</b>	16%	<b>2 roues</b>	4%
<b>grands-parents</b>	8%	<b>3</b>	0%	<b>famille élargie</b>	4%	<b>nounou</b>	0%	<b>bus</b>	4%
<b>nounou</b>	4%	<b>4 et plus</b>	0%						
<b>famille élargie</b>	4%								
<b>non renseigné</b>			4%						

Situation familiale des usagers de la METAR									
Accompagnant (plusieurs items possibles)		Nombre d'enfant de la fratrie		Situation familiale		mode de garde (plusieurs items possibles)		Mode de déplacement (plusieurs items possibles)	
<b>père</b>	10%	<b>enfant à venir</b>	0%	<b>en couple</b>	70%	<b>parents</b>	60%	<b>En voiture</b>	100%
<b>Mère</b>	80%	<b>1</b>	30%	<b>séparés</b>	10%	<b>famille</b>	50%	<b>à pieds</b>	0%
<b>les deux</b>	0%	<b>2</b>	60%	<b>famille nucléaire</b>	60%	<b>crèche</b>	0%	<b>2 roues</b>	4%
<b>grands-parents</b>	10%	<b>3</b>	10%	<b>famille élargie</b>	40%	<b>nounou</b>	0%	<b>bus</b>	4%
<b>nounou</b>	0%	<b>4 et plus</b>	0%						
<b>famille élargie</b>	0%								
<b>non renseigné</b>			4%						

Situation socio-professionnelle familles de la MEFA													
activité professionnelle			catégories socioprofessionnelles					Situation			Logement		
état de la personne	oui	non	RNS	RSPF	CDD	CDI	Autres	Résidents locaux	expatriés		résidence	logement social	maison individuelle
interviewée	17%	83%	14%	14%	11%	54%	12%	78%	illimitée	limitée	23%	37%	40%
conjoint	83%	9%							3%	14%			

Situation socio-professionnelle familles de la MEPU													
activité professionnelle			catégories socioprofessionnelles					Situation			Logement		
état de la personne	oui	non	RNS	RSPF	CDD	CDI	Autres	Résidents locaux	expatriés, durée		résidence	logement social	maison individuelle
interviewée	28%	68%	12%	16%	24%	48%	20%	48%	illimitée	limitée	28%	4%	64% en maison et 4% en voilier
conjoint	76%	20%							16% : 4ans	12% : 3ans			
									4% : 2 ans	8% : 1ans			
									4% : ?				

Situation socio-professionnelle familles de la METAR													
activité professionnelle			catégories socioprofessionnelles					Situation			Logement		
état de la personne	oui	non	RNS	RSPF	CDD	CDI	Autres	Résidents locaux	expatriés		résidence	logement social	maison individuelle
interviewée	10%	90%	10%	20%	20%	20%	10%	80%	illimitée	limitée	20%	10%	70%
conjoint	50%	40%								10% : 1an			
										10% : 3 ans			

➤ Motifs de fréquentation des ME :

Motifs de venue donnés par les familles	
Eveil et apprentissage de l'enfant	66%
Socialisation de l'enfant	46%
Préparer la rentrée scolaire	20%
Faire des rencontres	37%
Avoir de l'information et conseils professionnels sur l'éducation, la santé...)	20%
Promouvoir une éducation et une parentalité bienveillante	3%
Confort et sécurité de l'espace	17%
Détente et répit des parents	20%
Se mettre à distance des problèmes familiaux	6%
Privilégier la relation parent/enfant	6%

➤ **Analyse :**

Bien que l'échantillonnage soit faible et les questionnaires parfois incomplètement remplis, quelques caractéristiques se dégagent concernant la population fréquentant ces 3 ME. La fréquentation de proximité est bien perçue, notamment à Faa'a où quelques familles viennent à pied. Les usagers de la MEPU et METAR sont quant à eux véhiculés. Si on veut accueillir le public cœur de cible que nous souhaiterions, il sera essentiel d'obtenir la mise en place de navettes pour desservir les quartiers les plus isolés. La MEFA et METAR sont fréquentées par une population locale contrairement à la MEPU où on note une forte proportion d'expatriés. L'habitat en logements sociaux est prédominant à Faa'a et on vit plus en famille élargie à Faa'a et Taravao, comme attendu. La proportion d'enfants gardés par les parents ou la famille est plus importante à Faa'a et Taravao, en revanche 16% des enfants de Punaauia ont déjà fréquenté une garderie. L'enquête de satisfaction met largement en avant la qualité de l'accueil par les professionnelles, le confort et la qualité des équipements. Les parents viennent avant tout pour l'éveil et la socialisation de leur enfant mais aussi pour rompre l'isolement social, l'envie de faire des rencontres, d'apprendre, de faire avec son enfant...

• **Perspectives pour 2017 :**

Même si la trame d'activités proposées dans les différentes structures est la même, on constate une identité forte de chaque Maison de l'Enfance, une organisation spécifique liée à des besoins et attentes différentes au niveau de chaque commune.

Cette année 2016 assoit les activités des premières Maisons ouvertes : Faa'a a connu un réel essor et trouve son rythme de croisière. La MEPU est toujours très fréquentée et stabilise peu à peu son activité, les partenariats sont riches et variés, l'organisation du dispositif passerelle est très satisfaisante. La METAR est à un an d'ouverture et continue à augmenter sa fréquentation, elle connaît un beau partenariat pour l'organisation du dispositif passerelle. Bien que n'ayant pas pu bénéficier des vacations de nutrition et bébé-massage, d'autres activités ont connu un réel succès grâce à un bénévolat riche : éveil musical animé par un professeur de musique, atelier conte animé par une enseignante en disponibilité, ateliers parents régulièrement organisés par des artisan(e)s...

L'ouverture des ME de Raiatea et Taiohae ayant été reportée à de multiples reprises, l'attente du public n'en a été que plus aiguisée. Ainsi, après seulement quelques mois de fonctionnement on observe une bonne fréquentation et un panel déjà large d'activités mises en place. Laura connue par les autres structures bénéficie d'ores et déjà à la MERAI et à la METAI (information sur l'ouverture largement relayée par la presse).

Le partenariat avec les cellules de promotion de la santé fonctionne bien. Les dispositifs passerelle n'ont pas le même succès partout, il s'agira d'un point sur lequel nous devrons travailler en 2017.

Pour que vivent ces structures les partenariats doivent être riches et variés car il est bon de rappeler que faisant appel à du bénévolat ou à la mise en commun de ressources humaines, sans participation financière, on ne peut exiger trop de participations. Néanmoins plus de partenaires professionnels (lycées professionnels, formation professionnelle adulte, services sociaux...) nous sollicitent pour mettre à disposition nos locaux pour organiser des ateliers, des formations... et nous demandent de participer également à ces formations. Les stagiaires reçus, étudiants ou professionnels souvent parents eux-mêmes viennent apprendre et mettre en pratique et seront à leur tour des personnes relais communiquant sur nos structures, sur l'intérêt de mettre en place des actions de prévention primaire.

Les rencontres entre Maisons de l'Enfance (ME) et Maison de l'Enfant du Fare Tama Hau (MDE) sont à instaurer de manière régulière afin d'harmoniser les outils de travail mais aussi d'échanger et de partager des réflexions, des connaissances, des expériences pour enrichir nos pratiques. Les référentes rencontrent en outre régulièrement la coordinatrice du projet.

Les échanges MDE/ME ont commencé en 2016 et vont s'intensifier en 2017 : ateliers bébé-massage animés par l'EJE de la MEFTH dans toutes les ME de Tahiti, ateliers nutrition-budget organisés par la

CESF de la MDE, participation des psychologues ou du médecin de la MDE à quelques café-parents selon les thèmes abordés. Les agents sociaux « musiciens » continueront à former leurs collègues sur l'organisation des éveils musicaux.

Un partenariat avec le foyer maternel Maniniaura situé à Mahina sera relancé car devrait être facilité par l'ouverture de la MEFTH.

Une bibliothèque pour les parents composée de magazines et livres sur la petite enfance a commencé à voir le jour en 2016. Encore peu prisée, elle sert essentiellement à nourrir certain café-parents. Une proposition de prêt à domicile devrait voir le jour.

Un questionnaire anonyme destiné aux familles sera à nouveau proposé en 2017 afin de récolter des informations concernant leurs besoins, attentes, satisfactions, mais aussi quelques données sociales et géographiques (non connues au quotidien puisque l'accueil est anonyme et que seuls le prénom et l'âge de l'enfant sont retenus) ce, afin de colliger quelques informations permettant d'ajuster nos actions aux besoins et attirer de nouvelles familles qui auraient bénéfice à venir en affinant nos stratégies de communication mais aussi répondre au mieux à leurs besoin.

## 8. Conclusion

Nous relevons une motivation forte des divers services et partenaires associatifs mais aussi des communes à la mise en place des différents projets. Cependant le point noir de l'acheminement des familles les plus défavorisées habitant souvent dans des quartiers enclavés, isolés, reste à résoudre et sans le partenariat actif des communes, demeure insoluble.

L'engouement progressif des familles pour ces lieux d'accueil et la diversité d'offres qui mettent l'accent sur des actions de prévention primaire et de repérage précoce des familles en difficultés éducatives devraient éviter à terme une surenchère de prises en charge ultérieures. Ces actions de prévention primaire sont le fer de lance d'une lutte efficace et à longue échéance contre la délinquance mais aussi de prévention de l'échec scolaire et de la déscolarisation... investir sur l'éveil et la socialisation de l'enfant avec simultanément un accompagnement non prescriptif et stigmatisant des parents, c'est capitaliser sur l'avenir de notre jeune population, c'est penser insertion sociale et professionnelle, investissement citoyen de nos jeunes enfants, adultes actifs de demain.

La multiplicité des actions, outre l'aspect attractif des programmes, permet d'amener les parents par des propositions variées, à prendre conscience de leur valeur, compétence, savoir-faire pour une meilleure estime de soi. Des parents heureux et confiants ne peuvent qu'avoir une position éducative positive et bienveillante face à leur progéniture. Par cet accompagnement, on apporte à chaque moment des réponses aussi adaptées que possible aux besoins de l'enfant. Ces réponses, à leur tour, suscitent chez lui le désir de progresser. Cela implique de développer avec lui, dès le plus jeune âge, une communication par le regard, le toucher, les gestes et la parole où l'adulte n'est pas le seul initiateur de l'interaction. L'adulte se laisse guider par les signaux et manifestations du jeune enfant. Il y répond, les renforce et leur donne un sens. Cela assoit non seulement la sécurité affective de l'enfant mais aussi la prise de conscience de lui-même en tant que personne à part entière. Se sentir en sécurité est indispensable à l'enfant pour être actif, développer à son tour son estime de soi et son désir d'autonomie. Ces Maisons de l'Enfance sont un lieu de ressources pour les familles sans prescription ni injonction, elles se doivent d'être l'endroit de tous les possibles pour ces familles trop souvent étiquetées ou malmenées institutionnellement.

Les diverses instances institutionnelles internationales n'ont eu de cesse de rappeler la nécessité de mettre en œuvre des actions de prévention primaire, localement, cela a été régulièrement martelé tant à l'occasion des Etats généraux de l'Education que du projet de plan de prévention de la délinquance...

Bien qu'initialement prévu pour treize structures dont une aux Australes et une à Moorea, le projet Maisons de l'Enfance ne s'est concrétisé que dans cinq communes volontaires, laissant notamment à

Tahiti des zones de désertification de prises en charge du jeune enfant par manque de garderies mais aussi d'actions de soutien à la parentalité. Une sixième structure a été ouverte au sein du Fare Tama Hau, restructurant les actions de prévention déjà mises en place (Fare Taura'a, fare Tau Marere....) dans l'objectif de simplification pour l'usager et meilleure lisibilité.

Les Maisons de l'enfance constituent l'écrin idéal pour agir en amont des dysfonctionnements du lien enfant-parents et de certaines difficultés intrafamiliales, afin que ne surviennent de réelles problématiques sociales dont le coût financier et humain est lourd de conséquences pour le Pays.

### 2.3 Rapport d'activité du Centre de Documentation

#### 1. Le fonctionnement

Le centre de documentation est un lieu-ressource dans lequel enfants, parents professionnels trouveront des ouvrages en libre consultation ou en prêt.

L'espace est ouvert à tous : professionnels et grand public

La consultation des documents sur place est gratuite. L'emprunt des ouvrages est possible moyennant un abonnement annuel de 3000 FCFP. La durée du prêt est de deux semaines pour les livres et revues (4 ouvrages autorisés).

#### 2. L'espace



Trois rayons sont réservés aux PROFESSIONNELS qui permettent de réaliser une sélection de titres selon les besoins d'informations et de formations professionnelles du champ social, de la santé et de l'éducation.

Le COIN PARENTS et L'ESPACE JEUNESSE où l'on retrouve des ouvrages abordant les préoccupations quotidiennes des parents, des enfants et des adolescents.

Le COIN ENFANT permet aux parents de vivre un moment agréable avec leur progéniture.

#### 3. Les ressources disponibles

Le centre de documentation propose des publications dans les domaines les plus variés concernant la famille au sens le plus large du terme avec plus de 8056 livres enregistrés :

**Sciences sociales** : protection de l'enfance, sociologie de la famille et de la jeunesse, le travail social, les violences familiales, la délinquance juvénile, le suicide, l'éducation spécialisée, les toxicomanies, les services de garde, l'adoption, le handicap,...

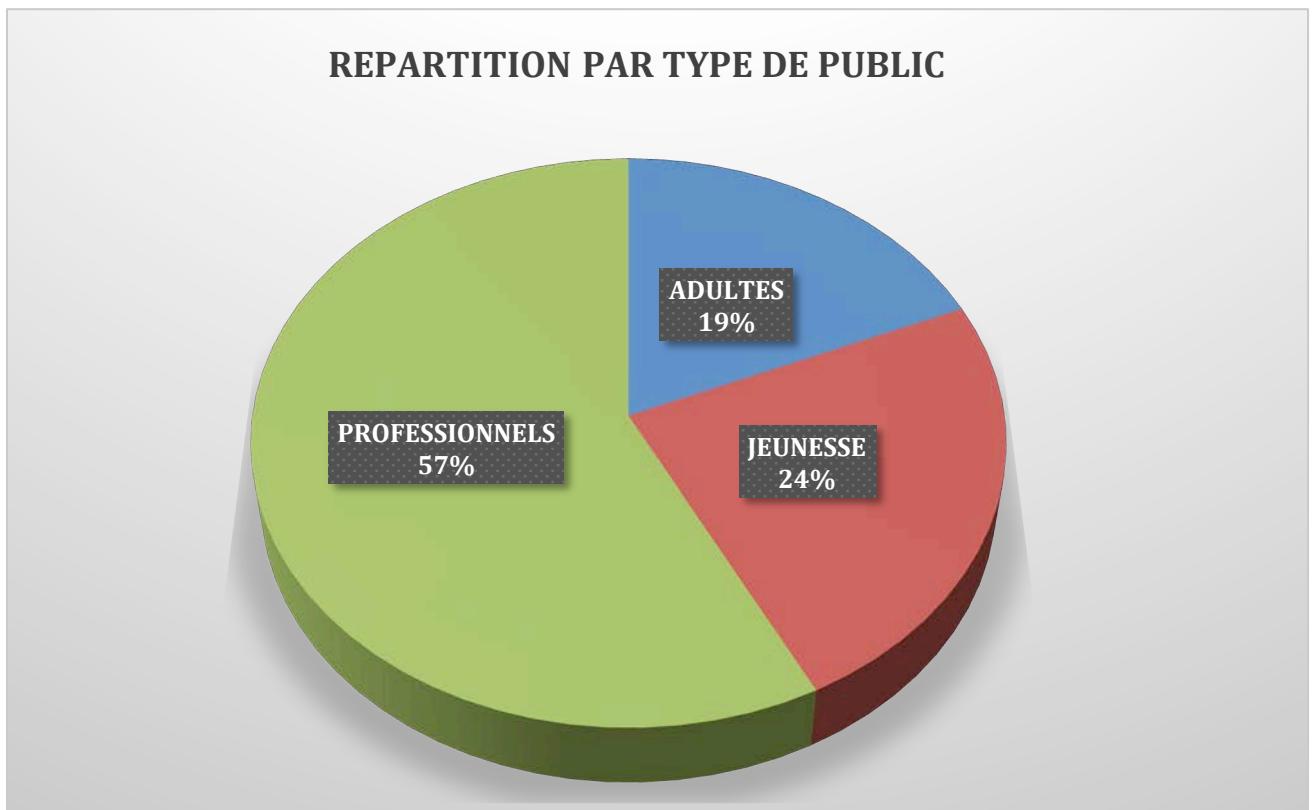
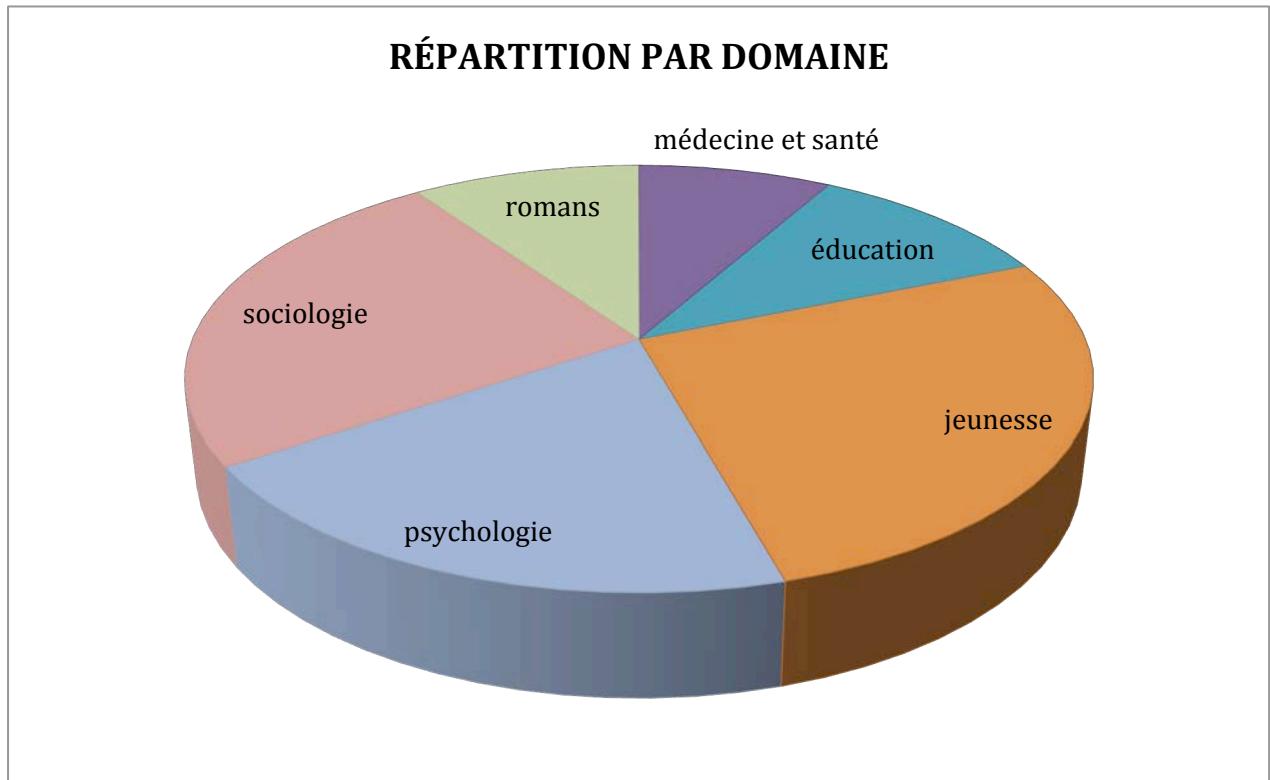
**Education** : Les valeurs de l'éducation, la psychologie de l'éducation, l'échec scolaire, la violence scolaire, l'intégration scolaire,...

**Médecine** : pédiatrie, médecine légale, santé publique, psychiatrie, pédopsychiatrie, gynécologie, puériculture,...

**Psychologie** : psychologie de l'enfant, de l'adolescent et des parents, psychanalyse, psychologie du développement,...

**Droit** : droits de l'homme, droit social, justice des mineurs, droit de la famille,...

Par ailleurs, il est possible d'accéder au catalogue des ouvrages disponibles au centre de documentation sur le site [www.faretamahau.pf](http://www.faretamahau.pf).



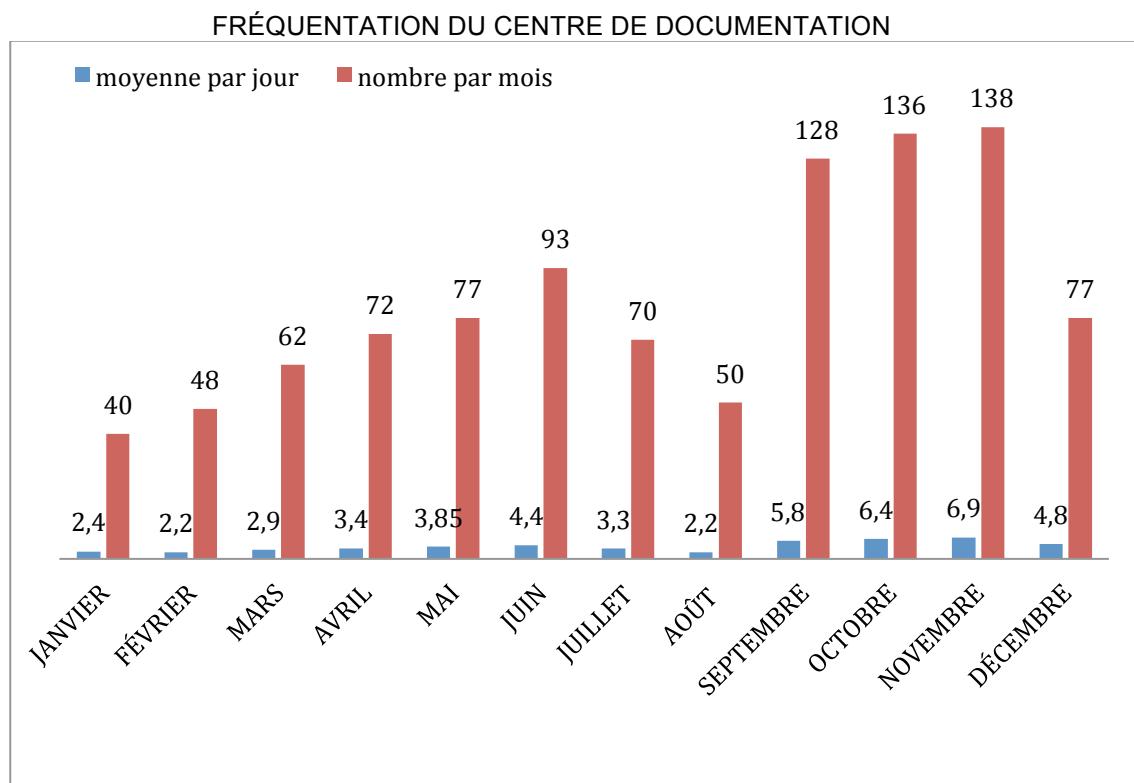
#### 4. La gestion

Le centre de documentation est tenu par un agent social qui est chargé de :

- Assurer l'accueil du public
- Informer le public sur le fonctionnement du centre : horaires d'ouverture et les modalités pratiques (règlement intérieur, abonnement, accès au catalogue via le site internet du Fare Tama Hau)
- Gérer les prêts et retours des ouvrages
- Rechercher des documents à la demande du public
- Enregistrer les nouvelles inscriptions
- Enregistrer et classer les ouvrages
- Assurer le rangement des ouvrages sur les rayonnages

#### 5. L'activité

- Aucune acquisition pour l'année 2016 (faute de budget)
- **678 emprunts** pour l'année 2016
- **423 adhérents** au total dont **43 nouvelles inscriptions**



- Cette année a été marquée par l'ouverture de la maison de l'enfance qui est une pièce annexe du centre de documentation, ce qui a engendré de nouvelles inscriptions des parents qui fréquentent les lieux. De plus toute la promotion des élèves de la croix rouge, qui suivent la formation d'éducateur spécialisé, s'est inscrite dans le cadre de leurs recherches et notamment la rédaction de leurs mémoires, ce qui explique le pic de fréquentation du dernier trimestre.
- Les périodes creuses correspondent aux périodes de vacances scolaires et universitaires des mois d'août et décembre puisque l'espace est fermé au public pendant deux semaines en août et deux semaines en décembre comme prévu dans le règlement intérieur.
- les lieux sont fréquentés par un public varié : des étudiants, des professionnels de la santé, du social et de l'éducation, des familles qui sont suivies par les unités du Fare Tama Hau, parents et enfants qui fréquentent la maison de l'enfance du Fare Tama Hau.

Certaines visites du centre de documentation ont été programmées cette année :

- Visite des stagiaires du SEFI accompagnés par les formateurs
- Visite des stagiaires accompagnés par les formateurs du CFPA
- Visite des étudiants et formateurs de la société de formation ACTIVE RESULTS
- Visite des étudiants et professeurs de la formation d'éducateur spécialisé de la croix rouge
- Visite des autorités conviées à l'inauguration de la maison de l'enfance du Fare Tama Hau

Les demandes varient selon le public :

- Soit pour réaliser un mémoire de recherche, un dossier documentaire
- Soit pour compléter une bibliographie personnelle et/ ou personnelle
- Soit pour tenter de répondre à questionnement personnel

#### QUELQUES EXEMPLES DE DEMANDES SPÉCIFIQUES

THÉMATIQUE DES DOCUMENTS DEMANDÉS	PUBLIC	REMARQUES
L'asthme	Étudiant en médecine	Rédaction d'un mémoire sur l'asthme
La séparation / Le divorce	Parents séparés ou en instance de divorce	Cherchent comment protéger les enfants des conséquences de la séparation
Les addictions chez les adolescents	Professionnels de la santé et du social	Pour interventions dans les écoles
La petite enfance / la parentalité	Référents des maisons de l'enfance	Mise en place des maisons de l'enfance
Le respect du corps	Professionnel du social	Interventions dans les écoles
La juste distante professionnelle	Etudiants	Rédaction d'un mémoire
La nutrition des enfants	Professionnels de la santé et du social	Intervention / formation sur la nutrition
Les droits de l'enfant	Enseignants	Dans le cadre d'un projet pédagogique sur les droits de l'enfant
La maltraitance	Etudiants	Rédaction d'un mémoire
L'accompagnement éducatif	Etudiants	Rédaction d'un mémoire

#### 6. Bilan

Les observations des usagers restent très positives : ils sont agréablement surpris par l'aménagement convivial des lieux, la capacité d'accueil et notamment du fond documentaire très fourni tant pour les professionnels que pour le grand public.

De plus, l'ouverture de la maison de l'enfance du Fare Tama Hau, qui est mitoyenne du centre de documentation, a permis à un public diversifié (parents, enfants, professionnels) de découvrir les lieux.

Cependant, le devenir du centre de documentation étant toujours en suspend, il est difficile dans ce contexte d'envisager la mise en place de projets.

Malgré tout cette documentation demeure très intéressante tant pour les professionnels que pour le public de par sa diversité et sa spécificité.

### **3. CONCLUSION**

Malgré de nombreux mouvements au sein du personnel, l'activité de la maison de l'adolescent s'est maintenue.

Pourtant les changements de poste de psychologue, d'infirmier et d'éducateur spécialisée ont généré des périodes difficiles, le lien entre les personnels partants et les personnels arrivants n'étant pas toujours assuré loin de là.

Ces situations ont été source de rupture dans les suivis et provoquent des fuites de patients qu'il est difficile ensuite de faire revenir.

Les activités de prévention et de promotion de la santé ont été très satisfaisantes en grande partie grâce au projet d'établissement qui avait pour objectif de dynamiser l'espace jeune qui était en perte de vitesse.

La démotivation du personnel chargé de cet espace était le principal facteur de la large désaffection de notre public adolescent de ce lieu d'accueil.

Le recrutement de nouveaux agents motivés et au profil plus adapté à l'accueil des adolescents a relancé cet espace de la maison de l'adolescent. L'élargissement des plages d'ouverture de l'espace a permis une meilleures fréquentation.

Les entrées sont reparties à la hausse : 3.123 entrées soit 52% de plus que l'année précédente, en tenant compte du fait que la nouvelle équipe a pris ses fonctions à la fin du mois d'avril 2016.

Nous poursuivrons nos efforts en 2017 pour essayer d'obtenir une plus grande mixité sociale et faire venir des adolescents de secteurs un peu plus éloignés.

L'absence de transport collectif intra urbain durant la journée conjuguée à la concentration des transports interurbains le matin et le soir rend difficile pour de nombreux jeunes de venir fréquenter l'espace jeune. Par voie de conséquence nous avons une fréquentation majoritaire par les jeunes des quartiers avoisinants du Fare Tama Hau.

Certes, il s'agit de quartiers difficiles mais un apport de jeunes ayant des parcours scolaires plus solides serait un plus, favoriserait des échanges et pourrait permettre d'autres perspectives aux adolescents qui se trouvent dans la difficulté et dont le choix de vie n'est pas encore établi mais risquent d'être mal orienté.

Enfin plusieurs centaines de jeunes (2.804) ont bénéficié de séances d'information centrée sur la prévention.

La maison de l'enfant, qui a connu les mêmes difficultés quant au plan de la gestion du personnel : changement de psychologues, changement de travailleurs sociaux, changement des agents sociaux, disponibilité réduite du médecin en raison de la tâche importante que représente la coordination des maisons de l'enfance ; a maintenu également son activité et a pu ouvrir en son sein une maison de l'enfance du Fare Tama Hau qui regroupe les lieux d'accueil pré existants. De nouveaux ateliers ont été proposés, par les travailleurs sociaux récemment recrutés, aux enfants et aux familles.

Surtout cette année a vu l'ouverture des maisons de l'enfance des îles (Raiatea et Nuku Hiva). Cela nous a permis de mener à bien la mission qui nous avait été confiée à la fin de l'année 2014 par le gouvernement, d'ouvrir les cinq maisons de l'enfance le plus rapidement possible et d'en assurer la gestion.

Les premiers bilans d'activité de ces diverses entités sont très encourageants et montrent que ces structures correspondent à un besoin, une attente des familles.

L'année 2017 sera d'une importance capitale car elle verra le fonctionnement sur une année pleine de toutes les maisons de l'enfance. Cela nous permettra de juger la pertinence du projet mais aussi de sa viabilité en particulier au plan budgétaire.

Les premiers éléments que nous possédons en cette année 2016 (3 maisons ayant fonctionné durant toute l'année 2016, une maison a eu une activité pendant 6 mois, Raiatea, et celle de Taiohae qui présente un peu plus de 3 mois de fonctionnement) nous laissent à penser que ces structures vont

augmenter progressivement leur activité, que les familles vont s'approprier ces maisons et que nous arriverons à demeurer dans l'enveloppe budgétaire que nous avons déterminée depuis la rédaction du projet c'est à dire 15 millions FCFP par maison.

Le Fare Tama Hau avec ses deux unités : maison de l'adolescent et maison de l'enfant, a trouvé sa place dans le paysage médico-social polynésien et ne peut que développer ses activités dans les années à venir tout en devenant une force de proposition pour développer des actions envers les enfants, les adolescents et leurs familles.